

ÉTUDE SOCIO- ÉCONOMIQUE DE RÉFÉRENCE

LE PROJET ÉNERGIE CACOUNA



SEPTEMBRE 2005

TABLE DES MATIÈRES

<u>SECTION</u>	<u>PAGE</u>
1 INTRODUCTION.....	1
1.1 CONTENU DU RAPPORT	1
1.2 OBJECTIFS	2
1.3 ZONES D'ÉTUDE DE RÉFÉRENCE	2
2 MÉTHODES UTILISÉES	5
3 RÉSULTATS	6
3.1 COMPOSANTES VALORISÉES DE L'ENVIRONNEMENT	6
3.2 GOUVERNANCE LOCALE	8
3.3 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ZONES D'ÉTUDE	11
3.3.1 Population	11
3.3.2 Mobilité	14
3.3.3 Ménages	17
3.3.4 Éducation et formation	18
3.3.5 Emploi et chômage	20
3.3.6 Répartition des emplois et des déplacements quotidiens des travailleurs.....	22
3.3.7 Revenu.....	27
3.3.8 Cohésion sociale.....	28
3.4 INFRASTRUCTURES	29
3.4.1 Routes.....	30
3.4.2 Installations maritimes	35
3.4.3 Installations de transport aérien.....	37
3.4.4 Énergie.....	38
3.4.5 Télécommunications	39
3.4.6 Pipelines.....	40
3.5 SERVICES PUBLICS	40
3.5.1 Services de santé et sociaux	40
3.5.2 Garderies	42
3.5.3 Établissements d'enseignement	42
3.5.4 Parcs industriels.....	43
3.5.5 Eaux usées et égouts	44
3.5.6 Déchets solides.....	46
3.5.7 Hébergement	48
3.5.8 Services de police.....	50
3.5.9 Protection contre les incendies	50
3.6 UTILISATION DU TERRITOIRE ET DES RESSOURCES	52
3.6.1 Classification du territoire et propriété des terres	52
3.6.2 Développement urbain.....	54
3.6.3 Zones industrielles	57
3.6.4 Zones agroforestières	59
3.6.5 Zones forestières	62
3.6.6 Ressources en tourbe et en minéraux.....	64
3.6.7 Zones protégées et ayant une valeur écologique.....	66
3.6.8 Sites et zones d'intérêt historique et culturel	70
3.6.9 Secteurs d'intérêt esthétique	74
3.6.10 Loisirs.....	77

3.6.11	Pêche, chasse, piégeage et cueillette	83
3.6.12	Tourisme	90
3.6.13	Écotourisme	91
3.7	ÉCONOMIE	92
3.8	CONTRAINTES SUR LE DÉVELOPPEMENT	96
3.9	POLITIKES ET TENDANCES DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	96
3.9.1	Politiques régionales.....	96
3.9.2	Tendances en matière de développement	104
4	RÉFÉRENCES.....	106
5	UNITÉ DE MESURE ET ACRONYMES	121

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Composantes valorisées de l'environnement sur le plan socio-économique.....	6
Tableau 2	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Population par municipalité	11
Tableau 3	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Population en 2001, par groupe d'âge et municipalité.....	13
Tableau 4	Migration d'entrée et migration de sortie, paroisse et village de Saint-Georges-de-Cacouna, 2001	14
Tableau 5	Immigration ^a , paroisse et village de Saint-Georges-de-Cacouna, 2001	17
Tableau 6	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Croissance du nombre de ménages, 1981-2001, par municipalité	18
Tableau 7	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Niveaux de scolarisation et de formation des personnes de 20 ans et plus en 2001, par municipalité.....	19
Tableau 8	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Indicateurs du marché de la main-d'œuvre, 1996 et 2001, par municipalité	21
Tableau 9	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Taux d'attraction de la main-d'œuvre en 1991, par municipalité	24
Tableau 10	Village et paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna : Main-d'œuvre expérimentée par secteur industriel et emploi, 2001	25
Tableau 11	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Revenu des ménages en 2001, par municipalité.....	27
Tableau 12	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Circulation sur certaines routes, 1995	34
Tableau 13	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Installations et services des services de santé et sociaux	40
Tableau 14	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Écoles	42
Tableau 15	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Approvisionnement en eau	45
Tableau 16	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Traitement des eaux usées.....	46
Tableau 17	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Collecte des déchets solides	47
Tableau 18	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Installations d'élimination des déchets solides	48

Tableau 19	Ventes de maisons à Rivière-du-Loup et Saint-Antonin, de 1994 à 2003 : Prix moyen et nombre de ventes	49
Tableau 20	Principales catégories d'affectation du territoire dans la zone d'étude locale en 1996.....	54
Tableau 21	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Possibilités d'expansion dans les principales zones urbaines	58
Tableau 22	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Utilisation de l'espace industriel	59
Tableau 23	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Profil agricole, 2000	60
Tableau 24	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Principales cultures agricoles, de 1990 à 2000	60
Tableau 25	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Nombre d'animaux de ferme, par catégorie, de 1990 à 2000	61
Tableau 26	Nombre de fermes et superficies cultivées dans la ZEL	62
Tableau 27	Types d'élevage dans la ZEL	62
Tableau 28	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Carrières	66
Tableau 29	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Biens culturels reconnus	71
Tableau 30	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Variation du nombre de résidences secondaires, par municipalité, de 1988 à 1998	77
Tableau 31	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Terrains de camping, terrains de golf, colonies de vacances et marinas	79
Tableau 32	Déchargements de hareng dans la ZER, 1996-1997	87
Tableau 33	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Emploi par secteur économique en 2001, par municipalité	93
Tableau 34	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Entreprises par secteur d'activités industrielles et collectivité, 1999	95
Tableau 35	Résumé des politiques régionales de développement et d'utilisation des terres	97

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Zones d'étude socio-économique : données de référence	3
Figure 2	Zone d'étude régionale : évaluation économique (Région administrative du Bas-Saint-Laurent).....	9
Figure 3	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : déplacements quotidiens liés au travail, 1991	23
Figure 4	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Réseau routier.....	31
Figure 5	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Moyenne de la circulation routière quotidienne moyenne, 2000.....	33
Figure 6	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Infrastructures aériennes et maritimes	36
Figure 7	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Affectation des terres proposées	53
Figure 8	Propriété des terres à proximité de l'emplacement du projet	55
Figure 9	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Zones urbaines	56
Figure 10	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Zones forestières	63
Figure 11	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Dépôts de tourbe principaux.....	65
Figure 12	Habitats protégés et habitats présentant d'intérêt écologique	67

Figure 13	Village de Cacouna : Zone d'intérêt historique (Ouest).....	72
Figure 14	Village de Cacouna : Zone d'intérêt historique (Est)	73
Figure 15	Évaluation panoramique des routes 132 et 185	75
Figure 16	Corridors d'intérêt esthétique.....	76
Figure 17	Sites d'accès potentiels de la Route bleue du sud de l'estuaire	81
Figure 18	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Emploi dans le secteur tertiaire, 2001	94
Figure 19	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Concept d'organisation territoriale	105

LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Potentiel de d'hébergement dans la région de Cacouna
Annexe B	Liste des entités légales enregistrées à Saint-Georges-de-Cacouna (village et paroisse)
Annexe C	Renseignements techniques sur le port of Gros-Cacouna

1 INTRODUCTION

TransCanada et Petro-Canada proposent conjointement de développer et de construire un terminal d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, au Québec. Le terminal sera exploité par TransCanada. Ce projet de développement, soit le Projet Énergie Cacouna (le Projet), comprendra des installations de déchargement des méthaniers, des réservoirs de stockage, de l'équipement de pompage et de vaporisation, des bureaux et des bâtiments d'entretien et de sécurité. Un quai destiné à accueillir et à décharger les méthaniers s'avancera sur une distance approximative de 350 m dans le fleuve Saint-Laurent à partir du site du terminal. Usine de séparation de l'air pour la production d'azote est également projetée.

L'objectif du projet consiste à décharger le GNL de méthaniers mouillant dans le fleuve Saint-Laurent dans les réservoirs de stockage du GNL, où le GNL sera ensuite entreposé avant d'être regazéifié. On ajoutera de l'azote au gaz dans les quantités requises pour maintenir son pouvoir calorifique.

Ce rapport fait partie d'une série de documents décrivant le milieu récepteur dans une zone d'étude centrée sur le site du Projet. Il présente de l'information sur les conditions socio-économiques actuelles.

1.1 CONTENU DU RAPPORT

Le reste de la section 1 décrit les objectifs de ce rapport (section 1.2) et les zones d'étude (section 1.3).

La section 2 décrit les méthodes utilisées pour l'étude de référence et les moyens par lesquels les composantes valorisées de l'environnement (CVE) ont été identifiées.

Les résultats de l'étude de référence sont présentés à la section 3. On y retrouve notamment des données sur des sujets comme la démographie, l'éducation et la formation, l'emploi, les revenus, la répartition géographique des emplois et les déplacements quotidiens des travailleurs, l'infrastructure, les services publics et l'utilisation des terres et des ressources.

Les annexes présentent de l'information sur le potentiel d'hébergement dans un rayon de 25 km autour du site du Projet et sur les entreprises présentes dans la ZEL.

La ZER et la ZEL renferment deux réserves mises de côté pour la Première Nation Malécite de Viger : la réserve n° 21 Whitworth, qui se trouve à une trentaine de km au sud-est de Rivière-du-Loup; et la réserve n° 22 Cacouna, qui

se trouve à environ 2 km au sud-ouest du port de Gros-Cacouna, dans le village de Saint-Georges-de-Cacouna. Quelque 50 à 60 membres de la Première Nation vivent dans la Région administrative du Bas-St-Laurent (SFPQ, 2002), mais on ignore combien vivent dans la ZER et la ZEL.

Le présent rapport ne renferme pas de données de référence sur la Première Nation.

En dépit d'efforts répétés depuis septembre 2004, qui sont résumés à l'annexe IX de l'Étude d'impact environnemental, il n'a pas été possible d'obtenir la collaboration de la Première Nation pour recueillir des données de référence et évaluer les impacts potentiels du Projet sur celle-ci et sur ses membres.

Les efforts se poursuivent néanmoins et quelques indices donnent à croire qu'ils pourraient être fructueux. Si c'est le cas, un rapport de référence et une évaluation des impacts seront déposés.

1.2 OBJECTIFS

L'objectif principal de l'Étude socio-économique de référence consiste à décrire les attributs socio-économiques des zones d'étude. On a particulièrement tenu compte des aspects de la structure et du fonctionnement des zones d'étude susceptibles de subir des impacts positifs ou négatifs du Projet, y compris des impacts cumulatifs.

1.3 ZONES D'ÉTUDE DE RÉFÉRENCE

La zone d'étude régionale (ZER) et la zone d'étude locale (ZEL) aux fins de l'étude socio-économique de référence sont illustrées à la figure 1.

La Municipalité régionale de comté (la MRC) de Rivière-du-Loup a été retenue comme zone d'étude régionale (ZER) aux fins de l'étude socio-économique de référence parce qu'elle renferme le site du Projet Énergie Cacouna et les aires susceptibles d'en subir les effets potentiels, y compris les effets cumulatifs, comme l'a souligné le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans son rapport sur le terminal de gaz naturel liquéfié de Gros Cacouna (BAPE, 1981). La ZER couvre 126 976,9 ha (1 270,1 km²) et comprend 14 municipalités et les deux réserves de la Première Nation Malécite de Viger; sa population est de près de 32 000 habitants (données de 2001). Le fleuve Saint-Laurent représente quelque 60 % de la superficie de la ZER (Pêches et Océans Canada, Mars 2000, p. 4-9), y compris 56 % de la superficie de L'Isle-Verte et 91 % de celle de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Pêches et Océans Canada, Mars 2000, p 4-10).

Comme il s'agit d'une unité administrative, bon nombre des données nécessaires pour cerner les impacts socio-économiques potentiels sont déjà disponibles. La MRC a déjà servi de zone d'étude, en tout ou en partie, pour deux projets semblables et pratiquement au même endroit (BAPE, 1981; Travaux publics Canada et Garde côtière canadienne, octobre 1993). Dans le présent rapport, les acronymes ZER et MRC sont utilisées indifféremment.

À l'intérieur de la ZER, on a retenu le village et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, dont la population combinée se chiffre à 1 772 habitants (données de 2001) comme la ZEL. L'infrastructure du Projet et toutes les activités au stade de l'exploitation se trouvent à l'intérieur de la ZEL et ces deux communautés subiront sans doute les impacts potentiels les plus directs du Projet tant pendant la phase de la construction que pendant celle de l'exploitation. La ZEL a une superficie de 6 249,7 ha (62,5 km²). Le fleuve Saint-Laurent représente quelque 28 % de la superficie du village de Saint-Georges-de-Cacouna et un pourcentage nul de la superficie de la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna (Pêches et Océans Canada, Mars 2000, p. 4-10).

2 MÉTHODES UTILISÉES

Pour préparer le rapport de référence, on a eu recours à une combinaison de lecture de sources écrites, d'entrevues et de consultations.

La plus grande partie des données contenues dans ce rapport provient d'un examen systématique des sources de données publiées et mises à la disposition du public. Des sources comme MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004), Pêches et Océans Canada (Mars 2000), BAPE (1981) et Michaud (2004) se sont révélées particulièrement utiles. Lorsqu'il est nécessaire d'illustrer l'évolution au fil du temps le rapport renferme également des données historiques et des projections.

Certaines données ou sources de données ont été identifiées par le biais de journées portes ouvertes tenues à Saint-Georges-de-Cacouna le 5 octobre 2004 et à Rivière-du-Loup le 7 octobre 2004. Les résultats des séances de consultation tenues dans la MRC (Transfert Environnement, Décembre 2004) ont fait l'objet d'un examen dans le but d'étayer la présente étude de référence. Beaucoup de renseignements ont été obtenus lors d'entrevues téléphoniques ou par écrit auprès de sources informées. Les noms de toutes les personnes contactées apparaissent à la section 4.

3 RÉSULTATS

3.1 COMPOSANTES VALORISÉES DE L'ENVIRONNEMENT

Le choix des CVE s'est fait sur la base des enjeux identifiés par Transfert Environnement (Décembre 2004), des exigences du MENV (octobre 2004), de conversations lors des journées portes ouvertes des 5 et 7 octobre 2004, des sources écrites examinées, dont Michaud (2004), des entrevues menées et du jugement professionnel.

Aux fins de l'analyse, ces CVE ont été regroupées en huit catégories. Le tableau 1 donne la justification du choix de ces huit catégories et énumère les éléments qui les constituent.

Tableau 1 Composantes valorisées de l'environnement sur le plan socio-économique

CVE sélectionnées	Justification
<p><u>Impacts économiques</u></p> <p>Impacts économiques directs, indirects et induits de la construction et de l'exploitation.</p>	<p>Les évaluations d'impacts sur l'environnement soupèsent les impacts positifs et négatifs d'un projet ou d'une activité. Les impacts positifs du Projet sont principalement de nature économique. MENV (octobre 2004) exige l'analyse des impacts économiques. Transfert Environnement (Décembre 2004) et les journées portes ouvertes tenues en octobre 2004 illustrent l'importance sociale des impacts économiques.</p>
<p><u>Emplois directs</u></p> <p>Emplois directs dans la ZER et dans la ZEL.</p>	<p>La ZER et la ZEL serviront de milieu d'accueil pour le Projet et en subiront les impacts plus que n'importe quelle autre zone. L'emploi est perçu comme une composante très valorisée et de nombreux résidents de la ZER et de la ZEL considèrent qu'il compense les impacts négatifs dans ces zones. MENV (octobre 2004) exige une analyse des retombées économiques locales et régionales, y compris de la possibilité d'emploi lié à la construction et à l'exploitation du Projet. Transfert Environnement (Décembre 2004), de même que les journées portes ouvertes tenues en octobre 2004 illustrent l'importance sociale élevée accordée à l'emploi.</p>
<p><u>Infrastructure et services</u></p> <p>Effets sur les services et l'infrastructure dans la ZER et dans la ZEL : routes, rail, transport maritime, air, pont de glace entre la rive sud du fleuve Saint-Laurent et l'île Verte, électricité, télécommunications, loisirs, santé et services sociaux, garderies, établissements d'enseignement, eau et eaux usées, déchets solides, services de police et protection contre l'incendie.</p>	<p>L'infrastructure et les services ont une valeur sociale élevée étant donné leur rôle essentiel sur les plans de la santé et de la sécurité. Il est important de veiller à ce que la construction et l'exploitation du Projet ne pose pas de contrainte sur leur capacité et que l'infrastructure et les services nécessaires à la construction et à l'exploitation du Projet soient en place. MENV (octobre 2004) exige que l'on tienne compte des impacts sur l'infrastructure et les services. Michaud (2004) souligne l'importance de tenir compte du pont de glace vers l'île Verte. Transfert Environnement (Décembre 2004) fait état de la préoccupation du public concernant les impacts potentiels sur la circulation routière, l'approvisionnement en eau potable, le traitement des eaux usées et les services municipaux en général. Le choix d'autres infrastructures et services repose sur le jugement professionnel.</p>

Tableau 1 Composantes valorisées de l'environnement sur le plan socio-économique (suite)

CVE sélectionnées	Justification
<p><u>Assiette fiscale municipale</u></p> <p>Assiette fiscale de la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna.</p>	<p>Les taxes constituent le principal moyen pour les municipalités de fournir l'infrastructure et les services à leurs membres. Leur valeur sociale est donc élevée. MENV (octobre 2004) range les impacts sur l'assiette fiscale au nombre des principaux impacts potentiels du Projet à étudier. Transfert Environnement (Décembre 2004) illustre l'importance sociale de cet enjeu.</p>
<p><u>Tourisme et utilisation des ressources naturelles dans la ZEL</u></p> <p>Tourisme, écotourisme et utilisation des ressources naturelles dans la ZEL; observation des oiseaux dans le marais de Cacouna : navigation et écotourisme aux alentours des îles du Pot à l'Eau-de-Vie et de l'île aux Lièvres; villégiature sur l'île de Gros Cacouna; villégiature sur l'île Verte; navigation de plaisance, y compris du kayak; activités de loisirs sur l'île de Gros Cacouna; pêche sportive hivernale à la truite arc-en-ciel entre l'île Verte et la rive sud du fleuve Saint-Laurent; pêche commerciale à l'anguille près du port de Gros-Cacouna; pêche commerciale au hareng, à l'esturgeon noir et à la truite arc-en-ciel près du terminal; pêche commerciale aux oursins verts à l'intérieur et près du port de Gros-Cacouna; chasse à la sauvagine dans le marais de Cacouna; observation de mammifères marins par bateau; observation des baleines à partir de l'île de Gros Cacouna; tourisme dans le village de Saint-Georges-de-Cacouna.</p>	<p>Nombre des activités énumérées ont une valeur commerciale élevée et toutes sont socialement importantes à divers degrés, indépendamment de leur valeur commerciale. MENV (octobre 2004) classe les impacts sur l'utilisation actuelle des terres et des ressources, y compris le tourisme, la pêche et la navigation, parmi les principaux impacts du Projet. Michaud (2004) met en évidence l'importance du marais de Cacouna, de l'observation des baleines en bateau depuis Rivière-du-Loup, du tourisme dans le village de Saint-Georges-de-Cacouna, de la pratique du kayak, de la pêche commerciale et de la pêche sportive à l'éperlan. Transfert Environnement (Décembre 2004) souligne l'importance du marais de Cacouna, des mammifères marins, de la pêche commerciale, de la qualité patrimoniale du village de Saint-Georges-de-Cacouna, du tourisme et de l'écotourisme, de l'observation des oiseaux et du cyclisme</p>
<p><u>Valeur des propriétés résidentielles et assurances</u></p> <p>Sécurité de possession des propriétés résidentielles contre l'expropriation, coût des assurances et valeur des propriétés résidentielles et offre de propriétés résidentielles en vue de la vente et de la location.</p>	<p>Lors des journées portes ouvertes tenues en début d'octobre 2004, de nombreuses personnes ont mentionné la crainte de voir leur propriété résidentielle expropriée. Les particuliers et les représentants d'organismes interviewés par Transfert Environnement (Décembre 2004) ont exprimé des craintes quant au risque de perte de valeur ou d'expropriation de leurs propriétés résidentielles. MENV (octobre 2004) classe l'expropriation et la valeur des terres et des propriétés parmi les principaux impacts potentiels du Projet. L'application du jugement professionnel semble indiquer qu'il faut inclure le coût nécessaire pour assurer les propriétés résidentielles.</p>
<p><u>Arrivée d'une main-d'œuvre provenant de l'extérieur</u></p> <p>Conflits sociaux et culturels entre des résidents de la ZEL et des travailleurs recrutés à l'extérieur de la ZER et de la ZEL.</p>	<p>Au cours des consultations menées par Transfert Environnement (Décembre 2004), personne n'a soulevé le risque de conflit entre des résidents de la ZER et des travailleurs recrutés à l'extérieur de la ZER et de la ZEL. MENV (octobre 2004) n'a pas, lui non plus, abordé la question de ces conflits en tant que tel, mais il se peut que MENV (octobre 2004) les envisageait dans des impacts potentiels comme la qualité de vie et les relations communautaires. L'application du jugement professionnel semble indiquer qu'il existe un risque de conflit, d'autant plus qu'on installera un campement temporaire dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna qui abritera jusqu'à 500 travailleurs.</p>

Tableau 1 Composantes valorisées de l'environnement sur le plan socio-économique (suite)

CVE sélectionnées	Justification
Qualité de vie Qualité de vie des résidents de la ZEL	MENV (octobre 2004), les journées portes ouvertes tenues en octobre 2004, Transfert Environnement (Décembre 2004), Boudreau (2004) et les plans urbains du village et de la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna soulignent tous l'importance sociale élevée accordée à la qualité de vie pour les instances administratives et les résidents de la ZEL.

3.2 GOUVERNANCE LOCALE

La MRC est l'une des huit municipalités régionales de comté qui forment la Région administrative du Bas-Saint-Laurent (la Région administrative) (figure 2).

Chaque région administrative est administrée par une Conférence régionale des élus, composée des maires des municipalités comptant 5 000 habitants et plus (et de certaines municipalités plus petites) ainsi que des préfets des municipalités régionales de comté (Beaulieu 2004). Dans certaines circonstances, les Premières Nations sont également représentées au conseil d'administration.

En vertu de la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche*, une des fonctions des régions administratives consiste à préparer un plan de développement quinquennal. En 2000, la Région administrative a adopté son plan de développement, qui comprend un petit nombre d'objectifs stratégiques permettant d'améliorer la qualité de vie, notamment en diversifiant davantage l'activité économique (CRCD, juin 2000).

La MRC a été créée le 25 novembre 1981 à la suite de la fusion de 15 municipalités avec la Ville de Rivière-du-Loup (figure 1). Le village et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna (la ZEL) font partie de la MRC.

La MRC est administrée par un conseil composé des maires de chacune des municipalités qui la constituent. Les membres du conseil élisent leur chef, qui porte le titre de Préfet.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC assume un certain nombre de rôles et de responsabilités, dont les suivants :

- la préparation d'un plan de gestion et de développement ainsi que sa révision tous les cinq ans;
- la tâche de s'assurer que les plans et règlements des municipalités qui la constituent se conforment au plan de gestion et de développement;
- l'élaboration de certains règlements de planification pour les territoires non érigés en municipalité à l'intérieur de ses limites.

La MRC dispose d'un plan de développement en vigueur, qui a été adopté le 19 février 1987.

Conformément à d'autres lois, la MRC a les obligations additionnelles suivantes :

- prendre soin des cours d'eau (*Code municipal du Québec*);
- élaborer un plan de gestion des déchets (*Loi sur la qualité de l'environnement*).

Les pouvoirs discrétionnaires de la MRC pertinents au Projet incluent :

- la réglementation de la plantation et de l'abattage d'arbres;
- le choix de l'emplacement des parcs régionaux;
- la création d'un fonds visant à soutenir l'aménagement de terres publiques ou privées ou de ressources forestières

En outre, conformément au Chapitre VI de la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* de 2003, les municipalités régionales de comté ont certaines responsabilités à l'égard du développement économique, dont elles s'acquittent principalement par l'entremise d'un Centre local de développement. La section 3.9 renferme un résumé détaillé des politiques de développement de la MRC pertinentes au Projet.

3.3 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ZONES D'ÉTUDE

3.3.1 Population

3.3.1.1 Taille de la population

Le tableau 2 présente un aperçu de la population de la MRC en 2001. À l'exception de Rivière-du-Loup et du village de Saint-Georges-de-Cacouna, les densités de population sont peu élevées, ce qui reflète le caractère essentiellement rural de la MRC. Plus de la moitié de la population de la MRC est concentrée à Rivière-du-Loup. La paroisse et le village de Saint-Georges-de-Cacouna (la ZEL) comptent pour 5,6 % de la population de la MRC.

Tableau 2 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Population par municipalité

Municipalité	Population 2001	Pourcentage de la population totale	Superficie (km ²)	Densité (habitants/km ²)
L'Isle-Verte	1 519	4,8	115,0	13,2
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	44	0,1	11,2	3,9
Notre-Dame-du-Portage	1 172	3,7	39,6	29,6
Rivière-du-Loup	17 772	55,8	83,4	213,1
Saint-Antoine	3 395	10,7	182,7	18,6
Saint-Arsène	1 156	3,6	71,0	16,3
Saint-Cyprien	1 231	3,9	136,1	9,0
Saint-Épiphane	885	2,8	82,4	10,7
Saint-François-Xavier-de-Viger	294	0,9	110,2	2,7
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	674	2,1	55,2	12,2
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	1 098	3,5	7,3	150,4
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 322	4,2	184,0	7,2
Saint-Modeste	890	2,8	107,9	8,2
Saint-Paul-de-la-Croix	374	1,2	84,3	4,4
RCM	31 826	100	1 270,1	25,1

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

3.3.1.2 Croissance démographique

La population de la MRC a augmenté d'environ 3 000 habitants depuis 1971. On peut comparer ce chiffre à la population de chacune des trois municipalités régionales de comté adjacentes, soit celles de Kamouraska, Témiscouata et Les

Basques, qui ont connu des baisses semblables en nombre d'habitants au cours de la même période (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : p. 2-10 à 2-11).

Au sein de la MRC, la répartition géographique de la croissance démographique pendant la période 1976-2001 a été plutôt inégale (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004) :

- les populations de Rivière-du-Loup, Saint-Antonin, Saint-Modeste, Notre-Dame-du-Portage et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna ont connu une augmentation comprise entre 9 et 49 %;
- les populations du village of Saint-Georges-de-Cacouna et de Saint-Arsène ont été relativement stables, ne croissant que de 1,4 et 0,3 % respectivement;
- les populations des autres municipalités ont connu des baisses comprises entre 7,4 % dans le cas de Saint-Cyprien et 65,3 % dans celui de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

D'ici 2011, on s'attend à ce que la population de la MRC diminue de 3 % par rapport au dénombrement de 2001. Entre 2011 et 2021, on s'attend à ce qu'elle diminue de 4 %. Au cours des périodes 2001 à 2011 et 2011 à 2021, on prévoit que la population du Québec connaîtra des augmentations de 3 et 2 % respectivement (Institut de la statistique du Québec, 2004). Entre 1986 et 1996, alors que la population du Québec augmentait de 10 %, la Région administrative faisait partie des trois régions administratives qui connaissaient des baisses de population (Tremblay, 1997).

3.3.1.3 Structure de la population

Le tableau 3 montre que la structure de la population de la MRC est similaire à celle de l'ensemble de la population du Québec. Une des différences réside dans le fait que les moins de 34 ans étaient légèrement moins nombreux dans la MRC en 2001 qu'au sein de la population du Québec.

Au sein de la MRC, la structure de la population en 2001 variait fortement d'une municipalité à l'autre :

- à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, personne n'avait moins de 15 ans;
- à Saint-Modeste, les pourcentages de personnes ayant entre 0 et 14 et 15 et 34 ans dépassaient la moyenne provinciale;
- à l'exception de Saint-Antonin, de Saint-Arsène, de Saint-François-Xavier-de-Viger et de Saint-Modeste, le pourcentage de personnes de 65 ans et plus au sein de la population était supérieur aux

pourcentages correspondants dans l'ensemble de la population québécoise.

Tableau 3 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Population en 2001, par groupe d'âge et municipalité

Municipalité	0 à 14 ans (%)	15 à 34 ans (%)	35 à 64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Population en 2001
L'Isle-Verte	15,5	21,7	42,8	20,4	1 519
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	0,0	20,5	56,8	22,7	44
Notre-Dame-du-Portage	18,3	21,3	47,4	13,7	1 172
Rivière-du-Loup	14,2	26,0	43,0	16,9	17 772
Saint-Antonin	20,9	25,8	43,0	10,2	3 395
Saint-Arsène	20,3	26,8	41,1	11,7	1 156
Saint-Cyprien	17,1	24,4	42,7	17,1	1 231
Saint-Épiphane	20,3	22,0	41,2	15,3	885
Saint-François-Xavier-de-Viger	18,7	22,1	49,3	10,2	294
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	17,1	24,5	45,3	13,4	674
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	17,3	22,8	43,3	17,3	1 098
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	17,8	23,5	44,3	15,1	1 322
Saint-Modeste	20,2	28,7	43,3	9,6	890
Saint-Paul-de-la-Croix	14,7	22,7	45,5	21,4	374
MRC de Rivière-du-Loup	16,1	25,2	43,2	15,7	31 826
Région administrative du Bas-Saint-Laurent	16,2	24,4	44,1	15,4	204 506
Québec	17,6	26,5	42,8	13,1	7 396 990

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

En dépit des écarts dans la structure de la population, les personnes en âge de travailler (entre 15 et 64 ans) représentaient environ les deux tiers de la population de chacune des municipalités en 2001.

Bien que la population du village de Saint-Georges-de-Cacouna soit environ deux fois plus importante que celle de la paroisse, les proportions de personnes dans les différents groupes d'âge étaient assez semblables.

3.3.1.4 Langue

En 2001, environ 99,5 % de la population de la MRC parlait le français à la maison, tandis que 0,4 % parlait l'anglais et 0,2 % une autre langue (ADRLSSSS, 2004).

3.3.2 Mobilité

3.3.2.1 Migration

Le tableau 4 indique les faibles degrés de mobilité parmi les populations des deux communautés constituant la ZEL. En 2001, dans les deux communautés, près de 90 % des habitants échantillonnés vivaient à la même adresse que l'année précédente et seul un petit nombre de résidentes du village vivaient dans une province, un territoire ou un pays différent un an plus tôt. En 2001, environ les deux tiers de la population de la ZEL vivaient à la même adresse que cinq ans auparavant et aucune personne de cette tranche de population ne vivait dans une province, un territoire, ou un pays différent cinq ans plus tôt. Certains signes suggèrent que la population de la paroisse est légèrement moins mobile que celle du village : 35,3 % de la population du village avait changé d'adresse au cours des cinq années antérieures, comparativement à 27,9 % de la population de la paroisse. Sur la base du lieu de résidence un et cinq ans auparavant, les femmes habitant la paroisse étaient légèrement plus mobiles que les hommes.

Tableau 4 Migration d'entrée et migration de sortie, paroisse et village de Saint-Georges-de-Cacouna, 2001

État de la mobilité – Lieu de résidence un an auparavant	Paroisse			Village		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Population totale de personnes d'un an et plus	670	335	330	1 060	500	560
Vivaient à la même adresse un an auparavant	605 (90,3 %)	310 (92,5 %)	295 (89,4 %)	930 (87,7 %)	445 (89,0 %)	485 (86,6 %)
Vivaient dans la même province/le même territoire un an auparavant, mais avaient changé d'adresse	65 (9,7 %)	25 (7,5 %)	40 (12,1 %)	130 (12,3 %)	60 (12,0 %)	70 (12,5 %)
Vivaient dans une province, un territoire ou un pays différent un an auparavant	0	0	0	0	0	10 ² (1,8 %)
État de la mobilité – Lieu de résidence 5 ans auparavant						
Population totale de 5 ans et plus	645	325	325	1 035	485	555
Vivaient à la même adresse 5 ans auparavant	465 (72,1 %)	250 (76,9 %)	215 (66,2 %)	670 (64,7 %)	310 (63,9 %)	360 (64,9 %)
Vivaient dans la même province/le même territoire 5 ans auparavant, mais avaient changé d'adresse	180 (27,9 %)	80 (24,6 %)	105 (32,3 %)	365 (35,3 %)	170 (35,1 %)	195 (35,1 %)
Vivaient dans une province, un territoire ou un pays différent 5 ans auparavant	0	0	0	0	0	0

Source : Statistique Canada (2001).

- a) Les termes « migration d'entrée » et « migration de sortie » font référence à des mouvements à l'intérieur du Canada.
b) Pour des raisons de confidentialité, Statistique Canada a recours à un processus d'arrondissement aléatoire afin de modifier les valeurs indiquées dans les cellules. Les décomptes supérieurs à 10 sont arrondis à la demi-dizaine inférieure ou supérieure. Les décomptes inférieurs à 10 sont arrondis à 0 ou à 10 (Statistique Canada, 2003).

Le problème de l'exode des jeunes suscite depuis longtemps des préoccupations au sein de la MRC. BAPE (1981) cite le résumé de la Industrial Promotion Corporation en ces termes :

Nos jeunes sont partis offrir leurs années les meilleures et les plus productives ailleurs depuis deux générations – certains sur la Côte-Nord, d'autres à la baie James, d'autres en Ontario, d'autres dans les compagnies forestières du Maine et des centaines de jeunes de 18 à 30 ans à Calgary et Edmonton et même sur les plates-formes de forage de la mer du Nord et du golfe du Mexique.

MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004, p. 2-12 à 2-13) cite des études selon lesquelles les raisons qui incitent les jeunes à quitter la région vont de la quête de liberté au manque de sentiment d'appartenance en passant par le manque de perspectives d'emploi et la volonté de poursuivre leurs études. BAPE (1981) attribue la migration de sortie des jeunes au chômage.

TransCanada Pipelines (1982, p. 20) faisait état d'une importante migration de sortie de jeunes en quête d'un emploi après avoir reçu leur diplôme d'études secondaires, mais signalait aussi une faible contre-tendance, celle de jeunes citadins en quête d'un style de vie plus simple qui s'étaient établis dans des fermes abandonnées. Elle soulignait aussi le fait que de nombreux hommes de métier et manœuvres quittaient leur famille pour de longues périodes, généralement pour aller chercher de l'emploi sur la Côte-Nord.

Selon Côté (1997), la quête d'un emploi professionnel et la recherche d'une meilleure qualité de vie, ce qui comprend l'accès à une plus grande diversité de services récréatifs et culturels, constituent de puissantes motivations pour les jeunes à quitter les zones rurales pour les centres urbains. Parmi les autres éléments considérés comme importants, signalons le besoin d'autonomie et le désir de se découvrir soi-même par l'exploration. Le fait de quitter ne suppose donc pas nécessairement un manque profond d'attachement à l'égard de son lieu d'origine et de nombreux jeunes qui quittent la région entretiennent le désir d'y revenir un jour (Côté, 1997).

Sur la foi de deux études, dont l'une menée dans deux parties de la Région administrative, Roy (1997) a dressé le profil suivant des jeunes souhaitant quitter leur région rurale : une femme désirant effectuer des études au cégep ou à l'université, n'ayant pas d'attachement particulier à l'égard de sa région d'origine et qui ne voit pas de possibilités sur le plan professionnel dans la région. Ce même rapport dressait le profil suivant des jeunes qui désirent demeurer dans leurs régions rurales : un homme avec peu d'aspirations sur le plan professionnel et peu désireux de poursuivre ses études.

Le profil des jeunes indécis est à mi-chemin entre les deux profils ci-dessus, mais il semble très probable qu'une forte possibilité de se trouver un bon emploi convaincrerait les jeunes indécis à demeurer dans leur région (Roy 1997, p. 94).

D'autres études, comme celle de Murray et al. (1983), appuient la perception que les jeunes qui quittent leur région rurale sont plus motivés, ont davantage de compétences sociales et sont plus désireux de progresser sur les plans éducatif et professionnel.

Simard (1997, p. 183) soutient qu'une action collective durable, à long terme et sur vaste échelle réunissant l'État, les employeurs, les syndicats et les organismes communautaires, menée dans le cadre d'une politique globale de développement rural et régional intégrant le développement économique et social est nécessaire pour contenir l'exode des jeunes des régions rurales.

Bien qu'on n'ait pas mené d'études sur la migration d'entrée et de sortie des jeunes résidents de la MRC, Camiré et al. (Décembre 1994, p. 83) sont convaincus qu'on a mené suffisamment d'études donnant des résultats essentiellement similaires pour bien comprendre le phénomène à l'échelle québécoise. Camiré et al. (Décembre 1994, p. 81) ont laissé entendre que les efforts visant à endiguer l'exode devraient viser prioritairement les jeunes les moins susceptibles de quitter leur région. Les mesures qu'ils proposent comprennent les suivantes :

- des programmes de formation au niveau secondaire-professionnel et à celui des cégeps, qui soient adaptés aux types d'activités économiques menées dans la région;
- s'assurer que les programmes de formation soient donnés dans la région;
- ces programmes doivent répondre aux besoins et aspirations des jeunes hommes et des jeunes femmes, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas un nombre disproportionné de représentants de l'un ou l'autre sexe qui ne quitte la région;
- s'assurer de la disponibilité de services de base, comme les écoles, les garderies, les services de santé et des moyens de transport vers les centres de services spécialisés et d'activités culturelles et sportives.

3.3.2.2 Immigration

En 2001, les immigrants représentaient 0,6 % de la population de la Région administrative et de la MRC (ADRLSSS, 2004), comparativement à 9,5 % pour la Province de Québec (Conseil du statut de la femme, Janvier 2002).

Le tableau 5 montre que les immigrants constituaient 2,2 % de la population de la paroisse et 1,4 % de celle du village en 2001. Dans aucun cas, on ne relevait d'immigrants arrivés avant 1991. Ces chiffres sont trois à quatre fois plus élevés que le pourcentage de 0,6 % de la population de la Région administrative (ADRLSSSS, 2004), mais représentent moins de 25 % du pourcentage de 9,5 % pour le Québec (Conseil du statut de la femme, Janvier 2002).

Tableau 5 Immigration ^a, paroisse et village de Saint-Georges-de-Cacouna, 2001

Caractéristiques	Paroisse			Village		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Caractéristiques de l'immigration						
Total – Toutes les personnes	675	340	335	1 080	505	575
Population d'origine canadienne	655	320	340	1 055	500	555
Population d'origine étrangère	15	20	10	20	0	15
Immigration avant 1991	0	0	0	0	0	0
Immigration entre 1991 et 2001	15	15	0	15	10	10
Résidants non permanents	0	0	0	0	0	0

Source : Statistique Canada (2001).

^{a)} Fait référence aux mouvements en provenance et à destination d'autres pays.

3.3.3 Ménages

L'augmentation du nombre de ménages peut avoir un plus grand impact que la croissance démographique sur l'économie, l'utilisation des terres et le besoin d'infrastructures et de services municipaux. Elle peut refléter une baisse du nombre moyen de personnes par ménage plutôt qu'un mouvement d'immigration ou de migration d'entrée ou accompagner celles-ci.

En dépit d'une faible croissance démographique dans la MRC entre 1981 et 2001, le nombre de ménages s'est accru de près de 3 500, ou 35,9 %, durant cette même période (tableau 6). Le taux de croissance était très élevé à Rivière-du-Loup, Saint-Antonin et Saint-Modeste, et relativement élevé dans le village et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna (la ZEL). La croissance du nombre de ménages dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna était également plus rapide que la moyenne de la MRC entre 1996 et 2000.

Tableau 6 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Croissance du nombre de ménages, 1981-2001, par municipalité

Municipalité	1981	1986	1991	1996	2001	Écart (en %)	
						1981 à 2001	1996 à 2001
L'Isle-Verte	555	590	585	615	605	9,0	-1,6
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	20	20	25	25	25	25,0	0,0
Notre-Dame-du-Portage	375	380	435	480	475	26,7	-1,0
Rivière-du-Loup	5 320	5 635	6 455	7 305	7 700	44,7	5,4
Saint-Antonin	880	965	1 100	1 200	1 245	41,5	3,8
Saint-Arsène	325	355	370	390	405	24,6	3,8
Saint-Cyprien	325	350	380	410	430	32,3	4,9
Saint-Épiphane	320	335	345	345	360	12,5	4,3
Saint-François-Xavier-de-Viger	120	130	115	115	120	0,0	4,3
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	205	215	215	245	260	26,8	6,1
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	365	385	405	440	450	23,3	2,3
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	400	430	430	470	475	18,8	1,1
Saint-Modeste	210	250	295	315	325	54,8	3,2
Saint-Paul-de-la-Croix	170	175	160	170	160	-5,9	-5,9
MRC de Rivière-du-Loup	9 590	10 215	11 315	12 525	13 035	35,9	4,1

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

3.3.4 Éducation et formation

Le niveau de scolarisation et de formation d'une population constitue un indicateur de mesure de sa capacité à satisfaire aux besoins en matière d'emplois d'un projet proposé.

Le tableau 7 présente une ventilation de la population de la MRC selon le niveau de scolarisation et de formation.

Tableau 7 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Niveaux de scolarisation et de formation des personnes de 20 ans et plus en 2001, par municipalité

Municipalité	Moins que secondaire 1 (%)	Secondaire 1 à 5 (%)	Diplôme d'études professionnelles (%)	Cégep (%)	Études universitaires (%)	Population de 20 ans et plus
L'Isle-Verte	26,2	35,3	14,0	19,9	4,5	1 105
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	-	-	-	-	-	45
Notre-Dame-du-Portage	6,7	21,8	14,5	18,4	39,1	895
Rivière-du-Loup	16,1	30,2	15,8	22,1	15,8	13 380
Saint-Antonin	21,0	30,0	23,0	20,0	6,0	2 430
Saint-Arsène	13,4	33,1	18,5	23,6	10,8	785
Saint-Cyprien	24,1	41,0	12,7	14,5	7,8	830
Saint-Épiphane	22,7	41,4	19,5	11,7	3,1	640
Saint-François-Xavier-de-Viger	54,5	27,3	11,4	11,4	0,0	220
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	15,9	28,0	18,7	21,5	15,0	535
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	13,1	30,4	18,5	17,9	19,0	840
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	25,7	31,6	18,7	16,6	7,5	935
Saint-Modeste	16,9	26,9	20,0	26,9	10,0	650
Saint-Paul-de-la-Croix	27,1	27,1	23,7	18,6	3,4	295
MRC de Rivière-du-Loup	18,0	30,7	16,9	20,7	13,7	23 585
Bas-Saint-Laurent	21,4	32,7	13,3	19,2	13,4	148 435
Québec	15,9	31,0	11,5	21,3	20,3	5 371 950

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

Les degrés de scolarisation et de formation dans la MRC en 2001 étaient essentiellement similaires à ceux de l'ensemble de la population du Québec, sinon que le nombre de personnes qui avaient entrepris des études universitaires était inférieur d'environ un tiers.

On observait des écarts importants sur les plans de la scolarisation et de la formation au sein de la MRC :

- la proportion de la population ayant atteint un niveau de scolarisation inférieur au secondaire 1 était excessivement élevé (54,5 %) à Saint-François-Xavier-de-Viger et très élevé (>20 %) à L'Isle-Verte, Saint-Antonin, Saint-Cyprien, Saint-Épiphane, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et Saint-Paul-de-la Croix;
- la proportion de personnes vivant à Notre-Dame-du-Portage qui avaient effectué des études universitaires (39,1 %) était près de deux fois plus élevée que dans l'ensemble de la population du Québec (20,3 %);
- la proportion de résidents de Rivière-du-Loup (15,8 %) et du village (19,0 %) et de la paroisse (15,0 %) de Saint-Georges-de-Cacouna qui avaient effectué des études universitaires était plus élevée que la

moyenne de la MRC (13,7 %), tout en demeurant dans tous les cas plus faible que le pourcentage pour la population du Québec (20,3 %).

La proportion de la population de la MRC détenant un diplôme d'études professionnelles était presque 50 % plus élevée que celle de l'ensemble de la population du Québec.

En 2001, près de 19 % de la population de la ZEL avait obtenu un diplôme d'une école de métiers, ce qui est légèrement supérieur au chiffre applicable à la MRC (16,9 %) et supérieur de 60 % à celui de l'ensemble de la population du Québec.

3.3.5 Emploi et chômage

Les données sur l'emploi et le chômage sont pertinentes pour évaluer les impacts d'un projet proposé sur l'emploi, y compris la disponibilité de la main-d'œuvre capable de combler les genres d'emplois qui seront créés.

3.3.5.1 Taux d'activité et de chômage

Le tableau 8 présente des indicateurs sur le marché de travail dans les municipalités de la MRC en 2001, de même que pour l'ensemble de la MRC, la Région administrative et la province de Québec pour 1996 et 2001.

La main-d'œuvre active (personnes occupant un emploi ou en recherche d'emploi) dans la MRC en 2001 s'élevait à 16 185 personnes, ce qui représente 62,4 % de la population de 15 ans et plus. Ce chiffre était inférieur de 1,2 % à celui de l'ensemble de la population du Québec, mais de 3,4 % supérieur à celui de la Région administrative.

Le taux de chômage dans la MRC a baissé d'environ 3 % entre 1996 et 2001, alors qu'il était 0,7 % plus élevé que le taux de chômage global au Québec, mais inférieur de 1,6 % à celui de la Région administrative.

Tableau 8 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Indicateurs du marché de la main-d'œuvre, 1996 et 2001, par municipalité

Municipalité	15 ans et plus	Population active	Nombre de personnes sans emploi	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)
MRC par municipalité – 2001					
L'Isle-Verte	1 230	735	75	59,8	10,2
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	45	-	-	-	-
Notre-Dame-du-Portage	955	610	40	63,9	6,6
Rivière-du-Loup	14 725	9 185	720	62,4	7,8
Saint-Antonin	2 640	1 810	195	68,6	10,8
Saint-Arsène	895	555	55	62,0	9,9
Saint-Cyprien	915	490	115	53,6	23,5
Saint-Épiphane	680	400	55	58,8	13,8
Saint-François-Xavier-de-Viger	245	140	15	57,1	10,7
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	585	385	25	65,8	6,5
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	900	550	55	61,1	10,0
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 065	605	60	56,8	9,9
Saint-Modeste	725	565	105	77,9	18,6
Saint-Paul-de-la-Croix	320	155	10	48,4	6,5
MRC – 2001	25 925	16 185	1 525	62,4	9,4
MRC – 1996	25 440	15 440	1 905	60,7	12,3
Région administrative – 2001	168 400	99 300	10 900	59,0	11,0
Région administrative – 1996	163 505	93 450	15 555	57,2	16,6
Québec – 2001	5 984 600	3 806 900	332 300	63,6	8,7
Québec – 1996	5 673 470	3 536 205	417 075	62,3	11,8

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

La variabilité du taux d'activité dans la MRC était relativement faible en 2001, mais le taux à Saint-Paul-de-la-Croix était inférieur de 14,0 % à la moyenne dans la MRC, alors qu'il était supérieur de 15,5 % à Saint-Modeste.

Par opposition, les taux de chômage en 2001 étaient beaucoup plus variables :

- le taux de chômage à Saint-Modeste (18,6 %) était environ deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la MRC (9,4 %), alors qu'à Saint-Cyprien (23,5 %), il était 2,5 fois plus élevé que dans l'ensemble de la MRC;
- à Saint-Paul-de-la-Croix (6,5 %), dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna (6,5 %) et à Notre-Dame-du-Portage (6,6 %), le taux de chômage était environ 30 % inférieur à celui de la MRC (9,4 %);
- le taux de chômage dans le village de Saint-Georges-de-Cacouna (10,0 %) était semblable à celui de la MRC (9,4 %).

3.3.6 Répartition des emplois et des déplacements quotidiens des travailleurs

La figure 3 illustre les déplacements quotidiens liés au travail au sein de la MRC en 1991. Elle montre que Rivière-du-Loup a constitué une importante source d'emplois pour les résidants des autres communautés au sein de la MRC, sans doute en raison du grand nombre d'emplois offerts dans le secteur tertiaire (section 3.7). Sur les autres municipalités, quatre seulement (Saint-Antonin, Saint-Arsène et le village et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna) ont attiré des travailleurs provenant de Rivière-du-Loup.

Le rapport de la Commission municipale du Québec (2003, Annexe 2) montrait que, en 2003, Rivière-du-Loup demeurait une importante source d'emplois pour toutes les autres municipalités de la MRC, à l'exception de Saint-Cyprien et de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Un examen des modèles de déplacements domicile-travail et des lieux de travail des résidants de la paroisse et du village de Saint-Georges-de-Cacouna en 2001, fondé sur des données de Statistique Canada, montre que (Larouche 2005, communication personnelle) :

- les deux communautés offraient des occasions d'emploi à moins de 20 % de leurs travailleurs;
- aucun résidant du village ne travaillait dans la paroisse, mais un nombre important de résidants de la paroisse travaillaient dans le village;
- la plupart des travailleurs des deux communautés travaillaient à Rivière-du-Loup;
- de petits nombres de travailleurs de chacune des communautés faisaient quotidiennement la navette à des municipalités régionales de comté adjacentes;
- le village, mais non la paroisse, fournissait un nombre important d'emplois à des non-résidants.

Le tableau 9 montre que la seule communauté comptant plus d'emplois que de résidants faisant partie de la main-d'œuvre en 1991 était Rivière-du-Loup. Les autres municipalités se retrouvaient dans trois autres grandes catégories :

- celles qui offraient entre 40 et 60 % des emplois nécessaires pour la main-d'œuvre résidante, soit : Saint-Cyprien, le village et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna et Saint-Modeste;
- celles qui offraient entre 20 et 40 % des emplois nécessaires pour la main-d'œuvre résidante, soit : L'Isle-Verte, Saint-Antonin, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et Saint-Paul-de-la-Croix;
- celles qui offraient moins de 20 % des emplois nécessaires pour la main-d'œuvre résidante, soit : Notre-Dame-du-Portage, Saint-Arsène et Saint-Épiphanie.

Tableau 9 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Taux d'attraction de la main-d'œuvre en 1991, par municipalité

Municipalité	Nombre total d'emplois dans la municipalité (colonne 1)	Nombre de résidants faisant partie de la main-d'œuvre (colonne 2)	Taux d'attraction de la main-d'œuvre (%) (colonne 1 x 100/colonne 2)
L'Isle-Verte	230	620	37,1
Notre-Dame-du-Portage	70	605	11,6
Rivière-du-Loup	8 760	7 380	118,7
Saint-Antonin	395	1 325	29,8
Saint-Arsène	65	445	14,6
Saint-Cyprien	275	455	60,4
Saint-Épiphanie	55	315	17,5
Saint-François-Xavier-de-Viger	Aucune donnée	100	-
Saint-Georges-de-Cacouna (village et paroisse)	305	725	42,1
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	110	390	28,2
Saint-Modeste	245	415	59,0
Saint-Paul-de-la-Croix	45	145	31,0

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

En 2001, au sein du village de Saint-Georges-de-Cacouna, le nombre de personnes ayant 15 ans ou plus s'établissait à 900. En tout, 550 étaient actives au sein de la main-d'œuvre, alors que 55 étaient sans emploi (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004). Selon Statistique Canada (2001), la main-d'œuvre employée était constituée de 255 hommes (51 %) et de 245 femmes (49 %).

Le tableau 10 présente une ventilation de la main-d'œuvre expérimentée dans la ZEL en 2001.

Tableau 10 Village et paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna : Main-d'œuvre expérimentée par secteur industriel et emploi, 2001

	Village de Saint-Georges-de-Cacouna			Paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Secteur industriel						
Total – Main-d'œuvre expérimentée	535	290	245	380	205	170
Agriculture et autres secteurs industriels fondés sur les ressources	15 (2,8 %)	15 (5,2 %)	0	65 (17,1 %)	55 (26,8 %)	10 (5,9 %)
Industries de fabrication et de construction	110 (20,6 %)	95 (32,8 %)	15 (6,1 %)	60 (15,8 %)	60 (29,3 %)	0
Commerce de gros et de détail	105 (19,6 %)	30 (10,3 %)	70 (28,6 %)	70 (18,4 %)	25 (12,2 %)	50 (29,4 %)
Finance et immobilier	10 (1,9 %)	10 (3,5 %)	0	20 (5,3 %)	0	20 (11,8 %)
Santé et éducation	110 (20,6 %)	25 (8,6 %)	90 (36,7 %)	60 (15,8 %)	30 (14,6 %)	35 (20,6 %)
Services aux entreprises	90 (16,8 %)	80 (27,6 %)	15 (6,1 %)	45 (11,8 %)	20 (9,8 %)	20 (11,8 %)
Autres services	95 (17,8 %)	30 (10,3 %)	60 (24,5 %)	60 (15,8 %)	25 (12,2 %)	30 (17,7 %)
Occupation						
Total – Main-d'œuvre expérimentée	540	285	245	380	205	175
Postes en gestion	45 (8,3 %)	40 (14,0 %)	0	30 (7,9 %)	20 (9,8 %)	10 (5,7 %)
Postes en affaires, finance et administration	65 (12,0 %)	35 (12,3 %)	35 (14,3 %)	55 (14,5 %)	0	50 (28,6 %)
Postes en sciences naturelles et appliquées et postes connexes	10 (1,9 %)	10 (3,5 %)	0	10 (2,6 %)	10 (4,9 %)	0
Postes dans le domaine de la santé	20 (3,7 %)	0	20 (8,2 %)	15 (4,0 %)	10 (4,9 %)	10 (5,7 %)
Sciences sociales, enseignement, services gouvernementaux et religion	85 (15,7 %)	35 (12,3 %)	50 (20,4 %)	25 (6,6 %)	10 (4,9 %)	15 (8,6 %)
Arts, culture, loisirs et sports	20 (3,7 %)	0	15 (6,1 %)	0	0	0
Postes dans la vente et les services	145 (26,9 %)	35 (12,3 %)	110 (44,9 %)	115 (30,3 %)	25 (12,2 %)	90 (51,4 %)
Métiers, opérateurs de véhicules de transport et d'équipement et postes connexes	115 (21,3 %)	115 (40,4 %)	0	75 (19,7 %)	70 (34,2 %)	0
Postes propres au secteur primaire	10 (1,9 %)	10 (3,5 %)	0	65 (17,1 %)	60 (29,3 %)	0
Postes propres au traitement, à la fabrication et aux services publics	20 (3,7 %)	20 (7,0 %)	0	0	0	0

Source : Statistique Canada (2001).

En 2001, dans le village de Saint-Georges-de-Cacouna, les secteurs industriels de la fabrication et de la construction et les services aux entreprises employaient 60 % des travailleurs masculins expérimentés, tandis que la vente de gros et de détail, la santé et l'enseignement et les autres services employaient 90 % des travailleuses expérimentées.

Si on analyse le marché en se basant sur les postes, 3,5 % seulement des hommes et aucune des femmes habitant le village en 2001 occupaient des postes propres au secteur primaire. Les métiers, les opérateurs de véhicules de transport et d'équipement et les postes connexes représentaient 40 % des emplois occupés par

des travailleurs masculins expérimentés, alors que les postes dans la vente et les services, en sciences sociales, enseignement, les services gouvernementaux et religion, les postes en affaires, finance, et administration et en gestion représentaient collectivement 51 % des postes de plus. On ne comptait qu'un petit nombre de travailleurs (20) occupant des emplois propres au traitement, à la fabrication et aux services publics. Le secteur de la vente et des services employait 45 % des travailleuses expérimentées. Les femmes n'étaient nullement représentées dans les emplois propres au traitement, à la fabrication et aux services publics, dans les emplois propres au secteur primaire, parmi les métiers, les opérateurs de véhicules de transport et d'équipement et les postes connexes, dans le secteur des sciences naturelles et appliquées et les postes connexes et dans les postes en gestion. Par opposition, les hommes n'étaient nullement représentés dans les domaines des arts, de la culture, des loisirs, des sports et de la santé.

Dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, le nombre de personnes ayant 15 ans et plus en 2001 s'établissait à 585. En tout, 385 d'entre elles étaient actives dans la main-d'œuvre, et le nombre de sans emploi s'élevait à 25 (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004). Selon Statistique Canada (2001), la main-d'œuvre active était composée de 190 hommes (52,8 %) et 175 femmes (47,2 %).

En ce qui a trait aux secteurs industriels, la grande différence entre le village et la paroisse en 2001 résidait dans l'importance plus grande de l'agriculture et des autres secteurs industriels fondés sur les ressources dans la paroisse : 17,1 % de la main-d'œuvre expérimentée contre 2,8 %. Néanmoins, l'agriculture et les secteurs industriels fondés sur les ressources ne représentaient pas des sources dominantes d'emplois dans ces deux communautés.

En ce qui a trait aux types d'emplois, les principales différences entre les deux communautés en 2001 étaient les suivantes :

- l'absence, dans la paroisse, d'emplois propres au traitement, à la fabrication et aux services publics, qui ne représentaient toutefois que 3,7 % de la main-d'œuvre expérimentée dans le village;
- l'importance plus grande des emplois propres au secteur primaire dans la paroisse (17,1 %) que dans le village (1,9 %);
- l'absence d'emplois dans les domaines des arts, de la culture, des loisirs et des sports dans la paroisse;
- pratiquement tous les membres de la main-d'œuvre expérimentée dans les secteurs des affaires, de la finance et de l'administration dans la paroisse étaient des femmes, alors que ces emplois étaient divisés de manière égale entre les hommes et les femmes dans le village;
- les femmes représentaient le tiers de la main-d'œuvre expérimentée de la paroisse occupant des postes en gestion, tandis qu'on ne comptait aucune femme occupant ce genre d'emplois dans le village.

3.3.7 Revenu

Le revenu des ménages avant un projet de développement constitue un point de référence permettant de quantifier ses impacts potentiels sur le revenu.

Le tableau 11 montre que, en 2001, pour l'ensemble de la MRC, la proportion des ménages à haut revenu (70 000 \$/an et plus) (16 %) était inférieure de 7 % à la proportion dans l'ensemble du Québec (23 %).

Tableau 11 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Revenu des ménages en 2001, par municipalité

Municipalité	Nombre de ménages	Moins de 30 000 \$ (%)	30 000 à 69 999 \$ (%)	70 000 \$ et plus (%)	Revenu moyen (\$)
L'Isle-Verte	610	50	44	6	34 036
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	-	-	-	-	-
Notre-Dame-du-Portage	475	18	53	29	66 574
Rivière-du-Loup	7 700	42	39	19	43 119
Saint-Antonin	1 250	32	57	12	42 922
Saint-Arsène	400	30	63	8	43 133
Saint-Cyprien	435	43	52	5	37 524
Saint-Épiphanie	360	55	35	11	32 106
Saint-François-Xavier-de-Viger	120	59	41	0	28 842
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	260	20	56	24	56 700
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	450	34	49	17	43 587
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	475	36	53	11	41 609
Saint-Modeste	330	25	55	20	45 352
Saint-Paul-de-la-Croix	160	61	33	6	36 871
MRC de Rivière-du-Loup	13 025	40	44	16	43 066
Bas-Saint-Laurent	81 820	-	-	-	40 044
Québec	2 978 110	36	41	23	49 998

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

On observait une variabilité considérable du revenu des ménages dans la MRC :

- Notre-Dame-du-Portage (29 %) comptait 6 % de ménages dans la catégorie du haut revenu de plus que l'ensemble de la population du Québec (23 %).
- Rivière-du-Loup (19 %), la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna (24 %) et Saint-Modeste (20 %) étaient les seules municipalités de la MRC à se situer à moins de 4 % du pourcentage des ménages à haut revenu que l'on retrouve dans la population du Québec (23 %), alors que le village de

Saint-Georges-de-Cacouna (17 %) comptait 6 % moins de ménages à haut revenu que dans l'ensemble du Québec.

- Dans sept municipalités (L'Isle-Verte (6 %), Saint-Arsène (8 %), Saint-Cyprien (5 %), Saint-Épiphanie (11 %), Saint-François-Xavier-de-Viger (0 %), Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (11 %) et Saint-Paul-de-la-Croix (6 %)), le pourcentage de ménages à haut revenu était inférieur de plus de la moitié à celui de l'ensemble de la population du Québec (23 %).

Le revenu moyen des ménages dans la MRC en 2001 était supérieur de 7,5 % à celui des ménages dans l'ensemble de la Région administrative, mais inférieur de 13,9 % à celui de l'ensemble de la population du Québec.

3.3.8 Cohésion sociale

Les indicateurs de cohésion sociale fournissent une certaine mesure de la capacité d'une région à absorber les tensions potentielles liées à un développement, notamment les impacts potentiels liés à sa construction, y compris les mécontentements entre résidents quant à l'aspect souhaitable du développement en question et les tensions pouvant résulter de l'arrivée d'une importante main-d'œuvre provenant de l'extérieur pour la construction (voir, à titre d'exemple, Murray et Butts, June 1999). Ces tensions seront vraisemblablement concentrées dans la ZEL. Par conséquent, aucune donnée n'est présentée pour la ZER.

Selon plusieurs indices, il existe un degré élevé de cohésion parmi et entre les résidents du village et ceux de la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna :

- les deux populations sont catholiques à raison de plus de 97 % (Statistique Canada, 2001);
- le français est la langue de la majorité des deux populations (Statistique Canada, 2001);
- des représentants des deux communautés ont pris part à la journée portes ouvertes du 5 octobre 2004, et ils semblaient avoir de nombreux points de vue en commun;
- il n'y a que très peu de migration de sortie et d'immigrants (Statistique Canada, 2001);
- les niveaux de migration de sortie et d'émigration sont peu élevés (Statistique Canada, 2001);
- les deux communautés prennent part à de nombreuses organisations régionales, dont l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent, le Centre local d'emploi de Rivière-du-Loup, le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup et le Fonds régional de solidarité Bas-Saint-Laurent (Québec PME, non daté a, b);

- la santé financière des deux communautés est bonne (Commission municipale du Québec 2003);
- dans les Pages jaunes de Rivière-du-Loup et de ses environs, on retrouve 11 organismes bénévoles communautaires, allant du Club optimiste de Cacouna au Centre-jeunes de Cacouna et au Club de l'Âge de l'Or de Cacouna.

Au plan des relations entre les deux conseils municipaux, toutefois, les signes de cohésion sont plus rares. La séparation entre la paroisse et le village remonte à une mésentente quant à la responsabilité de l'entretien des trottoirs en bois du village en 1872 (Commission municipale du Québec, 2003). Ces dernières années, la question des fusions municipales a constitué une source particulière de tensions entre les conseils municipaux (Commission municipale du Québec, 2003; Dumont 2005, communication personnelle). Une option envisageable concernant une fusion entre la paroisse et la Ville de Rivière-du-Loup, et excluant le village s'il ne souhaitait pas en faire partie (Dumont 2005, communication personnelle), aggraverait sans doute les tensions entre la paroisse et le village. La décision récente de la paroisse de continuer à s'adresser à Rivière-du-Loup plutôt qu'à la brigade du village pour obtenir ses services de protection contre les incendies a également aggravé les tensions (Radio-Canada, 2004).

RCGT (1999) a relevé les sources de tension suivantes entre les conseils du village et de la paroisse :

- des désaccords quant à l'importance de diverses questions d'intérêt commun et la meilleure façon de les résoudre :
- les « cicatrices » laissées par les anciens conflits.

3.4 INFRASTRUCTURES

L'information sur la nature et la répartition géographique des infrastructures dans la MRC est nécessaire à l'évaluation des effets potentiels du Projet. Elle permet également de voir en partie si toutes les infrastructures nécessaires pour le Projet existent. Si ce n'est pas le cas, il se pourrait qu'il faille construire de nouvelles infrastructures, ce qui modifierait les impacts potentiels du Projet.

3.4.1 Routes

À l'intérieur de la MRC, les composantes principales du réseau routier¹ sont :

- 31 km d'autoroute est-ouest, allant de la limite ouest de la MRC jusqu'à son intersection avec la route 132, dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna. À l'ouest de cette intersection, la route 132 dessert principalement la population locale et les touristes. À l'est, toutefois, elle dessert toutes sortes d'usagers, bien qu'elle soit à chaussée unique et n'aie que deux voies;
- 85 km de routes nationales, certaines étant orientées d'est en ouest et d'autres du nord au sud;
- 24 km de routes régionales nord-sud;
- 114 km de routes d'accès, de diverses orientations.

La figure 4 présente le réseau routier à l'intérieur de la MRC.

Les véhicules ont accès à la Côte-Nord par le traversier entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon (STQ, 2003; Harvey, 2005, communication personnelle; Michaud, 2004, communication personnelle). La traversée dure environ 65 minutes et il y a entre deux et cinq départs par jour, dans chacune des directions (Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup, non daté). La capacité du traversier est de 100 véhicules et 409 passagers (Pêches et Océans Canada, Mars 2000, p. 5-77). L'utilisation du traversier par les passagers, les véhicules et les marchandises a diminué entre 1991 et 1997, contrairement à l'utilisation par les camions (Pêches et Océans Canada, Mars 2000, p. 5-77). Le traversier n'est pas en service en février et mars.

¹ Les autoroutes sont des routes à circulation rapide sans intersections et avec un nombre limité d'accès. Les routes nationales comprennent les routes interrégionales et extra-provinciales, les routes entre les grandes villes (25 000 personnes et plus), les routes touristiques importantes, les routes d'accès aux aéroports, aux parcs et aux traversiers d'importance nationale et internationale. Les routes régionales relient les villes de 5 000 à 25 000 habitants entre elles et avec les grandes villes. Elles comprennent les routes entre les centres ruraux (moins de 5 000 habitants) de nature industrielle et les routes d'accès aux aéroports, ports et traversiers régionaux. Les routes d'accès relient les petites communautés rurales aux villes et aux ports et aéroports dans les régions isolées, et donnent accès aux parcs gouvernementaux et aux sites touristiques régionaux. Les routes locales relient les petits centres ruraux et donnent accès aux parcs industriels, aux sites d'industrie lourde, aux sites supra-municipaux d'élimination des déchets, aux aéroports locaux et aux autres installations (Transports Québec, sans date).

En hiver, un pont de glace de 2 km permet l'accès entre la côte et l'île Verte (Dionne, 2004, communication personnelle; Michaud, 2004) Il est généralement en service en janvier et février, mais peut être utilisé jusqu'en mars. Il est construit et géré par le personnel de la municipalité de L'Isle-Verte. Il est adapté aux motoneiges et aux véhicules tout-terrain. L'épaisseur de la glace est mesurée vers le milieu du chenal par un représentant de L'Isle-Verte (Seizer, 2005, communication personnelle). Une épaisseur de cinq à six pouces de glace est considérée sécuritaire (Seizer, 2005, communication personnelle), ce qui peut se comparer à l'épaisseur requise pour l'atterrissage sur skis d'un avion Twin Otter (sept pouces) et qui est supérieur à celle requise pour un toboggan automoteur se déplaçant lentement (quatre pouces) (Adams, 1976, p. 91). Environ 100 personnes utilisent le pont de glace annuellement, chacune faisant plusieurs traversées. Son emplacement varie selon les années (Dionne, 2004, communication personnelle), mais, selon Michaud (2004), il se trouve généralement dans la partie du détroit la plus proche du terminal proposé, connue dans la région sous le nom de « bout d'en haut » (voir la figure 4).

La figure 5 renferme de l'information sur la circulation routière quotidienne moyenne dans la MRC en 2000, et le tableau 12 présente de l'information plus détaillée sur l'année 1995.

En 1995, la circulation quotidienne moyenne en été sur la plupart des routes était environ deux fois plus intense qu'en hiver. On note cependant des exceptions, dont la route 132 à Saint-Georges-de-Cacouna, où la circulation quotidienne moyenne en hiver ne baisse que de 18,4 % par rapport à l'été. La circulation quotidienne moyenne sur le tronçon de l'autoroute 20 adjacent à Saint-Georges-de-Cacouna en été était légèrement deux fois plus intense que la circulation quotidienne moyenne en hiver.

Il arrive qu'il y ait de la congestion sur la route 132 entre la jonction avec l'autoroute 20 et la limite est de la MRC. Le ministère des Transports du Québec prévoit prolonger l'autoroute 20 de 21,6 km vers l'est (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004), mais aucune date n'a encore été fixée.

Les restrictions suivantes au passage des poids lourds pouvant affecter le Projet sont en vigueur (MTQ, 2004a) :

- **Accès restreint :** route 132 entre Cacouna et la jonction avec l'autoroute 20;
- **Accès interdit :** route 132 à l'ouest du village de Saint-Georges-de-Cacouna; route de l'Église à Cacouna. Il est toutefois possible d'obtenir des dispenses afin d'assurer le transport local.

Tableau 12 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Circulation sur certaines routes, 1995

Emplacement (Jonctions-tronçons)	Moyenne quotidienne annuelle	Moyenne quotidienne en été	Moyenne quotidienne en hiver	Véhicules commerciaux (%)	Écart hiver-été (%)
Autoroute 20					
Notre-Dame-du-Portage (08-010)	12 000	15 400	9 300	22	65,6
Saint-Georges-de-Cacouna (08-09)	5 800	8 100	4 000	13	102,5
Route 132					
Notre-Dame-du-Portage (12-10)	3 300	4 600	2 200	3 ^(a)	109,1
Saint-Georges-de-Cacouna, rue Sénéchal (12-60)	2 500	2 700	2 280	5 ^(a)	18,4
L'Isle-Verte (12-100)	6 300	8 500	4 500	20	88,9
Route 185					
Notre-Dame-du-Portage (01-190)	4 100	5 600	2 800	21	100,0
Rivière-du-Loup, boul. de la Plaine (01- 141)	7 500	8 100	6 700	-	20,9
Saint-Antonin, rue Principale (01-120)	6 400	8 200	4 900	27 ^(a)	67,3
Saint-Antonin, Station Irving (01-110)	6 400	8 200	2 900	27 ^(a)	182,8
Route 291					
Rivière-du-Loup, Michon (01-080)	1 970	2 350	1 590	10	47,8
Saint-Épiphane (01-50)	1 070	1 290	870	12	48,3
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (01-30)	1 070	1 290	870	12	48,3
Route 293					
Entre Saint-Cyprien et le lac Témiscouata (01-20)	1 030	1 120	930	-	20,4

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

^(a) Sur la base de relevés automatisés.

L'accès au site du Projet se fera essentiellement à partir de la sortie 514 de l'autoroute 20 via l'avenue du Port. Les véhicules, principalement les poids lourds, qui accèdent au site du Projet proposé pourront contourner le réseau routier local et les limites du village de Saint-Georges-de-Cacouna, sauf à partir du croisement entre l'avenue du Port et la route 132.

3.4.1.1 Rail

À l'intérieur des limites de la MRC, une ligne ferroviaire traverse les municipalités de Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup, Saint-Arsène et L'Isle-Verte.

À l'ouest de Rivière-du-Loup, la ligne appartient au Canadien National et fait partie du corridor Halifax-Chicago de l'axe transcontinental, qui s'étend depuis Halifax jusqu'à Vancouver en passant par Montréal et Toronto (MTQ, 2004). À

l'est de Rivière-du-Loup, le chemin de fer appartient à la Société des chemins de fer du Québec. Il y a un train de voyageurs vers l'est et un vers l'ouest par jour, sauf le mercredi.

La seule installation importante de déchargement de marchandises se trouve à Rivière-du-Loup. Le poids et les dimensions maximum des marchandises dépendent de nombreux facteurs, dont le type de wagon utilisé et l'itinéraire. Les charges d'une largeur excédant 13 pi 6 po font l'objet d'une tarification ferroviaire particulière (Anderson, 2004). Il n'y a pas d'installations de conteneurs intermodaux (Gillespie, 2004, communication personnelle).

Il n'est pas prévu de moderniser l'infrastructure ferroviaire dans la MRC, mais le Gouvernement du Québec a fait part de sa volonté d'apporter une contribution financière à la construction de lignes secondaires et d'installations de transfert pour les entreprises générant d'importants volumes de marchandises (MTQ, 2004).

La MRC souhaite encourager le transport intermodal (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004, p. 19-18). Cela exigerait le prolongement de la ligne ferroviaire jusqu'au port de Gros-Cacouna au coût approximatif de 15 000 000 \$, ce qui comprend la construction d'un pont au-dessus de l'autoroute 20 et celle d'un tunnel sous la route 132.

3.4.2 Installations maritimes

3.4.2.1 Port de Gros-Cacouna

Le port de Gros-Cacouna se trouve dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna (figure 6) et appartient à Transport Canada. C'est le seul port commercial en eaux profondes dans la MRC. Il a été inauguré en 1981 et offre un accès toute l'année avec le recours occasionnel à un brise-glace. Les principales marchandises transitant par le port comprennent des produits forestiers, du bois de scierie, des marchandises générales et des matières sèches en vrac.

Le port n'a généralement pas été utilisé à pleine capacité au cours des 10 dernières années. Entre 1980 et 1994, le port a principalement servi à exporter des produits forestiers, mais on a observé une baisse d'environ 50 % du volume des exportations depuis 1995 (Commission municipale du Québec, 2003 : 27)

La Commission de développement du parc portuaire de Gros-Cacouna a effectué une étude de faisabilité afin d'évaluer la viabilité économique du transport de marchandises en conteneurs en provenance et à destination de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, dans le but de soulager la circulation très intense sur la route 138, qui longe la Côte-Nord. Ce projet n'a pas de promoteur (Huot, 2005, communication personnelle).

Il se pourrait que le port connaisse d'autres développements, mais uniquement dans le but de combler les besoins de projets industriels qui y seraient éventuellement implantés (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004, p. 20-11).

L'annexe C renferme de l'information technique sur le port.

3.4.2.2 Autres installations maritimes

Transport Canada possède et exploite un port commercial à Rivière-du-Loup, qui comprend une jetée, un quai de déchargement, un brise-lames et une marina. Le traversier reliant Rivière-du-Loup à Saint-Siméon utilise ces installations. L'infrastructure est délabrée et la MRC considère sa réfection au coût approximatif de 20 millions \$ comme une priorité (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004, p. 20-11). En 1997, la marina comptait 32 membres, possédant 17 voiliers et 15 bateaux à moteur, et recevait la visite de 368 voiliers et 90 bateaux à moteur (Pêches et Océans Canada, Mars 2000, p. 5-111).

Le Club nautique de Rivière-du-Loup envisage de déplacer sa marina du port de Rivière-du-Loup au port de Gros-Cacouna (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004, p. 20-4). Elle envisage cette possibilité en raison de l'envasement du port de Rivière-du-Loup et du fait que les marées y limitent l'accès aux embarcations de plaisance.

On trouve de petits quais convenant à la navigation de plaisance, à la pêche sportive et à la pêche commerciale à petite échelle à Notre-Dame-du-Portage, à la rivière des Vases dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, à L'Isle-Verte et dans l'île Verte. Tous sont en bon état (SFPQ, 1^{er} novembre 2002).

3.4.3 Installations de transport aérien

On compte un aéroport et quatre héliports dans la MRC (figure 6) (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004; Ville de Rivière-du-Loup, 2000; Transport Canada, 2004).

L'aéroport de Rivière-du-Loup se trouve à Notre-Dame-du-Portage, à 11 km au sud de Rivière-du-Loup. Il appartient à la Ville de Rivière-du-Loup depuis 2003. Il dessert les municipalités régionales de comté de Rivière-du-Loup, Kamouraska, Les Basques et Témiscouata. Il peut également servir d'aéroport de rechange pour la Ville de Québec. La piste est pavée sur 1 830 m par 45 m et elle peut recevoir des avions d'une capacité de 90 sièges, comme les modèles ATR-42 et DC-9. L'aéroport n'offre pas de service de transport aérien régulier mais accueille des vols de plaisance et des vols commerciaux et nolisés en plus de servir en cas d'urgence médicale. Le nombre de mouvements d'aéronefs est en baisse constante depuis 1997. Il s'établissait à 1 879 en 2002.

Les hélicoptères situés à la rivière des Vases à Saint-Georges-de-Cacouna et dans l'île de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs sont publics et appartiennent au ministère des Transports du Québec (MTQ, 2004, p. 5a). Les autres hélicoptères, qui appartiennent au ministère de la Défense nationale et à Transport Canada, se trouvent tous deux à Rivière-du-Loup. Ils ne sont généralement pas accessibles au public, mais peuvent l'être moyennant une autorisation (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004, tableau 20-3

En ce qui a trait aux vols réguliers, la MRC est desservie par l'aéroport régional de Mont-Joli, qui se trouve à environ 130 km au nord-est de Rivière-du-Loup dans la Municipalité régionale de comté de La Mitis.

3.4.4 Énergie

Les principaux éléments du réseau d'électricité d'Hydro-Québec dans la MRC sont les suivants (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004, p. 21-1-21-2) :

- 75 km de lignes de transport à 315 kV;
- 66 km de lignes de transport à 230 kV;
- 120,75 km de lignes de transport à 120 kV;
- des postes de distribution à Rivière-du-Loup, dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna et à Saint-Antonin;
- un câble sous-marin reliant l'embouchure de la rivière des Vases à l'île Verte.

À l'heure actuelle, Hydro-Québec ne prévoit pas construire d'installations de production ou de transport dans un proche avenir.

De plus, on retrouve les installations suivantes dans la MRC (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004, p. 21-1-21-2):

- Algonquin Power Systems exploite une centrale au fil de l'eau d'une puissance de 2,5 MW sur la rivière du Loup depuis 1995 et fournit l'électricité à Hydro-Québec;
- Hydro-Fraser exploite une centrale au fil de l'eau d'une puissance de 2,3 MW sur la rivière du Loup depuis 1992 et fournit l'électricité à Hydro-Québec;
- Pâte Mohawk Limitée exploite un barrage de 12 m de haut à Saint-Antonin, qui fournit de l'eau à une machine de défibrage;
- F.F. Soucy exploite un poste de distribution privé réduisant la tension pour son usine de papier journal de Rivière-du-Loup.

SkyPower Corporation et Hydro-Québec Production ont signé une entente en vertu de laquelle SkyPower construira un super parc éolien d'une puissance de 200 MW dans la MRC (SkyPower Corporation, 2004). Les emplacements précis des éoliennes n'ont pas encore été déterminés, mais on s'attend à ce qu'elles se trouvent dans les municipalités de L'Isle-Verte, de Saint-Épiphanie, de Saint-Arsène et dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna. Ce projet créera environ 300 emplois pendant la construction et 20 emplois permanents pendant la phase d'exploitation. Une capacité installée de 9 MW sera disponible en 2006 et constituera la phase d'essai initiale de ce projet. L'emplacement exact des éoliennes, la durée de la phase de construction, les types d'emplois qui seront créés pendant la construction et l'exploitation et d'autres détails restent à venir.

Une proposition en vue de construire une centrale hydroélectrique d'une puissance de 1,6 MW près de l'embouchure de la rivière Verte à L'Isle-Verte a été autorisée par la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Le projet a été abandonné en 2002-2003, parce que le Gouvernement du Québec a décidé de ne pas entreprendre la construction de projets hydroélectriques à petite échelle (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004, p. 21-2). Ce projet pourrait toutefois refaire surface en cas de changement de politique du Gouvernement du Québec, ce qui apparaît probable à l'heure actuelle (Commission de l'économie et du travail, 2004-11-18).

3.4.5 Télécommunications

Presque toutes les infrastructures de télécommunications se trouvent à Rivière-du-Loup, et le nombre de répéteurs dans la MRC est très restreint. Bell Canada possède un câble sous-marin suivant le tracé du câble d'Hydro-Québec décrit à la section 3.4.4. (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai, p. 21-3 – 21-6).

3.4.6 Pipelines

Il n'y a pas de pipelines dans la MRC ni sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent en aval de la région de Québec (Centre Saint-Laurent, 1996).

3.5 SERVICES PUBLICS

Il est pertinent de décrire les services publics disponibles à l'intérieur de la MRC pour deux raisons:

- afin de permettre d'évaluer comment ils peuvent être affectés par le projet;
- afin d'évaluer leur capacité à satisfaire les besoins du projet pendant les phases de construction et d'exploitation.

3.5.1 Services de santé et sociaux

Un certain nombre de services de santé et sociaux sont disponibles dans la MRC. Il n'y en a aucun dans la ZEL. Le tableau 13 donne la description et l'emplacement de ces services.

Tableau 13 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Installations et services des services de santé et sociaux

Établissement	Rôle/sphère d'activité	Emplacement	Personnel et capacité
Centre hospitalier régional du Grand-Portage	Services médicaux et d'urgence	Rivière-du-Loup	415 employés à temps plein et 295 à temps partiel, 145 lits, 16 lits de bébé
Saint-Joseph-de-Rivière-du-Loup		Rivière-du-Loup	141 lits
Saint-Antonin	Soins médicaux à domicile et hébergement pour les personnes âgées	Saint-Antonin	40 lits
Rééducation et service de toxicomanie		Rivière-du-Loup	
Unité de santé publique		Rivière-du-Loup	
Centre local de services communautaires	Services sanitaires et sociaux communautaires	Rivière-du-Loup, Saint-Épiphanie, L'Isle-Verte	
Centre de jeunesse du Bas-Saint-Laurent : services de protection sociale	Accueil, évaluation, soins		Neuf employés à temps plein et trois à temps partiel
Pavillon l'Ancrage	Centre d'accueil pour jeunes contrevenants de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	Six employés à temps plein et six à temps partiel. 12 places

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

Voici un résumé des données sur le service d'ambulance dans la MRC :

Coopérative des techniciens ambulanciers de l'Est-du-Québec (Bernier, 2005, communication personnelle)

- 23 à 25 techniciens ambulanciers à temps plein et à temps partiel, dont six de service en tout temps;
- trois ambulances;
- les véhicules et le personnel se trouvent à Rivière-du-Loup;
- le service d'ambulance est relié au service 911;
- les communautés de la MRC suivantes sont desservies : le village et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, Rivière-du-Loup, Saint-Modeste, Saint-Arsène, Notre-Dame-du-Portage, Saint-Antonin, Saint-Épiphanie et une partie de L'Isle-Verte;

Service Ambulance A.A. Inc. (Renouf 2005, communication personnelle)

- Deux points de service desservent la MRC, Saint-Cyprien et Trois-Pistoles;
- Saint-Cyprien dessert Saint-Cyprien, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Il y a une ambulance et deux techniciens de service tous les jours, 24 heures sur 24;
- Trois-Pistoles dessert une partie de L'Isle-Verte et Saint-Paul-de-la-Croix. Il y a deux techniciens pour chacune des trois ambulances. Le service est offert tous les jours, 24 heures sur 24;
- Il y a une infirmière et un secouriste opérationnel dans l'île, à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. En cas d'urgence, les méthodes d'évacuation varient selon la saison :
 - l'été, par bateau vers Trois-Pistoles, où l'ambulance prend la relève ;
 - l'hiver, vers Rivière-de-Loup, en motoneige par le pont de glace;
 - entre les saisons, par hélicoptère.

Le directeur exécutif du Centre hospitalier régional du Grand-Portage indique que les installations et les services sont utilisés à pleine capacité (April, 2004, communication personnelle).

3.5.2 Garderies

Les données les plus récentes, qui datent de 1994, indiquent qu'il y avait des garderies dans six des municipalités de la MRC : le village de Saint-Georges-de-Cacouna, Rivière-du-Loup, Saint-Modeste, Saint-Antonin, Saint-Cyprien et Saint-Épiphanie. Il y avait dix installations en tout : huit étaient des garderies en installation et deux, dont celle du village de Saint-Georges-de-Cacouna, étaient en milieu familial. La capacité d'accueil maximum d'enfants était de 520. Les délais d'attente variaient de 18 à 24 mois pour les bébés, à aucune attente pour les enfants plus âgés.(MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004, p. 22-5).

3.5.3 Établissements d'enseignement

Le tableau 14 donne un résumé des données pertinentes sur les écoles de la MRC.

Depuis 1999, l'effectif a diminué de 12,6 % dans les écoles primaires et de 14 % dans les écoles secondaires publiques. Pour la même période, l'effectif a augmenté dans la seule école secondaire privée (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004).

La Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup exploite un centre d'éducation pour adultes et un centre de formation professionnelle à Rivière-du-Loup. L'effectif au centre de formation était de 1 400 de 2002 à 2003 et les cours offerts comprenaient la mécanique de moteurs diesels, la technologie de l'information et les programmes relatifs à l'industrie des pâtes et papiers (CSKRDL, 2003).

Tableau 14 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Écoles

Écoles	Niveaux d'enseignement offerts	Emplacement	Élèves au niveau primaire
Publiques			
École Vents-et-Marées	Primaire	Cacouna	128
École Moisson-d'arts	Primaire Secondaire 1-2	L'Isle-Verte	83 36
École primaire Notre-Dame-du-Portage	Primaire	Notre-Dame-du-Portage	80
École la Croisée I	Primaire 1-2-3	Rivière-du-Loup	186
École Roy	Primaire 1-2-3	Rivière-du-Loup	125
École la Croisée II	Primaire 4-5-6	Rivière-du-Loup	214
École Joly	Primaire 4-5-6	Rivière-du-Loup	235
École primaire St-François-Xavier	Primaire	Rivière-du-Loup	314

Tableau 14 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Écoles (suite)

Écoles	Niveaux d'enseignement offerts	Emplacement	Élèves au niveau primaire
École secondaire Louperivienne	Secondaire	Rivière-du-Loup	1 457
École Lanouette	Primaire	Saint-Antonin	298
École Desbiens	Primaire	Saint-Arsène	68
École Notre-Dame-du-Sourire	Primaire 1-2-3	Saint-Épiphane	36
École Riou	Primaire 4-5-6	Saint-François-Xavier-de-Viger	46
École des Vieux-Moulins	Primaire Secondaire 1-2-3	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	97 61
École Saint-Modeste	Primaire	Saint-Modeste	68
École la Chanterelle	Primaire	Saint-Paul-de-la-Croix	27
École Saint-Cyprien	Primaire	Saint-Cyprien	105
Privées			
École privée Notre-Dame	Secondaire	Rivière-du-Loup	493

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

Il y a un Cégep à Rivière-du-Loup. L'effectif est de 1 350 élèves, soit 30 % aux cours pré-universitaires et 70 % aux cours techniques. On y offre notamment des programmes de spécialisation en soins infirmiers, en loisirs, en technologie de l'information, en électronique industrielle, en bureautique et en technologies administratives. Le Cégep offre également de l'aide aux entreprises qui désirent recruter des employés (Cégep de Rivière-du-Loup, 2004).

L'Université du Québec à Rimouski utilise les installations du Cégep. Environ 325 étudiants y prennent des cours crédités et 200 personnes âgées de plus de 55 ans prennent des cours non crédités (Cégep de Rivière-du-Loup, 2004).

Tous les établissements d'enseignement sont de langue française.

3.5.4 Parcs industriels

Les parcs industriels, qui sont établis selon la *Loi sur les immeubles industriels municipaux* sont en régie directe et sont gérés par un organisme gouvernemental ou quasi gouvernemental. Les zones industrielles, qui sont des entreprises du secteur privé, sont traitées à la section 3.6.3.

Il y a trois parcs industriels dans la MRC :

- à Rivière-du-Loup, d'une superficie disponible de 88,2 ha;
- dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, près du port, d'une superficie disponible de 103,5 ha;
- à Saint-Cyprien, d'une superficie disponible de 11,7 ha (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004).

Les employeurs suivants sont situés dans le parc industriel à Saint-Georges-de-Cacouna (Dubé, 2005, communication personnelle) : Le Groupe Deniso Lebel – ± 15 employés; Bétonnière du Golfe – 7 employés; Arc Tec – 3 employés; Ferblanterie GP – 2 employés; et Terrassement M.-L. Plourde – 3 employés.

Le parc n'est pas utilisé à pleine capacité; seul un quart de sa superficie est occupé. Cet état est assez stable depuis 10 ans. Une entreprise qui y était établie depuis 1993 a fermé ses portes en 2001, causant la perte de 20 emplois (Commission municipale du Québec, 2003), tandis qu'une autre, sur pied depuis 2002 et qui employait 60 personnes, a fermé ses portes après seulement six mois (D'Amours, 2005, communication personnelle).

Énergie Cacouna prévoit construire et exploiter un campement temporaire dans le parc industriel à Saint-Georges-de-Cacouna, et pourrait également y établir un parc de stationnement pour plusieurs centaines de véhicules.

3.5.5 Eaux usées et égouts

Le tableau 15 donne une vue d'ensemble de l'approvisionnement et du traitement de l'eau dans la MRC. Aucune municipalité n'a de capacité de réserve importante et plusieurs éprouvent des problèmes de qualité et de débit d'eau (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004).

Le puits tubé primaire est dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna. Il se situe sur un lot mesurant 26 172,63 m². Le lot n'est pas clôturé, mais le bassin de rétention l'est. Des négociations avec Rivière-du-Loup sont en cours afin d'augmenter le débit d'eau potable (Dubé, 2005, communication personnelle).

Il y a un puits de réserve dans le village de Saint-Georges-de-Cacouna, qui comprend une zone tampon clôturée d'environ 1 100 m², mais l'emplacement du puits, qui se trouve dans une zone construite, est considéré inacceptable (Lévesque, 2005, communication personnelle).

**Tableau 15 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup :
Approvisionnement en eau**

Municipalité	Ménages desservis	Source	Traitement	Remarques
L'Isle-Verte	69 %	Puits	Chloration	
Notre-Dame-du-Portage	20 %	Un puits tubé Un puits de surface	Chloration	Quelques équipements désuets
Rivière-du-Loup	83 %	rivière du Loup Puits à drains rayonnants à Saint-Modeste	Filtration	Mauvaise qualité occasionnelle. Quelques secteurs ne sont desservis.
Saint-Antonin	71 %	Deux puits tubés	Chloration Démanganésation	
Saint-Arsène	65 %	Deux puits tubés	Démanganésation	
Saint-Cyprien	65 %	Rivière Toupiké	Filtration	Débit insuffisant et manque de pureté aux périodes de faibles débits
Saint-Épiphane	66 %	Deux puits tubés	Chloration	
Saint-Georges-de-Cacouna (village et paroisse)	58 %	Puit tubé primaire dans la paroisse. Puits tubé dans le village utilisé quand le niveau du puits primaire est bas	Aucun	Débit insuffisant L'emplacement du puits dans une zone construite est inacceptable
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	60 %	Lac sans nom	Chloration	Possibilité d'approvisionnement insuffisant en été; turbidité; bactéries coliformes
Saint-Modeste (village)	31 %	Deux puits tubés privés	Aucun	Débit et pression insuffisants dans certains secteurs
Saint-Modeste, rue Audet/3e Rang	13 %	Puits privé	Aucun	

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

Il y a une station de traitement des eaux usées dans la ZEL. Elle dessert la moitié des ménages de la paroisse et du village de Saint-Georges-de-Cacouna. Le tableau 16 donne une vue d'ensemble du traitement des eaux usées dans la MRC.

Tableau 16 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Traitement des eaux usées

Municipalité	Ménages desservis	Traitement	Remarques
L'Isle-Verte	53 %	Étangs aérés	Zone à l'ouest de la rivière Verte non desservie
Notre-Dame-du-Portage	0 %	Installations individuelles	Déversements/fuites
Rivière-du-Loup	81 %	Étangs aérés et marais artificiel	
Saint-Antonin	70 %	Étangs aérés et marais artificiel	
Saint-Arsène	61 %	Étangs non aérés	
Saint-Cyprien	62 %	Boue activée	
Saint-Épiphane	66 %	Étangs aérés	Déversement plus élevé que les normes
Saint-François-Xavier-de-Viger	0 %	Installations individuelles	Déversements d'eaux usées non traitées dans le périmètre urbain
Saint-Georges-de-Cacouna (village et paroisse)	49 %	Station de traitement : aération prolongée	Qualité de déversement insuffisante
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	58 %	Étangs aérés	Déversements dans le périmètre urbain
Saint-Modeste	0 %	Installations individuelles	Déversements dans le périmètre urbain

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

3.5.6 Déchets solides

Le tableau 17 donne un aperçu des installations pour la collecte des déchets solides dans la MRC. Le tableau 18 donne un aperçu des installations d'élimination des déchets solides (sites d'enfouissement).

Il y a sept entreprises privées qui se chargent des véhicules usagés et de la ferraille, dont une dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : tableau 18-2).

Tableau 17 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Collecte des déchets solides

Emplacement	Nature	Propriétaire/ exploitant	Zone desservie	Volume annuel
Rivière-du-Loup	Centre de tri	Municipal/privé	MRC	4 800 tonnes métriques
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Centre de tri	Gouvernement municipal	Municipalité	Aucune donnée
Saint-Cyprien	Centre de ressources : textiles, articles domestiques, bois de construction, papier, carton, verre, métal, plastique	Privé	Plusieurs municipalités régionales de comté	Sans objet
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	Centre de traitement des boues domestiques, municipales et d'abattoir	Privé	MRC et environs	8 000 m ³
Rivière-du-Loup	Centre de recyclage des huiles et des filtres à huile. Point de transbordement des matières dangereuses	Privé	Région administrative	Aucune donnée
Rivière-du-Loup Saint-Arsène Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	Récupération de peintures domestiques	Privé		Aucune donnée
L'Isle-Verte	Récupération des contenants de pesticides et de peinture	Privé	Municipalité + localité	Aucune donnée
Saint-Arsène	Récupération des contenants de pesticides	Privé	Municipalité + localité	± 800 contenants de 10 litres
Rivière-du-Loup	Récupération d'huile usée, d'antigel, de filtres, d'accumulateurs, de pneus	Privé	MRC et environs	Aucune donnée

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

Le tableau 18 présente un aperçu des installations d'élimination des déchets solides dans la MRC. Il y a surplus de capacité à Saint-Georges-de-Cacouna et à Saint-Modeste. Il n'y a pas de données disponibles sur la capacité restante de la tranchée d'enfouissement à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Le site d'élimination des déchets solides à Rivière-du-Loup n'accepte que la neige.

Tableau 18 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Installations d'élimination des déchets solides

Emplacement	Type	Début/ Fin	Total autorisé (m ³)	Volume annuel (m ³)	Volume utilisé (%)	Clients	Traitement
Saint-Georges-de-Cacouna	Site d'enfouissement sanitaire – 88 ha	1979/2034	2 340 000	83 000	50	33 000 habitants/ 12 municipalités	Imperméable. Traitement des lixiviats
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	Tranchée d'enfouissement	1980/2000	46 208	2 310	Aucune donnée	± 1 400 habitants/ 1 municipalité	Incinération et dégradation naturelle
Saint-Cyprien	Tranchée d'enfouissement	1980/2000	42 320	2 116	85	1 274 habitants/ 1 municipalité	Incinération et dégradation naturelle
Saint-Modeste	Matières sèches	1989-	138 000	3 500	50	Aucune donnée	Enfouissement
Rivière-du-Loup	Neige	-	300 000	-	Sans objet	Partie de Rivière- du-Loup	Bassin de décontamination

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

3.5.7 Hébergement

3.5.7.1 Hôtels

L'annexe A présente un aperçu de l'hébergement hôtelier offert dans un rayon de 25 km de l'emplacement du projet. Il y a 51 hôtels, pour un total de 1 335 chambres, offrant la possibilité de loger approximativement 1 918 personnes. Dix-sept de ces hôtels ont un service de buanderie et 13 servent trois repas par jour.

Quelques hôtels sont saisonniers, étant en exploitation de la mi mai à la mi août (Lortie, 2005, communication personnelle), alors que d'autres restent ouverts durant la saison hivernale, seulement parce que leur propriétaire est domicilié sur place (Lebel, 2005, communication personnelle); d'autres restent ouverts parce qu'ils ont une clientèle suffisante (Légaré, 2005, communication personnelle). Les taux d'occupation varient de 90 % à 100 % en juin, juillet et août (Lortie, 2005, communication personnelle; Dionne, 2005, communication personnelle; Lebel, 2005, communication personnelle). Les taux d'occupation en d'autres temps de l'année vont de près de zéro (Lebel, 2005, communication personnelle,) à 23 % (Dionne, 2005, communication personnelle,). Les taux d'occupation évalués pour l'ensemble de l'année varient de 35 % (Dionne, 2005, communication personnelle,) à entre 70 et 75 % (Légaré, 2005, communication personnelle,).

3.5.7.2 Maisons en location

En 2001, il y avait 4 415 logements en location dans la MRC, dont environ 77 % environ à Rivière-du-Loup. Moins de 1 % (15 logements) sont situés dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, et près de 3 % (120 logements), dans le village (Statistique Canada, 2001).

L'information relative au taux d'inoccupation colligée systématiquement n'est disponible que pour Rivière-du-Loup, Saint-Antonin et Notre-Dame-du-Portage. En 2004, le taux d'inoccupation était de 1,1 % pour les studios, de 0,9 et de 1,0 % respectivement pour les logements de une et de deux chambres et de 1,6 % pour les logements de trois chambres (Brie, communication personnelle, 2005). Lavoie (communication personnelle, 2005) évaluait à 2 % le taux d'inoccupation dans le village et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna.

3.5.7.3 Ventes de maisons

Il n'existe de données systématiquement colligées sur la vente de maisons que pour Rivière-du-Loup et Saint-Antonin. Le nombre de maisons vendues annuellement était relativement constant entre 1994 et 2002, mais a augmenté environ du tiers en 2003 (tableau 19). Le prix moyen a augmenté de près du tiers.

Tableau 19 Ventes de maisons à Rivière-du-Loup et Saint-Antonin, de 1994 à 2003 : Prix moyen et nombre de ventes

Année	Prix moyen (\$)	Nombre de ventes
1994	72 786,31	207
1995	72 476,33	197
1996	72 939,86	243
1997	67 727,28	237
1998	74 679,73	139
1999	74 209,04	235
2000	75 834,30	202
2001	79 741,15	253
2002	81 637,22	239
2003	93 938,46	323
2004 (de janvier à octobre)	95 593,45	208

Source : Brie (communication personnelle, 2005).

Lavoie (communication personnelle, 2005) n'a compté que trois maisons en vente dans le village et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna en janvier 2005. On a laissé entendre que le prix des maisons est généralement plus élevé dans le village que dans la paroisse, à cause de leurs qualités architecturales, de leur

valeur historique et aussi à cause de la publicité entourant la version filmée d'un roman de Victor-Lévy Beaulieu, auteur et éditeur de renom.

3.5.8 Services de police

Rivière-du-Loup a son propre service de police, qui compte 25 policiers à plein temps et quatre véhicules (Corbin, communication personnelle, 2004). Les autres municipalités de la MRC et les deux réserves sont desservies par la Sûreté du Québec. En plus d'un directeur et d'un directeur adjoint, la Sûreté du Québec a 14 agents à plein temps, un enquêteur et un agent de liaison. Elle utilise six voitures et deux véhicules tout-terrain (Rousseau, communication personnelle, 2004).

3.5.9 Protection contre les incendies

Voici un sommaire des renseignements sur les services de protection contre les incendies qu'on a pu trouver :

Rivière-du-Loup (Jean, communication personnelle, 2004; Sécurité publique Québec, sans date) :

- deux pompiers à plein temps et 35 pompiers à temps partiel;
- cinq camions à incendie (un camion-citerne, un fourgon pompe, deux camions avec échelles);
- un véhicule de secours;
- un véhicule tout-terrain; et
- deux véhicules de service.

L'Isle-Verte (bureau municipal de L'Isle-Verte, 2004, communication personnelle; Municipalité de L'Isle-Verte, sans date; Sécurité publique Québec, sans date) :

- 18 pompiers à temps partiel;
- deux camions à incendie (un camion-citerne et un fourgon pompe);
- un véhicule de secours; et
- une entente inter-municipalités pour les incendies majeurs.

Paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna (Radio-Canada, 2004) :

- desservie par Rivière-du-Loup.

Saint-Arsène (bureau municipal de Saint-Arsène, communication personnelle, 2004; Sécurité publique Québec, sans date):

- 19 pompiers à temps partiel;
- deux camions à incendie (un fourgon pompe et un camion citerne); et
- un véhicule de secours

Notre-Dame-du-Portage (Municipalité de Notre-Dame-du-Portage, sans date; Sécurité publique Québec, sans date) :

- partage de services avec la municipalité de Saint-André dans la MRC de Kamouraska;
- une caserne de pompiers dans chaque communauté;
- 11 pompiers dans la caserne de Notre-Dame-du-Portage;
- un camion-citerne à incendie;
- un véhicule de secours; et
- services fournis à l'aéroport de Rivière-du-Loup.

Saint-Antonin (Rossignol, communication personnelle, 2004; Sécurité publique Québec, sans date) :

- 19 pompiers à temps partiel; et
- dessert aussi Saint-François-Xavier-de-Viger.

Village de Saint-Georges-de-Cacouna (bureau municipal du village de Saint-Georges-de-Cacouna, communication personnelle, 2004; Sécurité publique Québec, sans date) :

- desservi par Rivière-du-Loup jusqu'au 31 décembre 2004;
- 16 pompiers à temps partiel;
- un camion à incendie (fourgon pompe).

Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (bureau municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, communication personnelle, 2004; Sécurité publique Québec, sans date):

- 23 pompiers à temps partiel;
- deux camions à incendie (un fourgon pompe, un camion-citerne);
- un véhicule de secours; et
- dessert aussi Saint-François-Xavier-de-Viger.

Saint-Modeste (Sécurité publique Québec, sans date):

- 17 pompiers à temps partiel; et
- aucune information sur l'équipement.

Saint-Paul-de-la-Croix (bureau municipal de Saint-Paul-de-la-Croix, communication personnelle, 2004; Sécurité publique Québec, sans date) :

- 12 pompiers à temps partiel;
- un camion-citerne à incendie; et
- un véhicule de secours

Saint-Épiphanie (Caron, communication personnelle, 2005) :

- 19 pompiers à temps partiel;
- deux camions à incendie (un fourgon pompe, un camion-citerne); et
- un véhicule de secours

3.6 UTILISATION DU TERRITOIRE ET DES RESSOURCES

3.6.1 Classification du territoire et propriété des terres

La figure 7 illustre les catégories d'utilisation du territoire de la MRC adoptées par le conseil le 7 juin 2004. Le tableau 20 donne un aperçu des catégories d'utilisation du territoire dans la ZEL en 1996.

Tableau 20 Principales catégories d'affectation du territoire dans la zone d'étude locale en 1996

Municipalité	Urbaine		Industrielle/ Services publics		Rurale		Forêt		Conservation		Loisirs	
	km ²	%	km ²	%	km ²	%	km ²	%	km ²	%	km ²	%
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	0,91	13,27	0,00	0,00	5,48	80,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,44	6,43
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	0,74	1,36	3,22	5,91	46,16	84,69	0,00	0,00	4,14	7,59	0,24	0,45

Source : Adaptation de Pêches et Océans Canada (Mars 2000).

La zone d'étude locale (ZEL) est en grande partie rurale et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna comporte une importante zone réservée à des activités de loisirs. On trouve des zones réservées aux industries et aux services publics seulement dans la paroisse.

L'emplacement du projet est dans une zone industrielle (Paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, 1995).

La figure 8 montre la propriété des terres près de l'emplacement du projet. L'emplacement du projet proposé est la propriété de Transport Canada. Des négociations sont en cours entre Transport Canada et Énergie Cacouna à propos du bail relatif à l'emplacement du projet (Bell, communication personnelle, 2005).

Une zone du fleuve Saint-Laurent autour du port de Gros-Cacouna a été désignée port public conformément à l'article 65. (1) de la *Loi maritime canadienne*; autrefois connue comme « limites du havre » et « zone portuaire » en 2001 (Chassé, communication personnelle, 2005). Cette zone s'étend de Port-au-Persil jusqu'à l'extrémité sud-ouest de l'île Verte et s'avance sur plusieurs centaines de mètres dans le fleuve Saint-Laurent.

3.6.2 Développement urbain

La MRC est à prédominance rurale. Les zones urbaines (figure 9) occupent 6 % de sa superficie. La principale zone urbaine se trouve à Rivière-du-Loup.

La croissance urbaine a été lente entre 1987 et 1996, comprenant 1 105 constructions résidentielles et 199 constructions commerciales, communautaires et industrielles couvrant environ 200 ha (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004). Cette croissance était concentrée à Rivière-du-Loup, Saint-Antonin et Notre-Dame-du-Portage, où sont situées 75 % des nouvelles constructions. 5,5 % des nouvelles constructions résidentielles et 9,1 % des autres constructions sont situées à Saint-Georges-de-Cacouna. Un projet domiciliaire de 75 à 100 unités dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna qui devait démarrer en 2003 a été abandonné (Michaud, communication personnelle, 2005).

Le tableau 21 montre qu'aucune des zones urbaines de la MRC ne peut absorber une croissance importante sans élargir le périmètre des zones construites ni sans investir dans des infrastructures d'aqueduc et d'égoûts.

3.6.3 Zones industrielles

Les zones industrielles sont des entreprises du secteur privé. Les parcs industriels, qui sont sous propriété et sous gestion publique, sont traités à la section 3.5.4.

Les activités permises dans les zones industrielles sont déterminées par règlement municipal (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : 5-1).

Le tableau 22 montre qu'il y avait beaucoup d'espace disponible dans les zones industrielles de la MRC en 1995.

Tableau 21 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Possibilités d'expansion dans les principales zones urbaines

Municipalité	Lots disponibles, 1996 ¹			Lots requis d'ici 2016				Niveau d'utilisation	
	Sur rues existantes	En zones d'expansion	Total	Nouveaux ménages	Coefficient de multiplication ²	Total	Capacité résiduelle ³	Eau potable	Traitement des eaux usées
L'Isle-Verte	15	110	125	15	1,4	20	105	Non disponible	90 à 95 %
Notre-Dame-du-Portage	20	40	60	50	1,1	55	5	Pas de réseau	Aucun
Rivière-du-Loup	Aucune donnée	1 500	1 500	1 035	1,8 x 0,5	930	570	± 100 %	± 100 %
Saint-Antonin	20	550	570	140	1,3	180	390	± 100 %	Non disponible
Saint-Arsène	8	110	118	20	1,4	30	88	Non disponible	Non disponible
Saint-Cyprien	10	125	135	40	1,4	55	80	± 100 %	± 100 %
Saint-Épiphane	10	160	170	10	1,4	15	155	Non disponible	< 30 %
Saint-François-Xavier-de-Viger	2	40	42	-10	1,5	0	42	Aucune infrastructure	Aucune infrastructure
Saint-Georges-de-Cacouna	15	40	55	50	1,1	55	0	± 90 %	32 %
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	20	120	140	20	1,4	30	110	Non disponible	± 100 %
Saint-Modeste	50	75	125	40	1,2	50	75	Réseau privé	Aucune infrastructure
Saint-Paul-de-la-Croix	2	25	27	-10	1,5	0	27	Aucune infrastructure	Aucune infrastructure

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

(¹) Depuis 1996, certaines municipalités ont agrandi leurs zones construites, mais environ 500 lots ont probablement été construits depuis 1996. Ces renseignements sont donnés pour fins de démonstration.

(²) Tient compte de l'incidence de la construction résidentielle sur l'utilisation d'espaces non résidentiels.

(³) Différence entre la colonne 3 et la colonne 6.

Tableau 22 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Utilisation de l'espace industriel

Municipalité	Total de l'espace industriel utilisable (m ²)	Espace industriel disponible (m ²)	Facteur d'utilisation (%)	Nombre d'entreprises	Nombre de zones
L'Isle-Verte	134 593	0	100,0	7	5
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	0	0	0	0	0
Notre-Dame-du-Portage	0	0	0	0	0
Rivière-du-Loup					
1) Zones dispersées	553 443	98 100	82,5	18	14
2) Parc industriel	1 213 020	882 218	27,3	24	5
3) Route 185 et autres	1 413 510	735 441	48,0	42	12
Saint-Antonin	551 250	227 537	55,1	19	10
Saint-Arsène	55 589	8 590	84,5	2	2
Saint-Cyprien	124 579	52 724	57,7	5	2
Saint-Épiphane	19 125	17 213	10,0	0	2
Saint-François-Xavier-de-Viger	0	0	0	0	0
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	1 255 115	1 035 000	17,5	5	7
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	0	0	0	0	0
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	152 275	79 584	47,7	5	4
Saint-Modeste	0	0	0	0	0
Saint-Paul-de-la-Croix	0	0	0	1	0
Total	5 472 499	3 136 407	42,7		

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004 : tableau 5-1).

3.6.4 Zones agroforestières

En 2000, les terres agricoles occupaient 27 % du territoire de la MRC. Il n'y a pas de terres agricoles adjacentes à l'emplacement du projet proposé. La terre agricole la plus rapprochée est à environ 1,5 km à l'est (Paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, 1995).

L'agriculture est au coeur de l'économie de la MRC. Elle crée des emplois directs et des revenus, elle contribue à l'achat d'équipement, de fournitures et de services; elle procure des avantages impondérables et représente un pouvoir d'attraction pour des industries comme le tourisme.

Le tableau 23 donne un aperçu de l'agriculture dans la MRC en 2000. La paroisse et le village de Saint-Georges-de-Cacouna ne comprennent que 7,6 % des espaces agricoles de la MRC, mais ces terres sont parmi les plus productives pour ce qui est du rendement (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004).

Tableau 23 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Profil agricole, 2000

Municipalité	Producteurs		Superficie agricole totale		Terres cultivées		Rendement (\$)	
	nombre	%	nombre	%	Ha	%	Total	Par ha
L'Isle-Verte	55	17,7	7 330	17,1	5 565	19,5	9 217 083	1 257
Notre-Dame-du-Portage	6	1,9	703	1,6	522	1,8	523 138	744
Rivière-du-Loup	28	9,0	3 289	7,7	2 642	9,2	3 031 089	921
Saint-Antonin	13	4,2	1 218	2,8	885	3,1	736 146	604
Saint-Arsène	60	19,3	6 786	15,9	5 188	18,2	8 058 121	1 187
Saint-Cyprien	36	11,6	5 448	12,7	3 153	11,0	2 583 973	474
Saint-Épiphane	27	8,7	3 657	8,5	2 714	9,5	3 294 703	901
Saint-François-Xavier-de-Viger	3	1,0	150	0,4	71	0,3	40 947	273
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	18	5,8	2 873	6,7	2 192	7,7	2 760 314	961
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	4	1,3	367	0,9	295	1,0	507 255	1 382
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	33	10,6	6 296	14,7	2 751	9,6	4 339 955	689
Saint-Modeste	12	3,8	1 284	3,0	895	3,1	1 122 404	874
Saint-Paul-de-la-Croix	16	5,1	3 405	8,0	1 701	6,0	1 417 785	416
Total	311	100 0	42 806	100 0	28 574	100 0	37 632 913	879

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004 : tableau 6-7).

Le tableau 24 illustre l'importance des cultures agricoles et les changements dans les types de cultures entre 1990 et 2000 dans la MRC. La superficie des terres en culture était plus importante en 2000 qu'en 1990.

Tableau 24 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Principales cultures agricoles, de 1990 à 2000

Culture	Surface (ha)			Écart (%)
	1990	1995	2000	1990-2000
Blé (toutes variétés)	154	89	221	43,5
Avoine	2 891	2 950	3 288	13,7
Orge	3 141	2 401	3 014	-4,0
Mélange de céréales	365	1 163	1 057	189,6
Maïs (en grain)	75	0	120	60,0
Maïs (pour le bétail)	46	139	-	-
Luzerne et mélanges	4 924	4 729	8 239	67,3
Foin et autres aliments pour le bétail	11 155	11 822	8 430	-24,4
Pommes de terre	390	321	61	-84,4
Total	23 141	23 614	24 430	5,6

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004) : tableau 6-2).

L'élevage d'animaux demeure très important mais son importance a diminué entre 1990 et 2000 (tableau 25).

Tableau 25 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Nombre d'animaux de ferme, par catégorie, de 1990 à 2000

Catégorie	Nombre			Écart (%)
	1990	1995	2000	1990-2000
Poulets + poules (total)	45 974	53 646	26 239	-42,9
Vaches laitières	7 119	6 139	5 927	-16,7
Vaches à viande	1 240	1 797	1 686	36,0
Génisses	3 947	3 023	5 111	29,5
Taureaux	210	183	125	-40,5
Bouvillons	424	1 535	2 116	399,1
Veaux	4 719	3 668	1 005	-78,7
Porcs (total)	1 717	3 622	10 020	483,6
Moutons + agneaux (total)	1 529	2 893	7 175	369,3
Total	66 879	76 506	59 404	-11,2

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004 : tableau 6-3).

Entre 1990 et 2000, il y a eu une forte augmentation du nombre de bouvillons, de porcs, de moutons et d'agneaux.

Soixante et un (61) pour cent de la superficie de la MRC, soit 78 970 ha, sont protégés par la *Loi sur la préservation des terres et des activités agricoles*. L'aspect rural et agricole de la MRC comparé à l'ensemble de la région est accentué par le fait que, dans la Région administrative, seulement 28 % du territoire est protégé par cette loi. Le changement le plus important dans la superficie des terres agricoles protégées au sein de la MRC depuis 1988 a été l'exclusion de 1 120 ha de l'île Verte (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : tableau 6-4). Les autres changements de statut autorisés se sont produits en bordure des zones construites et non pas dans les zones de contact entre les secteurs agricoles et forestiers (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004).

Environ 78 % du territoire du village de Saint-Georges-de-Cacouna et environ 92 % du territoire de la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna ont été déclarés terre agricole en vertu de la *Loi sur la préservation des terres et des activités agricoles* en 1996 (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : 4-27).

Les meilleures terres agricoles dans la ZER se trouvent entre le village de Saint-Georges-de-Cacouna et Saint-Arsène et entre la route 132 et les marais salants de la baie de Cacouna (TransCanada Pipelines, 1982).

Les tableaux 26 et 27 présentent un sommaire des activités agricoles dans la ZEL à la fin des années 1990 (Pêches et Océans Canada, Mars 2000).

Tableau 26 Nombre de fermes et superficies cultivées dans la ZEL

Municipalité	Nombre de fermes et superficie		Superficies cultivées			Total (ha)
	Fermes	(ha)	Céréales (ha)	Fourrage (ha)	Pâturages (ha)	
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	23	3 853	805	1 746	205	2 756
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	3	290	35	114	70	219

Source : Adaptation de Pêches et Océans Canada (Mars 2000 : tableau 5.14.3).

Tableau 27 Types d'élevage dans la ZEL

Municipalité	Nombre de fermes			Total
	Laitières	Bovines	Autres	
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	17	6	4	27
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	3	0	0	3

Source : Adaptation de Pêches et Océans Canada (Mars 2000 : tableau 5.14.5).

Le caractère agricole de la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna est évident quand on fait la comparaison avec le village de Saint-Georges-de-Cacouna.

3.6.5 Zones forestières

La figure 10 montre les zones forestières dans la MRC. La forêt est l'habitat dominant dans la MRC, occupant 83 301 ha, soit 65 % de sa superficie en 1994. En 1994, les trois quarts de la superficie forestière dans la MRC étaient propriété privée, comparé à 7,8 % dans l'ensemble du Québec (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004: 7-1).

Les peuplements mixtes de feuillus et de conifères représentent 45 % de la couverture forestière, alors que les peuplements de feuillus représentent 22 % et les peuplements de conifères, 17 %. Les 13 % restants sont en voie de régénération (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : 7-2).

L'importance commerciale des zones forestières est traitée plus longuement à la section 3.7.

Les forêts sur l'île de Gros Cacouna² ont un très faible potentiel de récolte commerciale, surtout à cause de la faible profondeur du sol (TransCanada Pipelines, 1982). La productivité des zones boisées privées sur l'île Verte varie de 2,0 m³ à moins de 0,28 m³ à l'acre par année (TransCanada Pipelines, 1982).

3.6.6 Ressources en tourbe et en minéraux

3.6.6.1 Ressources en tourbe

La figure 11 montre les principales aires de tourbe dans la MRC. Elles couvrent une superficie totale de 4 905 ha et leur volume est évalué à 122,5 m³ x 10⁶ (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : tableau 15-1).

La récolte de tourbe dans la région de Rivière-du-Loup représente 60 % de toute la production de tourbe au Québec. Les neuf entreprises actives dans la récolte de tourbe dans la MRC en 1999 fournissaient 400 emplois permanents et 220 emplois saisonniers (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : 15-1).

Il n'y a pas de producteurs de tourbe en activité dans la ZEL (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004) ni dans les limites de Rivière-du-Loup, mais il y a deux aires de tourbe en activité à L'Isle-Verte (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : tableau 5.15.3).

3.6.6.2 Ressources minérales

La MRC est le second producteur de sable et de gravier dans la Région administrative. La principale source est la moraine de Saint-Antonin. Les sédiments marins, fluvioglaciaires et alluviaux sont aussi exploités à Rivière-du-Loup, Saint-Paul-de-la-Croix et Saint-Cyprien (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : 15-3).

Il y a trois carrières dans la MRC, dont une en exploitation (tableau 28). La carrière en exploitation est dans la ZEL.

² L'île de Gros Cacouna est aujourd'hui une péninsule. Avant la construction du port de Gros-Cacouna, c'était une île à marée haute au printemps et à l'automne (Dionne et Pelletier, mai-juin 1996 :1).

Tableau 28 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Carrières

Emplacement	Propriétaire	Substance	Produits	Statut
Île de Gros Cacouna	Gouvernement fédéral	Grès	Blocs	Exploitation suspendue
Cacouna – à l'est du parc industriel	Gervais Dubé	Grès	Pierre concassée et calcaire à ciment	En exploitation
Rivière-du-Loup (rue Beaubien)	Maurice Sirois	Grès, agrégats	Blocs	Abandonnée

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004 : tableaux 15-2 et 15-3).

L'exploration pour trouver des minéraux n'a pas été très intense dans la MRC et on n'y a pas confirmé de gisements commercialement exploitables, bien qu'il y ait des traces d'or, de plomb, de baryum, de silice et d'autres minéraux industriels (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : 15-4).

Il y a une concession minière en activité dans la ZER et aucune dans la ZEL (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : 4-66).

3.6.7 Zones protégées et ayant une valeur écologique

3.6.7.1 Zones protégées

Les zones suivantes dans la MRC sont protégées par un ou plusieurs paliers de gouvernement (figure 12) :

- la réserve nationale de faune (RNF) de l'Isle Verte, y compris le refuge d'oiseaux migrateurs de l'Isle Verte;
- le marais de Cacouna;
- une partie de la RNF des îles de l'estuaire;
- la rive nord de l'île Verte.

Les îles du Pot à l'eau-de-vie et l'île aux Pommes sont protégées par des organismes privés (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : tableau 4-20).

La Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte

La RNF de la baie de L'Isle-Verte a été créée en 1980 par le Service canadien de la faune en vertu du *Règlement sur les réserves nationales d'espèces sauvages* et la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* de 1973 (Ramsar Sites Database, 2004). Elle est située dans la ZER, au nord-est de la ZEL. La RNF couvre 406 ha, mais une superficie additionnelle de 391 ha est protégée par le Service canadien de la faune en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* (Environnement Canada, 2004a, 2004b). Une superficie adjacente de 2 840 ha d'habitat intertidal appartient au gouvernement du Québec (Environnement Canada, 2004a). Les propriétés fédérale et provinciale constituent les dernières zones humides à *Spartina*, typiques du centre de l'estuaire du Saint-Laurent; elles ont été désignées collectivement en 1987 comme zone humide d'importance internationale selon la Convention de Ramsar 1971 sur les zones humides (Ramsar Sites Database, 2004).

En 1986, un refuge d'oiseaux migrateurs de 303 ha a été établi sur les rives de la rivière Verte en vertu du *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs* (Ramsar Sites Database, 2004 : Environnement Canada, sans date (d), (e)).

Il n'y a pas de statistiques sur le nombre de personnes qui visitent chaque année les propriétés fédérale et provinciale, mais le centre des visiteurs, qui est ouvert de la mi juin à septembre, reçoit 1 000 visiteurs chaque année (Labonté communication personnelle, 2004).

Le marais de Cacouna

Le marais de Cacouna, situé immédiatement à l'est du port, est sous propriété et sous gestion du Service canadien de la faune, alors que la zone intertidale adjacente est sous la juridiction du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Ces deux zones sont situées dans la ZEL. La zone intertidale administrée par le Service canadien de la faune est en train d'être déclaré RNF en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* (Turgeon, communication personnelle, 2005). À proprement parler, elle n'a donc pas le statut de zone protégée, mais elle est gérée tout comme si elle était déjà une RNF (Turgeon, communication personnelle, 2005). La zone intertidale appartenant au gouvernement du Québec sera bientôt désignée zone de concentration pour les oiseaux aquatiques et sera donc protégée en vertu du *Règlement sur les habitats fauniques* (Fournier, communication personnelle, 2005).

Des installations pour les visiteurs, y compris des sentiers et des présentoirs d'information, ont été aménagées. Il n'existe pas de décompte officiel du nombre de personnes qui visitent le marais, mais Michaud (2004) situe ce nombre à environ 3 000, et Lehoux (sans date) parle de quelques milliers.

La MRC procède à une évaluation pour déterminer si le marais de Cacouna doit être déclaré parc régional. Un parc régional est géré par une ou plusieurs communautés urbaines ou par une ou plusieurs municipalités régionales de comté qui achètent les terres ou qui en viennent à une entente avec les propriétaires (UQCN, communication personnelle, 2005).

Réserve nationale de faune des Iles de l'estuaire

Créée en 1986 en vertu de la *Règlementation sur les réserves nationales fauniques* et la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* (1973), la RNF des Iles de l'estuaire se compose de neuf îles et groupes d'îles situés entre les environs de Kamouraska, au sud, et de Bic, au nord (Environnement Canada, sans date a). Plusieurs de ces îles, y compris les îles du Pot à l'eau-de-vie (Gros Pot, Petit Pot, Pot du Phare), se trouvent dans la ZER, à environ 20 km au sud-ouest de la ZEL. La superficie totale gérée par le Service canadien de la faune est de 409 ha, dont 407 ont le statut de RNF (Environnement Canada, sans date b). Les deux hectares restants sont en cours d'être incorporées à la RNF (Turgeon 2005, personal communication). Le but de la RNF est de protéger les colonies d'oiseaux de mer nicheurs, y compris l'eider commun (*Somateria mollissima*) et le petit pingouin (*Alca torda*) (Environnement Canada, sans date c).

La RNF est exploitée conjointement par le Service canadien de la faune et la société Duvetnor. Des visites guidées, des croisières et des excursions sont offertes, y compris l'utilisation supervisée des sentiers pédestres des îles du Pot à l'eau-de-vie (Société Duvetnor, sans date a, b; Environnement Canada, sans date b). Environ 3 600 personnes ont visité les îles du Pot à l'eau-de-vie en 2004, et ce nombre devrait augmenter à 4 000 en 2005 (Doré, communication personnelle, 2005).

L'île aux Lièvres, située tout près, ne fait pas partie de la RNF, mais la société Duvetnor y offre des activités d'écotourisme qui sont coordonnées avec celles des îles du Pot à l'eau-de-vie (Société Duvetnor, sans date c, d, e, f, g).

La rive nord de l'île Verte

Une zone de la rive nord de l'île Verte a été désignée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune zone de concentration pour les oiseaux aquatiques. Elle tombe ainsi sous le *Règlement sur les habitats fauniques*.

3.6.7.2 Secteurs d'intérêt écologique

MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004 : 12-4) s'est servi des critères suivants pour définir les zones d'intérêt écologique :

- la présence d'espèces rares, inhabituelles, vulnérables ou menacées dans la MRC;
- un type spécifique d'habitat occupant une petite partie de la MRC;
- une zone de conservation de la faune où la chasse, la pêche ou la cueillette limitées est permise, ou encore une zone où la couverture forestière ou la flore est protégée;
- un habitat faunique reconnu selon la *Loi sur la conservation et le développement de la faune*.

Les emplacements suivants sont les seules zones de ce type situées en tout ou en partie dans la ZEL :

- Deux zones utilisées intensivement par les bélugas (*Delphinapterus leucas*). Ces zones ne jouissent d'aucune protection juridique, sauf d'une directive de Pêches et Océans Canada limitant le mouvement des bateaux. Elles seraient toutefois couvertes par la réglementation de la Zone de protection marine dont il est question ci-dessous.
- Le marais de la pointe à Moreault dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, qui abrite une espèce de plante qui sera vraisemblablement déclarée menacée ou vulnérable (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : 12-8). Dans le but de protéger cette plante, son identité n'est pas dévoilée au grand public.

Pêches et Océans Canada envisage de déclarer la partie de l'estuaire du Saint-Laurent, située entre Baie-Saint-Paul/Saint-Roch-des-Aulnaies et Betsiamites/Métis-sur-Mer Zone de protection marine en vertu de la *Loi sur les océans* (MPO, sans date). L'établissement d'une Zone de protection marine vise à offrir une protection accrue aux espèces et habitats marins au moyen d'outils de gestion flexibles adaptés aux besoins et caractéristiques de la région visée (MPO, sans date).

3.6.8 Sites et zones d'intérêt historique et culturel

Le tableau 29 énumère, au sein de la MRC, les biens d'intérêt culturel reconnus par les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Les seuls qui se trouvent dans la ZEL sont l'église et le presbytère du village de Saint-Georges-de-Cacouna. Les figures 13 et 14 montrent les zones d'intérêt historique et culturel dans le village de Saint-Georges-de-Cacouna.

Les biens culturels reconnus par le gouvernement du Québec et par la municipalité de Rivière-du-Loup sont soumis à la *Loi sur les biens culturels*. Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine désigne les biens culturels pour le gouvernement du Canada en vertu de la Politique des édifices fédéraux du patrimoine, alors que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada joue également un rôle (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : 10-2).

Tableau 29 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Biens culturels reconnus

Nom	Emplacement	Année de construction	Zone d'étude
Gouvernement du Québec			
Église de Saint-Georges-de-Cacouna	Village de Saint-Georges-de-Cacouna	1845	ZEL
Presbytère de Saint-Georges-de-Cacouna	Village de Saint-Georges-de-Cacouna	1835-41	ZEL
Moulin Robert Lagacé	Route 132 à L'Isle-Verte	1823	ZER
Maison Louis Bertrand	L'Isle-Verte	1853	ZER
Édifice de la cour de circuit	L'Isle-Verte	1859	ZER
Édifice de la Banque de Montréal	Rivière-du-Loup	1908	ZER
Presbytère	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1878	ZER
Manoir Fraser	Rivière-du-Loup	1829	ZER
Gouvernement du Canada			
Maison Girard	L'Isle-Verte	1830	ZER
Phare de l'île Verte	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	1806-09	ZER
Ancien manège militaire	Rivière-du-Loup	1910-11	ZER
Hôtel de ville	Rivière-du-Loup	1916-17	ZER
Ville de Rivière-du-Loup			
Maison Louis-Philippe-Lizotte	Rivière-du-Loup	1850	ZER
Maison Marquis	Rivière-du-Loup	1906	ZER
Maison Ward	Rivière-du-Loup	1860	ZER
Voisinage du Vieux-Saint-Patrice	Rivière-du-Loup	s.o.	ZER

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004 : tableau 10-1).

Tel que montré sur les figures 13 et 14, la rue Principale et le centre du village de Saint-Georges-de-Cacouna sont considérés zones d'intérêt historique, à cause de la présence de maisons de villégiature et de grands arbres (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : 10-11). La zone entourant l'église et le presbytère du village de Saint-Georges-de-Cacouna est aussi considérée zone d'intérêt culturel (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : 10-5)

La MRC comprend 10 autres zones d'intérêt historique : sept sont situées à Rivière-du-Loup; une est constituée du centre du village de Notre-Dame-du-Portage; une autre, du centre du village de L'Isle-Verte et de L'Isle-Verte Ouest; et la dernière est située à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

La MRC considère que la totalité de l'île Verte est une zone d'intérêt culturel à cause du paysage, de l'architecture, des nombreux sites archéologiques et de l'unicité de sa culture non matérielle (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : tableau 10-5).

Les autres sites d'intérêt culturel dans la MRC comprennent plusieurs églises, presbytères et cimetières, diverses croix et sanctuaires et le moulin du Petit-Sault à L'Isle-Verte (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004 : tableau 10-5).

Le rocher de Cacouna, situé dans le fleuve Saint-Laurent juste au large de l'île de Gros Cacouna, au sein de la ZEL, est reconnu comme le site de plusieurs naufrages survenus entre 1829 et les années 1930 (Dionne et Pelletier, mai-juin 1996 : 4).

3.6.9 Secteurs d'intérêt esthétique

La figure 15 présente les résultats d'une évaluation panoramique des routes 132 et 185 dans la ZER et la ZEL. Environ 75 % de la route 132 à l'intérieur de la MRC offre des vues positives aux occupants de véhicules, alors que 20 % présente des vues de valeurs mixtes et que 5 % offre des vues insatisfaisantes. Le point où la route 132 quitte la partie est du village de Saint-Georges-de-Cacouna et le point où elle rencontre l'autoroute 20, les deux à l'intérieur de la ZEL, sont considérés comme offrant des vues qui laissent particulièrement à désirer (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004).

La figure 16 montre les sites et les corridors de la MRC qui présentent un intérêt esthétique. La partie est de l'île de Gros Cacouna est le seul emplacement d'intérêt esthétique dans la ZEL (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004: 11-8). Cet emplacement est près des corridors de l'autoroute 20 et de la route 132 qui présentent un intérêt esthétique et qui sont situés en partie dans la ZEL.

Il y a d'autres sites d'intérêt esthétique dans la ZER : deux à Notre-Dame-du-Portage; deux à Rivière-du-Loup; un à L'Isle-Verte; un à Saint-Cyprien; le parc des Chutes le long de la rivière du Loup; le mont Pilote; les lacs Saint-Hubert, Saint-François et de la Grande Fourche ainsi que leurs environs; et enfin, diverses collines (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004: 11-7 – 11-8).

Il y a huit autres corridors d'intérêt esthétique qui sont partiellement (route 132 et autoroute 20) ou en totalité (route 185, route 291, chemin Taché, chemin des Raymond et des Pionniers, côte de la Mer à Notre-Dame-du-Portage, chemin du Lac, route 293) dans la ZER (MRC de Rivière-du-Loup 20 mai 2004 : 11-9).

3.6.10 Loisirs

3.6.10.1 Maisons de villégiature et résidences secondaires

Voici un sommaire des principaux regroupements de maisons de villégiature et de résidences secondaires dans la MRC (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004) :

- 1 173 maisons de villégiature ou résidences secondaires à l'intérieur des terres, concentrées à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, Notre-Dame-du-Portage et Saint-Antonin, souvent autour de lacs;
- des résidences secondaires dans les villages, quelques-unes datant de la deuxième moitié du 19^e siècle, concentrées le long du Saint-Laurent, depuis Notre-Dame-du-Portage jusqu'au village de Saint-Georges-de-Cacouna, en passant par certaines parties de Rivière-du-Loup;
- des résidences secondaires de type champêtre le long du Saint-Laurent, souvent juchées sur des promontoires rocheux inaptes à l'agriculture;
- des maisons de villégiature près de rivières et de lacs à l'intérieur de la MRC, dans des endroits comme les lacs Saint-Hubert et de la Grande Fourche et sur le bord de la rivière du Loup à Saint-Antonin; et
- des maisons de villégiature sur l'île Verte, qui ont augmenté en nombre depuis l'inauguration, il y a quelques ans, d'un service de traversier saisonnier. À cause de son ambiance insulaire et de son caractère rural exceptionnel, l'île Verte est considérée comme ayant, dans la MRC, le plus grand potentiel de développement pour les maisons de villégiature.

Le tableau 30 montre que le nombre de résidences secondaires était en déclin dans la plupart des municipalités entre 1988 et 1998.

Tableau 30 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Variation du nombre de résidences secondaires, par municipalité, de 1988 à 1998

Municipalité	Nombre de résidences secondaires		Écart (%)
	1988	1998	
L'Isle-Verte	33	30	-9,1
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	31	41	+32,3
Notre-Dame-du-Portage	146	139	-4,8
Rivière-du-Loup	141	118	-16,3
Saint-Antonin	163	134	-17,8
Saint-Arsène	3	2	-33,3
Saint-Cyprien	38	35	-7,9
Saint-Épiphane	24	15	-37,5
Saint-François-de-Xavier	38	27	-28,9
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	62	56	-9,7

Tableau 30 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Variation du nombre de résidences secondaires, par municipalité, de 1988 à 1998 (suite)

Municipalité	Nombre de résidences secondaires		Écart (%)
	1988	1998	
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	58	58	0
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	424	425	+0,2
Saint-Modeste	79	68	-13,9
Saint-Paul-de-la-Croix	30	25	-16,7
Total	1,270	1,173	-7,6

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

En 1998, les résidences secondaires représentaient 2,4 % des maisons dans le village de Saint-Georges-de-Cacouna et 2,1 % de celles dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : 4-31).

3.6.10.2 Sentiers

On trouve les sentiers suivants dans la MRC :

- le Sentier national vise à relier entre eux, entre les côtes atlantique et pacifique, les sentiers locaux, régionaux et autres. La partie construite dans la MRC traverse Saint-Cyprien (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004);
- il y a cinq pistes de ski de fond à Amiski/Saint-Antonin, Notre-Dame-du-Portage, Saint-Cyprien, Rivière-du-Loup et La Foulée/Saint-Modeste (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004);
- il y a 1 800 km de sentiers de motoneige balisés et six clubs de motoneigistes comptant 700 membres dans la MRC, y compris le sentier Trans-Canada N° 5 vers Gaspé et le sentier N° 85 vers le Témiscouata, le Nouveau-Brunswick et le Maine (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004); et
- il y avait deux clubs de véhicules tout-terrain en 1999, dont un à Cacouna et un autre à Saint-Cyprien (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004).

Le parc linéaire Petit-Témis s'étend sur 31 km en direction nord, de Rivière-du-Loup à la réserve Whitworth (MRC de Rivière-du-Loup 20 mai 2004).

Il y a un réseau de sentiers pédestres dans la partie de l'île de Gros Cacouna avoisinant le marais de Cacouna, propriété d'Environnement Canada. Le nombre d'utilisateurs n'est pas connu.

3.6.10.3 Autres infrastructures de loisirs

Le tableau 31 présente un sommaire des autres infrastructures de loisirs dans la MRC.

Tableau 31 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Terrains de camping, terrains de golf, colonies de vacances et marinas

Catégorie	Équipement/Municipalité	Capacité/Superficie	Caractéristiques
Terrain de camping privé	Camping Jean/ Saint-Antonin	119 emplacements, 2,9 ha	Piscine extérieure
	Camping Lido/ Saint-Antonin	99 emplacements, 6,8 ha (aménagement à 45 %)	Piscine extérieure
	Camping de plage de Saint-Modeste	45 emplacements, 20,4 ha (aménagement à 25 %)	Plage publique; lac naturel
Camping municipal	Camping municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	39 emplacements, 5,8 ha (aménagement à 50 %)	Plage publique; lac naturel
	Camping de la Pointe, Rivière-du-Loup	105 emplacements, 6,9 ha (aménagement à 90 %)	Plan d'eau avec plage
Terrain de golf	Golf de Rivière-du-Loup	18 trous, 53,5 ha	Créé en 1920
	Golf de Cacouna	9 trous, 34,7 ha	Fondé en 1897
Colonie de vacances	Camp Richelieu Vive la Joie	36,8 ha	Jeunesse, plein air, baignade, canotage
	Auberge La Clef des champs à Saint-Cyprien	-	Personnes handicapées, tennis, piscine.
Marina	Marina de Rivière-du-Loup	50 bateaux	

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

En 1998, il n'y avait pas de terrain de camping dans la ZEL, ni à L'Isle-Verte, ni à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, ni à Notre-Dame-du-Portage (Pêches et Océans Canada, Mars 2000: 4-51).

L'Hotel Levesque à Rivière-du-Loup offre 20 salles pour des rencontres, des conférences, des programmes de formation, des séminaires, des congrès et des expositions. Sa principale salle de réception peut recevoir 700 participants en conférence ou 450 convives pour un banquet (Hotel Levesque, sans date).

L'Hotel Universel à Rivière-du-Loup compte 11 salles climatisées pouvant accueillir 2 000 personnes pour des rencontres, des congrès et autres événements (Hotel Universel, sans date).

3.6.10.4 Navigation de plaisance

Il existe peu de données sur la circulation des bateaux de plaisance, mais il semble qu'il y ait une certaine circulation entre la Côte-Nord et les marinas à Rivière-du-Loup et à Trois-Pistoles (Énergie Cacouna, 2005 (en prép.)). Le port de Gros-Cacouna n'est pas mentionné comme une destination importante.

Gagnon (1998) a fait part d'une évaluation datant de 1995 estimant que 12,3 % de la population riveraine entre Montmagny et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna s'adonne à la navigation de plaisance. Ce pourcentage était le plus faible des 10 régions étudiées (Villeneuve et Quilliam, 2000). Bouchard et al. (1999) ont rapporté que dans la Région administrative, seulement 12,3 % de la population se servait d'une embarcation sur le Saint-Laurent, comparé à une moyenne de 21,2 % pour les neuf autres régions administratives le long du Saint-Laurent.

Daigle (communication personnelle, 2005) rapporte que de 15 à 20 yachts ont utilisé le port de Gros-Cacouna en 2004. Les yachts doivent acquitter des frais pour l'utilisation du port. On a rapporté que des yachts se sont ancrés dans le havre sans utiliser les installations d'accostage du port et sans payer de frais (Daigle, communication personnelle, 2005). Le nombre de yachts ayant utilisé le havre n'est pas connu.

Il n'existe pas de statistiques sur l'utilisation actuelle du Saint-Laurent pour faire du kayak près de l'emplacement du projet proposé (Lussier, communication personnelle, 2005). Daigle (communication personnelle, 2005) rapporte que les kayaks sont très rares dans le port et dans les environs.

La Route bleue du sud de l'Estuaire est une voie de circulation maritime pour kayaks qui va de Berthier-sur-Mer à Sainte-Luce et qui sera inaugurée au printemps de 2005 (Desrosiers, communication personnelle, 2005). Elle passera devant le port. Il s'agit d'un projet issu d'une politique du gouvernement du Québec datant de 2002 (FQCK, sans date). La voie de circulation elle-même ne sera pas balisée, mais comprend l'établissement sur la rive d'endroits donnant accès en cas d'urgence, de même que des espaces de repos et de camping pour les kayakistes (Desrosiers, communication personnelle, 2005). On prévoit choisir en 2005 six endroits de débarquement entre L'Isle-Verte et Rivière-du-Loup. La figure 17 montre les endroits considérés à cette fin dans la ZER et la ZEL (Lajoie, communication personnelle, 2005); l'un de ces endroits est à environ 2 km de l'emplacement du projet proposé. Deux des 12 endroits de débarquement envisagés sont à l'intérieur de la ZEL.

En 1998, deux entreprises installées à Rivière-du-Loup offraient des croisières à des fins autres que l'observation des mammifères marins. L'une de ces croisières suit la côte de la Région administrative et peut traverser des parties de la ZER et la ZEL (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : 5-90). En 2000, aucune des entreprises offrant des services aux kayakistes ou d'autres services du genre sur la rive sud du Saint-Laurent n'était située dans la ZER ou la ZEL. (Pêches et Océans Canada, Mars 2000: 5-116).

3.6.10.5 Motoneiges et véhicules tout-terrain

Il n'y a pas de sentier officiel de motoneige dans le voisinage de l'emplacement du projet, le sentier officiel le plus près dans la ZEL étant au sud de la route 132 (Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, 2004), mais il se peut que des personnes de l'endroit utilisent les sentiers pédestres aménagés il y a environ 10 ans sur l'île de Gros Cacouna (Cantin, communication personnelle, 2005) et que ces personnes se servent des espaces adjacents pour s'adonner à la motoneige. Dans l'ensemble, il semble que les motoneigistes utilisent peu le territoire entourant l'emplacement du projet.

Selon Daigle (communication personnelle, 2005), la surface gelée du fleuve Saint-Laurent est peu ou pas utilisée pour la motoneige près du projet.

Les véhicules tout-terrain utilisent la colline à l'ouest de l'emplacement du marais de Cacouna (Lehoux, sans date). Le nombre d'utilisateurs n'est pas connu.

3.6.10.6 Cyclisme

La Route verte est une piste cyclable de 3 000 km qui traverse toutes les régions du Québec (Vélo Québec, sans date). La partie de cette piste la plus près de l'emplacement proposé du projet commence au nord de la route d'accès au marais de Cacouna et se dirige vers L'Isle-Verte. Il y en a aussi une partie assez courte de la piste cyclable dans le centre du village de Saint-Georges-de-Cacouna, y compris sur la rue de la Grève (Hétu, communication personnelle, 2005). Le nombre d'utilisateurs n'est pas connu.

3.6.10.7 Baignade et plongée

Selon Gagnon (1998), il n'y a aucune plage enregistrée dans la ZER, mais Pêches et Océans Canada donne une liste de trois plages ou lieux de baignade, un dans le village de Saint-Georges-de-Cacouna, un à Rivière-du-Loup et un à Notre-Dame-du-Portage (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : 4-45, tableau 5.10.4).

Il n'y a pas d'endroit pour la plongée dans la ZER ni dans la ZEL (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : 4-45, tableau 5.10.2). Il y avait toutefois, en 2000 à Rivière-du-Loup, un club de plongée et un magasin qui vendait de l'équipement de plongée (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : tableau 5.10.3).

3.6.10.8 Promenade sur les berges

Grondin et LaRue (1999) rapportent que, pour l'ensemble de la Région administrative, la promenade le long des berges du fleuve est plus populaire que dans toute autre région administrative le long du Saint-Laurent.

3.6.11 Pêche, chasse, piégeage et cueillette

Les statistiques sur la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette ne sont pas compilées par la MRC. À moins d'indication contraire, les données présentées sont valables pour la Région administrative.

3.6.11.1 Pêche

Pêche sportive

Le nombre de permis pour la pêche sportive vendus entre 1990 et 2000 varie d'un pic de 36 500 en 1993 à un creux de 31 000 en 1992 (SFPQ, 1^{er} novembre 2002). Il semble que la popularité de la pêche sportive soit en déclin, comme dans l'ensemble du Québec. On estime que le nombre de pêcheurs sportifs en 2016 sera de 25 % inférieur à ce qu'il était en 1990 (SFPQ, 1^{er} novembre 2002).

Les types de pêche sportive les plus populaires sont :

- la pêche à l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*) dans les lacs et les rivières;
- la pêche au saumon (*Salmo salar*);
- la pêche à l'éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) sur les quais, mais les prises ont décliné d'environ 80 % depuis les années 1960 (Gagnon, 1998); et
- la pêche à l'éperlan arc-en-ciel sur la glace (Pettigrew, Mars 2002).

La pêche sportive à l'éperlan arc-en-ciel décrite par Pettigrew (Mars 2002) se passe dans la ZER, entre l'île Verte et la rive sud du Saint-Laurent face à l'embouchure de la rivière Verte. En 1999/2000, la saison active de la pêche se situait entre décembre et mars. Un recensement faite au cours de cette période a permis d'enregistrer 2 914 journées de pêche, donnant une récolte estimative de

5 364 kg d'éperlans arc-en-ciel. Les dépenses locales liées à cette pêche sportive ont été évaluées à 60 000 \$.

La seule source d'information publiée sur la pêche sportive fournissant des données relatives à la ZEL est une étude sur la pêche à la ligne de l'éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) qui a été faite en 1991, le long de la rive sud du Saint-Laurent entre Québec et Rimouski (Robitaille et al, 1994).

En tout, on a identifié 26 quais ou emplacements similaires d'où l'éperlan pouvait être pêché, mais seulement 11 de ces endroits étaient utilisés fréquemment. Deux de ces 11 emplacements, connus sous les noms de « Gros Cacouna » et « Cacouna Est », se trouvaient à proximité du terminal. « Gros Cacouna » était constitué du « quai de Saint-Georges-de-Cacouna » et du havre du port de Gros-Cacouna. Pour les fins de notre étude, malheureusement, les données n'ont pas été séparées pour chacun de ces trois sites; toutefois, Doucet (communication personnelle, 2005) croit que la plupart des prises enregistrées ont eu lieu au port de Gros-Cacouna.

En 1991 donc, c'est dans la ZEL qu'étaient situés les emplacements les plus importants pour la pêche à la ligne de l'éperlan arc-en-ciel sur la rive sud du Saint-Laurent :

- la saison s'étendait du 1^{er} juillet au 17 novembre, bien que le niveau d'activité diminuait de façon significative après le 22 septembre;
- on évalue que l'effort de pêche dépassait 5 000 heures-personnes;
- les prises totales ont été estimées à 2 000 kg approximativement (Robitaille et al, 1994).

Il n'existe pas de statistiques officielles sur l'évolution de cette pêche au cours des 14 dernières années, mais il y a consensus à l'effet que cette activité est beaucoup moins importante aujourd'hui qu'elle ne l'était au début des années 1990 :

- Doucet (communication personnelle, 2005) est d'avis que le fait d'avoir interdit l'accès du port aux véhicules depuis quelques années peut avoir réduit le nombre de pêcheurs à la ligne, particulièrement les personnes à mobilité réduite, qui avaient l'habitude de pêcher l'éperlan arc-en-ciel à cet endroit;
- Daigle (communication personnelle, 2005) mentionne que le nombre de personnes se rendant au port à pied a diminué de façon significative depuis l'installation d'une barrière, il y a un an environ; il a toutefois noté qu'un petit nombre de personnes s'adonnent à la pêche à l'éperlan arc-en-ciel près du brise-lames; et
- selon Castonguay (communication personnelle 2005), quelques personnes s'adonnent encore à la pêche à l'éperlan arc-en-ciel sur le quai, en été; ils

peuvent aussi prendre de la plie (*Hippoglossoides platessoides*) et du hareng (*Clupea harengus*).

Selon Michaud (2004 : 46) la pêche à l'éperlan arc-en-ciel sur les quais et sur la glace demeure importante dans la région entre Rivière-du-Loup et Rimouski, ce qui comprend la ZEL et une partie de la ZER. Il fait part (2004 : 11) que la pêche sur la glace est concentrée dans le détroit entre l'île Verte et la rive sud du Saint-Laurent; il croit que les environs immédiats du terminal ne sont plus utilisés de façon importante pour cette activité, peu importe la saison (Michaud, communication personnelle, 2005). Selon Doucet (communication personnelle, 2005) la pêche sur la glace a connu une popularité croissante au cours des sept ou huit dernières années.

Pêche commerciale

Il fut un temps où la pêche commerciale était importante dans la ZEL : les prises moyennes entre 1970 et 1975 à la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna étaient de 2 540 000 lbs, d'une valeur moyenne annuelle de 43 378 \$ (Nadeau 1978); l'anguille était la prise dominante en valeur chaque année, suivie de loin par le hareng; entre 1973 et 1978, en moyenne environ 12 des 53 pêcheurs enregistrés dans la région étaient enregistrés à Cacouna.

La pêche commerciale n'a plus une grande importance dans la ZER ni dans la ZEL. En 1998, seulement 15 permis de pêche ont été émis dans la ZER et la ZEL, comme suit : Rivière-du-Loup – un permis pour les poissons de fond et trois pour le hareng; Saint-Georges-de-Cacouna – un permis pour « autres » poissons; L'Isle-Verte – cinq permis pour le hareng, un pour le buccin commun (*Buccinum undatum*) et trois pour « autres » poissons. Ces permis représentaient 13 % des permis émis sur la rive sud du Saint-Laurent entre Rivière-Ouelle et Mont-Joli (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : 5-125).

Seulement cinq des 1 240 navires de pêche enregistrés et classés actifs au Québec en 2002 étaient en exploitation dans le secteur du fleuve Saint-Laurent qui englobe la ZER (DFO, March 2004).

Un examen des statistiques, de 1995 à 2004, a révélé qu'il n'y a eu que trois années pendant lesquelles on a enregistré des prises, à savoir du hareng, au port de Gros-Cacouna : 1,6 tonnes en 1996, 2,6 tonnes en 1997 et 0,56 tonnes en 1998 (Leblanc, communication personnelle, 2005a).

La pêche commerciale à l'éperlan arc-en-ciel a déjà été très importante dans une zone qui comprenait la ZEL, mais le déclin des stocks y a mis fin au début des années 1980 (Robitaille et al. 1994).

Le port de Gros-Cacouna n'est pas considéré comme un port de pêche; il ne fait pas partie, et Rivière-du-Loup non plus, des 62 emplacements au Québec qui ont enregistré au-delà de 50 déchargements de poissons pêchés commercialement en 2002 (Énergie Cacouna, 2005 (en prép.)).

Pêches et Océans Canada (Mars 2000 : tableau 5.8.6) a enregistré des déchargements de poissons dans la ZER et la ZEL en 1997 seulement à L'Isle-Verte, comme suit : alose (*Alosa sapidissima*) – 4,8 tonnes ayant une valeur de 3 600 \$; 0,2 tonne d'anguille (*Anguilla rostrata*) ayant une valeur de 1 600 \$; 6,1 tonnes de capelan (*Mallotus villosus*) ayant une valeur de 700 \$; 0,1 tonne d'esturgeon (*Acipenser oxyrinchus*) ayant une valeur de 300 \$; et 22,7 tonnes de hareng (*Clupea harengus*) ayant une valeur de 14 700 \$. On n'a enregistré aucun déchargement à L'Isle-Verte, ni à Saint-Georges-de-Cacouna ni à Notre-Dame-du-Portage en 1998, mais 8,4 tonnes de hareng ayant une valeur de 900 \$ ont été déchargées à Rivière-du-Loup (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : tableau 5.8.7).

Il y a deux endroits fixes où se pratique la pêche commerciale dans la ZEL (Doucet, communication personnelle, 2005). Ces deux endroits sont situés au sud du port de Gros-Cacouna : l'un est à environ 2 km de l'entrée du havre; l'autre, à environ 3 km. Ils sont tous deux très près de la rive. Ce sont deux endroits pour la pêche à l'anguille et on y utilise au total 797 m de filets. Les quantités d'anguilles pêchées en ces endroits ne sont pas connues, les pêcheurs n'ayant pas voulu les dévoiler (Galego, communication personnelle, 2005).

L'esturgeon de l'Atlantique (FAPAQ, 1^{er} novembre 2002) et l'éperlan arc-en-ciel peuvent être pêchés commercialement dans la ZER et la ZEL, mais on n'a aucun registre des endroits spécifiques (Pettigrew, Mars 2002) :

- La pêche à l'esturgeon est concentrée entre Montmagny et Saint-Roch-des-Aulnaies, à l'extérieur de la ZER et de la ZEL.
- Il y a quatre entreprises de pêche commerciale à l'éperlan arc-en-ciel entre Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles; cette zone englobe une partie de la ZER et de la ZEL (Pettigrew, Mars 2002). Les prises de quatre pêcheurs commerciaux ont été validées en 1999-2000. Les prises enregistrées se chiffraient à trois tonnes approximativement, dont la moitié toutefois avait été effectuée durant la saison de fermeture (Pettigrew, Mars 2004).

D'autres espèces, comme le poulamon de l'Atlantique (*Microgadus tomcod*) (FAPAQ, 1^{er} novembre 2002) et le hareng (LeBlanc, communication personnelle, 2005), peuvent aussi être pêchées commercialement dans la ZER et la ZEL, mais il n'est pas obligatoire d'enregistrer les endroits spécifiques où la pêche se

pratique (Verreault, communication personnelle, 2005). Selon FAPAQ (1^{er} novembre 2002) la majorité des prises de poulamon de l'Atlantique se produisent par incidence lors de la pêche à l'anguille.

LeBlanc (communication personnelle, 2005) a noté les déchargements suivants de hareng dans la ZER (tableau 32). On ne sait toutefois pas où ces poissons ont été pris.

Tableau 32 Déchargements de hareng dans la ZER, 1996-1997

Port	Année	Saison	Poids (tonnes métriques)
L'Isle-Verte (Village)	1996	Automne	14,37
L'Isle-Verte (Village)	1997	Printemps	5,73
L'Isle-Verte (Île)	1997	Automne	13,99
L'Isle-Verte (Île)	1997	Printemps	2,39
L'Isle-Verte (Île)	1997	Automne	0,61

Source : LeBlanc (communication personnelle, 2005).

Les oursins verts (*Strongylocentrolus droebachien*) sont récoltés par une personne dans le havre du port de Gros-Cacouna ou près de l'entrée du havre (Daigle, communication personnelle, 2005). Au cours des deux dernières années, il y a eu peu d'activité (Daigle, communication personnelle, 2005), probablement parce que la demande était faible (MPO, 2000). La pêche à l'oursin vert n'a débuté au Québec qu'au milieu des années 1990; il s'agit, au sens commercial, d'une « espèce émergente » (DFO, 2000). Ils sont récoltés pour leurs gonades (rogue) (DFO, 2000).

Il n'y a pas de pisciculture dans la ZEL ni dans la ZER (Gagnon 1998), bien que plusieurs emplacements aient été étudiés à cet égard dans la ZER et la ZEL à la fin des années 1990 (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : figure 4,6, tableau 5.8.17).

3.6.11.2 Chasse

Le nombre de permis de chasse vendus annuellement dans la Région administrative est passé de 50 000 en 1990 à environ 38 000 en 1992; ce nombre est resté relativement stable depuis (SFPQ, 1^{er} novembre 2002). Le moratoire sur la chasse au cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) a pu contribuer à ce déclin, mais la levée du moratoire en 1996 n'a pas provoqué une augmentation du nombre de permis vendus (SFPQ, 1^{er} novembre 2002). La plupart des permis ont été vendus à des résidents de la Région administrative.

Le cerf de Virginie (1 668), l'ours noir (*Ursus americanus*) (222) et l'orignal (*Alces alces*) (1 387) sont les espèces qui ont été tuées en plus grand nombre en 2004 (MRNFP, 2004a, 2004b, 2004c).

La chasse à la sauvagine est moins importante dans la ZER qu'elle ne l'est en amont sur le Saint-Laurent et dans la région administrative de la Côte-Nord (Gagnon 1998). Pour les besoins de la chasse à la sauvagine, le Québec est divisé en deux zones, séparées par une ligne reliant l'Outaouais à La Pocatière. La ZER est située dans la partie nord, qui s'étend de l'Abitibi à Blanc-Sablon. Les données sur le nombre total d'oiseaux tués et l'endroit où ils ont été abattus sont incomplètes, puisqu'elles sont fondées sur des questionnaires distribués à des chasseurs choisis aléatoirement (Rodrigue 2005, communication personnelle).

La sauvagine est chassée dans le marais de Cacouna (Lehoux, sans date). La chasse n'est permise que dans le bassin ouest adjacent à la digue, et dans le petit marais saumâtre adjacent à la digue (Charette 2005, communication personnelle). Les seules statistiques disponibles remontent aux années 1980; à cette époque, quelque 40 chasseurs étaient présents au début de la saison. Il y avait 16 caches, et la répartition des oiseaux tués selon les espèces était la suivante : Canard noir (*Anas rubripes*) – 43 %; Sarcelle à ailes vertes (*Anas carolinensis*) – 30 %; Sarcelle à ailes bleues (*Anas discors*) – 8 %; Eider (*Somateria mollissima*) – 5 %; Canard pilet (*Anas acuta*) – 4 %. Lehoux (2005, communication personnelle) croit que le nombre de chasseurs de sauvagine pourrait actuellement être le même qu'auparavant en début de saison, mais il croit également que ce nombre décroît à mesure que la saison avance parce que la sauvagine devient trop sauvage pour que la chasse soit bonne, et qu'un grand nombre d'oiseaux quittent le marais.

Pêches et Océans Canada (Mars 2000 : 5-186) n'indique que L'Isle-Verte comme site populaire de chasse à la sauvagine dans la ZER et la ZEL en 1996.

Le phoque gris (*Halichoerus grypus*) et le phoque du Groënland (*Phoca groenlandica*) ne sont pas chassés dans la ZER ou la ZEL, même s'il est légal de le faire (Gagnon 1998).

La chasse au béluga (*Delphinapterus leucas*) dans la ZER a cessé en 1972 et elle est interdite depuis 1979 (Gagnon 1998).

La chasse au phoque commun (*Phoca vitulina*) dans la ZER et la ZEL est interdite depuis 1977 (Gagnon 1998).

3.6.11.3 Piégeage

Le nombre de permis de piégeage vendus annuellement dans la Région administrative est passé d'environ 850 en 1990 à environ 500 en 1992, et il est demeuré à peu près à ce niveau depuis, même si les prix payés pour la fourrure sont restés bas (SFPQ 1^{er} novembre 2002). Les aires à l'intérieur de la Région administrative où se pratique le piégeage ne sont pas enregistrées. Le piégeage est interdit dans le marais de Cacouna et sur les terres appartenant à Environnement Canada sur l'île de Gros Cacouna (Turgeon 2005, communication personnelle).

MRNFP (2004d) signale que les fourrures suivantes ont été vendues entre le 1^{er} septembre 2003 et le 31 août 2004 :

- Ours noir (*Ursus americanus*) – 1;
- Belette (*Mustela* sp.) – 2 026;
- castor (*Castor canadensis*) – 3 134;
- coyote (*Canis latrans*) – 743;
- écureuil (*Sciurus* sp.) – 613;
- loup (*Canis lupus*) – 5;
- loutre (*Lutra lutra*) – 152;
- lynx du Canada (*Lynx canadensis*) – 219;
- martre (*Martes americana*) – 819;
- mouffette (*Mephitis mephitis*) – 7;
- Renard roux – variété croisée (*Vulpes vulpes*) – 13;
- Renard roux (*Vulpes vulpes*) – 1 763;
- rat musqué (*Ondatra zibethicus*) – 2 058;
- raton laveur (*Procyon lotor*) – 803; et
- pékan (*Martes penanti*) – 853.

3.6.11.4 Cueillette

Du duvet d'eider a été recueilli sur plusieurs îles de la ZEL (rocher de Cacouna) et dans des endroits situés dans la ZER et à proximité de celle-ci (îles du Pot à l'Eau-de-Vie, île aux Lièvres, île Lemoyne, île du Rat) vers la fin des années 1990 (Pêches et Océans Canada Mars 2000 : tableaux 5.8.25, 5.8.26).

Des myes (*Mya arenaria*), des bigorneaux (*Littorina* spp.) et des moules bleues (*Mytilus edulis*) sont ramassées à des fins récréatives dans le Saint-Laurent près de l'île Verte (Synnott 2005, communication personnelle), qui se trouve dans la ZER. Aucune information n'est disponible sur la quantité de mollusques recueillis (Synnott 2005, communication personnelle). En 1998, cinq zones coquillières de la ZER et la ZEL ont été fermées de façon permanente en raison de la pollution et une seule zone, dans la ZER, était ouverte (Pêches et Océans Canada Mars 2000 : tableau 5.8.20).

En 2000, un résident de L'Isle-Verte possédait un permis pour la récolte commerciale d'algues pouvant aller jusqu'à 400 tonnes par année, dans le secteur entre le quai de Cacouna et Kamouraska, qui comprend certaines parties de la ZEL et de la ZER. Les rapports indiquent qu'il n'a récolté que de petites quantités d'algues en partie dans la ZER, et en partie à l'extérieur de la ZER (Pêches et Océans Canada Mars 2000 : 5-161).

On indique que les algues sont également récoltées pour consommation personnelle, mais le rapport ne précise pas si cette récolte est effectuée dans la ZER ou la ZEL (Pêches et Océans Canada Mars 2000 : 5-161).

Depuis juin 2004, il faut un permis pour vendre les mollusques et les crustacés récoltés, mais aucun permis commercial n'a été émis dans la ZER en raison des faibles concentrations de mollusques et de crustacés dans ce secteur (Bernatchez 2005, communication personnelle).

3.6.12 Tourisme

Vers la fin des années 1990, on estimait qu'environ 855 000 touristes traversaient la MRC (SPBBSL Mai 1998 : 185). En 2004, 50 000 touristes ont visité le pavillon de renseignements de l'Office du Tourisme et des Congrès de Rivière-du-Loup (Bélanger 2004, communication personnelle). Ils représentaient environ 40 % du nombre total de personnes qui ont visité les 12 bureaux d'information touristique de la Région administrative. Le nombre total de touristes ayant visité la MRC en 2004 est toutefois inconnu, puisqu'on ne connaît pas dans quelles proportions les touristes visitent les bureaux d'information.

La durée moyenne d'un séjour dans la MRC en 2004 était de 2,6 jours (Bélanger 2004, communication personnelle). Ces données suggèrent que pour de nombreux touristes, la ZER est actuellement ce qu'elle était dans le passé, soit un point de transit entre la péninsule de Gaspé et les provinces de l'Atlantique, d'un côté, et les centres de population les plus importants du Québec, et d'ailleurs de l'autre côté, plutôt qu'une destination en soi. (SPBBSL mai 1998; FAPAQ 1^{er} novembre 2002).

Selon Malo (1978), la ZEL n'est pas considérée zone à haut potentiel récréatif, principalement en raison de la présence du port de Gros-Cacouna et de l'absence de plages ou d'un littoral adéquat.

Dans la ZEL, quatre établissements offrent des chambres aux visiteurs, soit 69 unités en tout.

Le propriétaire de l'un des hôtels locaux (Pelletier 2005, communication personnelle) a indiqué que ses quatre chambres accueillent environ 550 à 575 clients chaque année pendant la saison touristique, de mai à octobre. Presque tous ses clients sont des touristes. Le séjour moyen est d'environ deux jours, et le nombre de clients a été relativement stable au cours des dernières années.

Le propriétaire du plus grand hôtel a indiqué que ses 54 unités attirent si peu de touristes que toutes ses chambres sont louées sur une base annuelle à des travailleurs, à l'exception de cinq ou six chambres pour les touristes en été (Simard 2005, communication personnelle).

Bien qu'il ne soit pas possible de calculer le nombre précis de touristes qui font un séjour dans la ZEL, les données précédentes portent à croire qu'il est improbable que leur nombre soit supérieur à 1 000, ce qui donne environ un total annuel de 2 000 personnes-nuits.

Le village de Saint-Georges-de-Cacouna a été choisi comme l'un des 32 plus beaux villages du Québec le 13 décembre 2000 (Cacouna, sans date). L'architecture et la beauté du village de Saint-Georges-de-Cacouna attirent sans aucun doute des touristes qui ne séjournent pas dans l'une ou l'autre des collectivités, mais on ne possède aucune donnée quant à leur nombre ou leurs activités. Deux circuits de quelques unes des propriétés les plus intéressantes ont été organisés : le premier, d'une longueur de 0,5 km, comprend neuf propriétés situées autour de l'église et du presbytère; le deuxième, d'une longueur de 2 km, englobe 18 propriétés le long de la route 132 (Dionne et Pelletier 1995 : 10). Le nombre de personnes qui effectuent ces circuits chaque année n'est pas enregistré.

3.6.13 Écotourisme

En 1996, quelque 120 000 personnes pratiquaient une forme quelconque d'écotourisme dans la Région administrative (SPFQ 1^{er} novembre 2002). La popularité de l'écotourisme semble augmenter, mais certaines données indiquent que les sommes d'argent et le nombre de jours consacrés à ces activités sont en déclin (SPFQ 1^{er} novembre 2002).

Sur la terre ferme, il n'y a pas de site d'observation ou de centre d'interprétation organisés pour l'observation des baleines dans la ZER ou la ZEL (St-Lawrence Centre 1996).

Rivière-du-Loup est le point de départ pour les activités d'écotourisme sur les îles du Pot à l'Eau-de-Vie décrites à la section 3.6.7.1.

Trois entreprises installées dans la ZER proposent des excursions en bateau pour observer les oiseaux et les mammifères marins : Croisières AML de Rivière-du-Loup; Exceptionnelle Aventure de Rivière-du-Loup; et Les Écumeurs du Saint-Laurent de L'Isle-Verte (Environnement Canada sans date; Pêches et Océans Canada Mars 2000 : tableau 5.1.2). La plupart des observations rapportées semblent avoir lieu à l'extérieur de la ZER et de la ZEL. Par exemple, un total de seulement cinq observations de mammifères marins sur les 331 qui ont été rapportées par Croisières AML en 2000 ont eu lieu dans la ZER ou la ZEL (Environnement Canada sans date f).

D'autre part, le secrétaire de La Coop de Kayaks de Mer des Îles (Pelletier 2005, communication personnelle) a rapporté que les kayakistes voient le roqual commun (*Balaenoptera physalus*), le béluga (*Delphinapterus leucas*), le phoque commun (*Phoca vitulina*) et le phoque gris (*Halichoerus grypus*) tout au long de l'été dans un rayon d'un kilomètre de l'extrémité occidentale de l'Île Verte.

Michaud (2004) a estimé qu'environ 3 000 personnes utilisent chaque année le marais de Cacouna. Lehoux (aucune date) évalue le nombre d'ornithologues amateurs visitant le marais de Cacouna à plusieurs milliers chaque année.

Pêches et Océans Canada (Mars 2000 : figure 5.1) indique que la zone entourant L'île Verte est propice à l'observation des baleines à partir de la rive, et indique également (Pêches et Océans Canada, Mars 2000 : 5-33) que des phoques peuvent être observés à partir de la rive de la RNF de la baie de L'Isle-Verte.

L'observation des baleines est également effectuée du sommet de l'île de Gros Cacouna (Cantin 2005, communication personnelle).

3.7 ÉCONOMIE

À partir du pourcentage de personnes employées par secteur, le tableau 33 révèle que, en 2001, les activités du secteur primaire occupaient une place plus importante dans l'économie de la MRC que dans l'économie du Québec dans son ensemble :

- 9,7 % de la main-d'œuvre de la MRC travaillait dans le secteur primaire, comparativement à 3,2 % de la main-d'œuvre dans l'ensemble du Québec;

- le pourcentage de travailleurs employés dans le secteur secondaire dans la MRC (18,4 %) était inférieur à celui de la population du Québec dans son ensemble (22,2 %); et
- le pourcentage de travailleurs employés dans le secteur tertiaire dans la MRC (72,0 %) était semblable à celui de la population du Québec dans son ensemble (74,6 %).

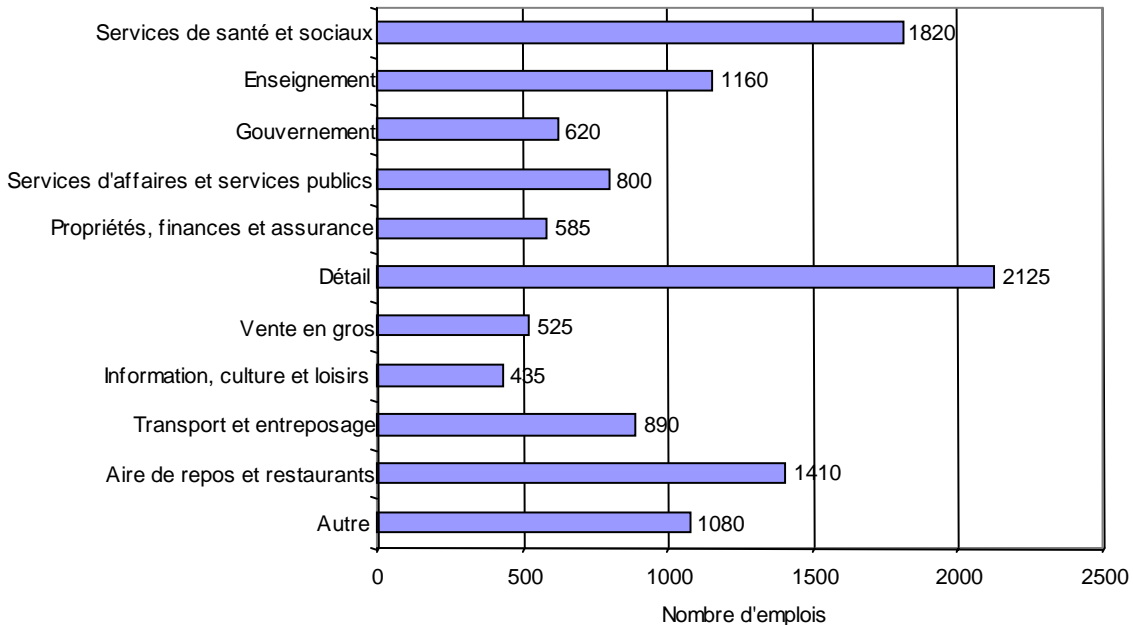
Tableau 33 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Emploi par secteur économique en 2001, par municipalité

Municipalité	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	Travailleurs	%	Travailleurs	%	Travailleurs	%
L'Isle-Verte	170	22,5	145	19,2	440	58,3
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	-	0,0	-	0,0	-	0,0
Notre-Dame-du-Portage	15	2,4	100	15,8	520	81,9
Rivière-du-Loup	470	5,2	1455	16,2	7075	78,6
Saint-Antonin	115	6,5	450	25,5	1200	68,0
Saint-Arsène	120	22,0	95	17,4	330	60,6
Saint-Cyprien	95	21,1	105	23,3	250	55,6
Saint-Épiphane	110	27,2	100	24,7	195	48,2
Saint-François-Xavier-de-Viger	40	32,0	20	16,0	65	52,0
Saint-Georges-de-Cacouna (paroisse)	65	17,1	60	15,8	255	67,1
Saint-Georges-de-Cacouna (village)	20	3,6	105	18,9	430	77,5
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	170	28,3	125	20,8	305	50,8
Saint-Modeste	110	19,8	140	25,2	305	55,0
Saint-Paul-de-la-Croix	40	28,6	20	14,9	80	57,1
MRC	1540	9,7	2920	18,4	11 450	72,0
Région administrative	9880	10,6	16 620	17,9	66 380	71,5
Gouvernement du Québec	117 955	3,2	809 025	22,2	2 717 375	74,6

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

La figure 18 présente la ventilation de la main-d'œuvre dans le secteur tertiaire. En termes absolus, environ 2,5 fois plus de personnes dans la MRC travaillaient dans le secteur tertiaire en 2001 que dans les secteurs primaires et secondaires réunis. Le secteur de la vente au détail était l'employeur le plus important, suivi par la santé et les services sociaux, l'hébergement, les restaurants et l'enseignement.

Figure 18 **Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Emploi dans le secteur tertiaire, 2001**



Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

Dans les secteurs primaire et secondaire, les activités forestières jouaient un rôle important (MRC de Rivière-du-Loup 20 mai 2004) :

- en 2000, 23 entreprises forestières employaient environ 800 personnes, y compris 200 postes à temps partiel; et
- en 1994, 90 personnes produisaient 92 000 litres de sirop d'érable d'une valeur en gros de 460 000 \$.

Le tableau 34 présente une ventilation plus détaillée de l'activité industrielle dans la MRC en 1999. Il révèle un mélange d'activités traditionnelles et modernes. Il montre également que les activités industrielles dans la ZEL étaient concentrées dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, à l'exclusion virtuelle du village.

L'annexe B énumère les personnes civiles, pour la plupart des entreprises, ayant un bureau enregistré dans la ZEL en janvier 2005 (Le Registraire des entreprises, sans date). La plupart ont moins de cinq employés et répondent aux besoins immédiats de la ZEL.

Tableau 34 Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup : Entreprises par secteur d'activités industrielles et collectivité, 1999

Municipalité	Secteur d'activités industrielles										Total
	Aliments/ Boissons/ Tabac	Caoutchouc/ Produits en plastique	Cuir/ Textiles/ Vêtements	Bois/ Meubles	Papier/ Impression	Métaux et produits métalliques	Machinerie/ Équipement de transport	Produits minéraux non métalliques	Industries chimiques	Autres	
L'Isle-Verte	2	-	1	2	-	-	1	-	3	-	9
Rivière-du-Loup	5	-	5	7	7	2	8	4	4	4	46
Saint-Antonin	-	-	-	4	1	1	3	-	-	1	10
Saint-Arsène	1	-	-	-	-	-	-	-	2	-	3
Saint-Cyprien	1	-	-	3	-	1	-	-	-	1	6
Saint-Épiphane	1	-	-	1	-	1	-	-	-	-	3
Saint-François- Xavier-de-Viger	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	2
Saint-Georges-de- Cacouna (Paroisse)	2	1	-	1	-	3	-	1	2	-	10
Saint-Georges-de- Cacouna (village)	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Saint-Hubert-de- Rivière-du-Loup	-	-	-	1	-	2	1	-	-	1	5
Saint-Modeste	-	-	-	1	-	-	-	-	2	-	3
Saint-Paul-de-la- Croix	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Total	12	1	7	21	8	11	14	5	13	7	99

Source : Adaptation de MRC de Rivière-du-Loup (20 mai 2004).

3.8 CONTRAINTES SUR LE DÉVELOPPEMENT

Les contraintes sur le développement peuvent être naturelles ou artificielles.

Les principales contraintes naturelles dans la ZER sont les suivantes (MRC de Rivière-du-Loup 20 mai 2004) :

- zones inondables le long de la rivière du Loup et de la rivière Verte;
- sections de Notre-Dame-du-Portage et de Rivière-du-Loup vulnérables à une inondation par le fleuve Saint-Laurent; et
- les secteurs susceptibles de faire l'objet de glissements de terrain dans la zone bâtie de L'Isle-Verte et de Rivière-du-Loup, et le long de certaines portions de la rivière Verte, la rivière Trois-Pistoles et la rivière Toupiké.

Les principales contraintes artificielles sont les suivantes :

- sites ou secteurs adjacents à des routes très achalandées, où certains types de développement sont impossibles à cause du bruit, de la pollution de l'air et des vibrations causées par la circulation de véhicules. La majorité de ces sites sont situés à Rivière-du-Loup et Notre-Dame-du-Portage, mais le problème s'étend à tous les sites adjacents au réseau de camionnage;
- 10 sites abandonnés d'élimination des déchets à Saint-Modeste, Rivière-du-Loup (deux sites), Saint-Arsène, L'Isle-Verte, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-Cyprien, Saint-Épiphané et Saint-Antonin; et
- trois sites faisant l'objet de contamination industrielle, deux à Rivière-du-Loup et un à Saint-Antonin.

Aucune des contraintes précédemment identifiées n'est à proximité de l'emplacement du projet. Il n'existe aucune contrainte au développement relative à des sujets comme le zonage, l'accès ou l'affectation des terres avoisinantes.

3.9 POLITIQUES ET TENDANCES DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

3.9.1 Politiques régionales

La MRC (MRC de Rivière-du-Loup 20 mai 2004) a élaboré de nombreuses politiques régionales relatives au développement et à l'affectation des terres. Le tableau 35 en donne le résumé.

Tableau 35 Résumé des politiques régionales de développement et d'utilisation des terres

Secteur faisant l'objet de la politique	Résumé	Objectifs
<p>Environnement urbain</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ concentrer les fonctions urbaines et l'équipement structurant à l'intérieur des principaux périmètres d'urbanisation ▪ favoriser la conservation d'un habitat urbain varié et de haute qualité ▪ fournir une structure appropriée et favoriser la complémentarité des principaux pôles commerciaux de la ville de Rivière-du-Loup et des zones situées en périphérie immédiate 	<p>Concernant le regroupement des espaces urbains</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ conserver la vitalité du centre des villages et des villes pour encourager les populations à s'y installer et à y vivre ▪ rendre économiquement viables les coûts d'une infrastructure collective pour l'eau potable et les égouts ▪ s'assurer que les utilisations et les constructions qui ne sont pas permises en zone rurale disposent de suffisamment d'espace dans les zones urbaines <p>Concernant l'extension urbaine</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ éviter d'éparpiller la population sur le territoire d'une manière qui causerait des coûts injustifiés pour la prestation des services publics ▪ réduire au minimum la conversion de terres agricoles, en particulier des terres les plus fertiles, aux fins du développement urbain tout en protégeant les espaces naturels ▪ mettre fin à l'extension urbaine inappropriée le long des principaux axes routiers pour des raisons de sécurité, d'efficacité et d'esthétique du réseau routier et des zones adjacentes <p>Concernant la promotion d'un habitat viable, varié et de haute qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ encourager les municipalités à conserver une certaine homogénéité des habitats résidentiels afin de minimiser les utilisations conflictuelles ▪ encourager l'établissement de divers modes d'habitations, comme des zones résidentielles de densités différentes, afin de répondre aux besoins de tous les types de ménage ▪ favoriser la plantation d'arbres et d'autres plantes et assurer la protection des arbres et des secteurs boisés en zone urbaine <p>Concernant le développement des entreprises et des services</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ transformations dans le secteur du commerce de détail ▪ conserver l'intégrité des secteurs commerciaux traditionnels (centre des villages ou des villes) et les investissements publics dans ces secteurs ▪ conserver l'équilibre et la cohérence de l'organisation spatiale de Rivière-du-Loup et de sa périphérie qui sont vulnérables aux changements structureaux

Tableau 35 Résumé des politiques régionales de développement et d'utilisation des terres (suite)

Secteur faisant l'objet de la politique	Résumé	Objectifs
Espaces industriels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ regrouper les secteurs industriels existants tout en assurant une répartition équitable des activités industrielles au sein des petites collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rendre économiquement viables les investissements publics déjà effectués dans les parcs industriels en limitant les utilisations permises dans ces zones ▪ rehausser la cohérence de l'organisation du territoire grâce à une meilleure complémentarité entre les zones industrielles ▪ soutenir l'entrepreneuriat de toutes les collectivités qui souhaitent augmenter l'activité industrielle dans leur territoire ▪ améliorer l'environnement visuel des différentes zones industrielles
Environnement agricole et agroforestier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ s'assurer que l'agriculture et l'agroforesterie demeurent la vocation dominante avec la perspective de conserver l'équilibre de l'environnement ▪ reconnaître le rôle fondamental de l'agriculture dans l'économie régionale, la préservation des paysages et le maintien du dynamisme des collectivités rurales ▪ encourager la diversification de l'économie rurale et le maintien de l'occupation des régions où l'agriculture est moins répandue 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ réduire les pressions à l'interface entre les zones urbanisées et les zones agricoles permanentes, et protéger les investissements agricoles à long terme ▪ réduire les problèmes de coexistence et les conflits attribuables à la présence d'utilisations incompatibles avec le regroupement et l'expansion des activités agricoles ▪ préserver et renforcer les ressources des habitats agricoles et agroforestiers, en prenant soin de conserver la qualité des paysages et de préserver la biodiversité ▪ encourager une certaine diversification des revenus des producteurs agricoles, notamment en encourageant l'agrotourisme ▪ soutenir l'occupation du territoire de manière à respecter le caractère particulier de chaque région agricole et agroforestière
Environnement forestier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ développement optimal des ressources forestières selon les principes du développement durable ▪ favoriser la gestion intégrée des diverses ressources de la forêt et harmoniser les attentes de ses divers utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rehausser la productivité des écosystèmes forestiers grâce à des techniques de sylviculture qui favorisent l'accroissement de la qualité et de la quantité de bois produit ▪ prévenir la dilapidation de l'héritage forestier et la dégradation des paysages résultant de pratiques de coupe inappropriées ou abusives ▪ assurer la conservation de la biodiversité des composants naturels de la forêt ▪ encourager la cohabitation harmonieuse des activités, des utilisations et des potentiels présents dans la forêt ▪ gérer les ressources selon leur potentiel optimal et leurs caractéristiques spéciales, dans la perspective d'optimiser le développement socio-économique des collectivités locales

Tableau 35 Résumé des politiques régionales de développement et d'utilisation des terres (suite)

Secteur faisant l'objet de la politique	Résumé	Objectifs
Zones et équipements récréatifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ encourager le développement d'équipements et d'espaces récréatifs régionaux, ainsi que leur intégration harmonieuse avec les utilisations voisines ▪ regrouper la villégiature dans les emplacements existants et aux sites prévus sur les territoires publics, tout en respectant l'environnement ▪ soutenir le développement cohérent des sentiers et des parcours récréatifs et l'utilisation du parc régional de Petit-Témis comme catalyseur pour le développement récréotouristique du territoire du sud-ouest 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ profiter de la valeur sociale et économique des espaces récréatifs concernés ▪ protéger les espaces récréatifs qui sont vulnérables aux activités d'exploitation des ressources comme l'agriculture, la foresterie et l'exploitation des carrières ▪ préserver la nature publique de l'accès au fleuve Saint-Laurent pour la population locale et pour les touristes ▪ établir des règles pour la cohabitation et le développement d'équipements récréatifs tout en tenant compte des habitats dans lesquels ils se trouvent ▪ éviter la multiplication des zones de villégiature densément peuplées ou la création de sites non planifiés qui peuvent être incompatibles avec les caractéristiques des habitats naturels dans lesquels ils se trouvent, ou qui créent la nécessité d'offrir des services publics non rentables ▪ publiciser et développer les attractions et les services touristiques des municipalités le long du Petit-Témis, et encourager la construction de liens avec cet équipement structurant ▪ soutenir la désignation et le développement de sentiers permanents pour les véhicules récréatifs
Habitats naturels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer la protection des grands écosystèmes naturels les plus fragiles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conserver la biodiversité des grands écosystèmes naturels pour les générations futures ▪ favoriser le développement d'activités récréatives et écotouristiques dans les secteurs qui ont le potentiel approprié
Territoires d'intérêt culturel et historique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ protéger les complexes architecturaux et les sites archéologiques les plus importants sur le plan historique ▪ assurer la protection des sites d'intérêt culturel les plus importants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conserver, pour les générations présentes et futures, les sites de mémoire collective pour la population de Rivière-du-Loup ▪ encourager la population à connaître et à comprendre l'histoire de la région, et à investir dans le développement de son propre patrimoine ▪ éviter les démolitions et les rénovations qui détériorent la qualité du tissu urbain historique ▪ soutenir les efforts de l'industrie touristique, dont une partie croissante de la clientèle se consacre au tourisme culturel basé sur la découverte d'habitats authentiques

Tableau 35 Résumé des politiques régionales de développement et d'utilisation des terres (suite)

Secteur faisant l'objet de la politique	Résumé	Objectifs
Secteurs d'intérêt esthétique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ préserver et développer les vues les plus importantes ou les plus remarquables et les paysages naturels et façonnés par la main de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ préserver et développer les vues les plus importantes ou les plus remarquables et les paysages naturels et façonnés par la main de l'homme ▪ encourager le renforcement du sens de fierté et d'appartenance de la population relativement à l'environnement dans lequel elle vit ▪ soutenir les efforts de l'industrie du tourisme pour offrir une expérience visuelle positive et mémorable, fondée sur des paysages particuliers et authentiques
Secteurs d'intérêt écologique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer la survie permanente des espèces les plus rares de la flore et de la faune qui sont dispersées à travers le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ préserver, pour les générations futures, les habitats essentiels des espèces les plus rares de la flore et de la faune ▪ soutenir les efforts de l'industrie touristique en contribuant au développement des sites naturels les plus accessibles ▪ promouvoir et expliquer le rôle particulier des écosystèmes naturels, en tant que patrimoine collectif
Contraintes naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer la protection des personnes et des propriétés contre les risques liés à la présence de zones de contraintes naturelles ▪ préserver l'intégrité des zones inondables sur l'ensemble du territoire de la MRC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ réduire au minimum les réclamations résultant de désastres naturels ▪ conserver la libre circulation et le flux naturel des eaux dans les zones inondables, et prévenir les dommages à la flore et la faune aquatiques ▪ contrôler la création de subdivisions, la construction et les autres utilisations dans les zones sujettes à des contraintes naturelles
Contraintes humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer la protection des personnes et des propriétés contre les risques inhérents à certaines activités humaines, et préserver la qualité de vie de la population relativement aux nuisances 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ réduire les impacts sociaux et économiques, de même que les dommages potentiels découlant de la présence d'infrastructures, d'immeubles ou d'activités qui représentent des contraintes ▪ encourager le fonctionnement normal et l'agrandissement de certains immeubles ou activités qui présentent des contraintes mais qui sont essentiels à la population, en contrôlant le choix de l'emplacement de certaines utilisations sensibles ou vulnérables dans leur voisinage

Tableau 35 Résumé des politiques régionales de développement et d'utilisation des terres (suite)

Secteur faisant l'objet de la politique	Résumé	Objectifs
Ressources minérales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ encourager une gestion plus rationnelle de la mise en place et de l'exploitation de sites d'extraction (tourbières, carrières, sablières) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ encourager une meilleure intégration environnementale des nouveaux sites d'extraction ▪ encourager la restauration des sites d'extraction qui ne sont plus en exploitation ▪ réduire les impacts négatifs des activités d'extraction sur des ressources comme l'air, l'eau souterraine, les terres agricoles et les paysages
Rivages et littoraux³	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer la conservation d'un environnement naturel de haute qualité sur les rives et les littoraux des plans d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mettre fin aux aménagements artificiels des rivages et des littoraux ▪ tirer parti d'une eau de bonne qualité dans tous les lacs et les plans d'eau ▪ autoriser une utilisation des plans d'eau qui est cohérente avec la fragilité de leurs écosystèmes ▪ préserver la diversité biologique des habitats aquatiques
Eau potable et eaux usées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ protéger les sources d'eau potable de tous les réseaux et les puits individuels ▪ s'assurer du traitement adéquat des eaux usées des réseaux d'égout et des résidences éloignées ▪ encourager les investissements publics nécessaires pour conserver ou établir une infrastructure collective adéquate pour l'eau potable et le traitement des eaux usées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ s'assurer que l'ensemble de la population a accès à une eau potable de haute qualité ▪ protéger la santé publique de tout danger de contamination ▪ permettre des usages récréatifs des plans d'eau
Déchets solides	<ul style="list-style-type: none"> ▪ encourager la collaboration entre toutes les municipalités pour la gestion des déchets solides d'une façon respectueuse de l'environnement et qui ne met pas en danger la santé et le bien-être du public ▪ inciter une plus grande participation de la MRC dans l'organisation, la planification et la gestion des déchets solides par l'entremise d'un plan de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accroître l'utilisation et le développement de sites d'enfouissement des déchets solides ▪ prolonger la durée de vie de l'infrastructure et de l'équipement servant à l'élimination des déchets solides ▪ créer une structure d'établissement de tout site destiné au stockage, au recyclage, à la transformation ou à l'enfouissement des déchets

³ Dans le cas des eaux douces, le littoral englobe le rivage et les zones dans lesquelles la végétation enracinée commence (Sarnoff 1971).

Tableau 35 Résumé des politiques régionales de développement et d'utilisation des terres (suite)

Secteur faisant l'objet de la politique	Résumé	Objectifs
Transport terrestre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ renforcer la position de la MRC en tant que carrefour stratégique pour le transport intermodal (routier, ferroviaire, maritime, aérien) dans l'Est du Québec ▪ rehausser la fonctionnalité et la sécurité du réseau routier et lui assurer une longue durée de vie ▪ optimiser les services de transport ferroviaire dans la MRC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accroître les avantages économiques pour la MRC liés à la situation de carrefour de transport ▪ soutenir le prolongement de l'autoroute 20, le redéveloppement complet de la route 185 et la construction d'un lien entre les deux ▪ faciliter les mouvements entre les centres urbains et conserver le flux de la circulation et le niveau de service du réseau routier intermunicipal ▪ accroître la sécurité des usagers des routes, en particulier sur les routes 185 et 132 ▪ préserver l'infrastructure municipale et la qualité de vie de ceux qui habitent le long du réseau routier riverain grâce à l'établissement d'un réseau pour le camionnage lourd ▪ protéger les investissements publics dans l'infrastructure routière et réduire le coût du redéveloppement du réseau routier principal ▪ s'assurer que les services de transport ferroviaire constituent un complément adéquat au réseau routier et encouragent le développement économique
Transport maritime et aérien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conserver la fonctionnalité du port et de l'infrastructure maritime, et optimiser leur potentiel de développement ▪ encourager l'expansion des activités aéronautiques et commerciales à l'aéroport de Rivière-du-Loup 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ regrouper les activités liées au traversier Rivière-du-Loup – Saint-Siméon, à la navigation de plaisance et aux excursions dans le havre à Rivière-du-Loup, et du fait même contribuer au maintien de la Pointe de Rivière-du-Loup en tant que pôle touristique ▪ conserver et, lorsque cela est possible, améliorer les services de traversier ▪ poursuivre les efforts de promotion et de développement du port ▪ s'assurer que l'aéroport devienne une composante dynamique de l'industrie touristique et un outil stratégique pour la diversification de la MRC en matière de transport ▪ conserver des utilisations compatibles des terres situées autour de l'aéroport

Tableau 35 Résumé des politiques régionales de développement et d'utilisation des terres (suite)

Secteur faisant l'objet de la politique	Résumé	Objectifs
Réseaux de transport de l'énergie et de télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> ▪ s'assurer que les réseaux de transport de l'énergie et de télécommunications sont développés d'une façon respectueuse de l'environnement dans lequel ils se trouvent 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ aider la population à profiter d'un éventail plus large de sources d'énergie qui respectent l'environnement, et accepter avec diligence de nouvelles technologies d'information et de communication ▪ s'assurer que le choix de l'emplacement de nouvelles infrastructures tient suffisamment compte de paysages vulnérables et d'habitats naturels et occupés ▪ réduire les risques et les inconvénients pour les populations qui vivent à proximité des infrastructures ▪ s'assurer de l'utilisation optimale des corridors de transport et du partage des structures existantes
Équipement et services publics	<ul style="list-style-type: none"> ▪ regrouper les rôles de la MRC et de la ville de Rivière-du-Loup en particulier en tant que centre de services gouvernementaux pour la partie ouest de la Région administrative ▪ assurer l'entretien et la viabilité de l'équipement et des services publics, notamment le choix d'un emplacement optimal pour ceux-ci 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ obtenir une juste part des retombées positives de la présence de services gouvernementaux ▪ conserver les services gouvernementaux existants dans la MRC afin qu'ils soutiennent ses principaux axes de développement et qu'ils soient adaptés aux caractéristiques socio-économiques particulières de la partie ouest de la Région administrative ▪ garder les services administratifs gouvernementaux dans les zones urbaines, tout en essayant de rendre les secteurs centraux et l'infrastructure publique économiquement viables ▪ soutenir la construction de logements sociaux dans les municipalités, ainsi qu'une répartition judicieuse des services et de l'équipement socio-sanitaires ▪ préserver l'équipement de soutien pour la vie sociale dans chacune des municipalités, notamment la présence de services éducatifs ▪ encourager une collaboration intermunicipale ainsi que les ententes de services, tout en respectant les désirs et les caractéristiques particulières des collectivités locales

3.9.2 Tendances en matière de développement

La figure 19 montre le concept préliminaire d'organisation territoriale adopté par le conseil de la MRC le 20 mai 2004 (MRC de Rivière-du-Loup, 20 mai 2004).

Les observations suivantes sont pertinentes :

- le site du projet proposé fait partie d'un centre d'activités secondaire dans la ZER, lié aux axes de développement maritime et industriel;
- la ZEL, avec Rivière-du-Loup et Saint-Antonin, constitue le principal axe industriel de la MRC, et offre la plus grande capacité d'accueillir de nouveaux développements industriels à l'intérieur de la ZER;
- les environs immédiats du projet sont classés en tant que zone agricole et maritime/insulaire; et
- le site du projet est adjacent à un axe de développement récréo-touristique qui comprend Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et certaines parties de L'Isle-Verte.

4 RÉFÉRENCES

ADRLSSSS (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux). 2004. Recueil de données démographiques, sociales et de santé. Le Bas-Saint-Laurent et ses territoires de MRC. Édition 2004. Rimouski, QC: Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

Adams, W.P. 1976. Diversity of Lake Cover and its Implications. MUSK-OX Journal 18 :86-98.

Anderson, Barry. 2004. CN Dimensional Clearances. Courriel. 23 novembre, 2004.

Anonymous. no date. Gros-Cacouna, a reality. Disponible sur [http://cacouna.net/port de mer_e.htm](http://cacouna.net/port_de_mer_e.htm). Accédé en novembre 2004.

April, Raymond. 2004. Directeur général. Centre hospitalier régional du Grand-Portage. Conversation téléphonique. 8 décembre , 2004.

BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement). 1981. Report on an Inquiry and Public Hearing. Gros Cacouna Liquefied Natural Gas Terminal. Translated by: Federal Environmental Assessment Review Office. Quebec, QC.

Beaulieu, Gaétan. 2004. Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent. November 23, 2004.

Bélangier, Pierre. 2004. Directeur-général. L'Office du Tourisme et des Congrès Rivière-du-Loup. Courriel. 22 décembre , 2004.

Bell, Don. 2005. Director, Liquefied Natural Gas, TransCanada. Courriels. 6 et 24 janvier , 2005.

Bernatchez, Liette. 2005. Gestionnaire des ressources. Ministère des Pêches et des Océans, Bureau du secteur Îles-de-la-Madeleine et Gaspésie. Conversation téléphonique. 24 janvier, 2005.

Bernier, Stéphane. 2005. Directeur des opérations. Coopérative des techniciens ambulanciers de l'Est-du-Québec. Conversation téléphonique. 6 janvier , 2005.

- Bouchard, Louise-Marie, Jacques Grondin and Pierre Maurice. 1999. Chapitre 6. Navigation de plaisance. In Éric Dewailly, Jacques Grondin and Suzanne Gingras. (editors). Enquête santé sur les usages et perceptions du Saint-Laurent. Ste-Foy, QC: Volet santé de Saint-Laurent vision 2000. 129-148.
- Boudreau, Josée. 2004. La qualité de vie serait menacée à Cacouna. Lettre publiée dans Le Soleil, 7 décembre, 2004.
- Brie, Frédéric. 2005. Market Analyst. Société canadienne d'hypothèque et de logement. Courriel. 27 janvier, 2005.
- Cacouna. no date. Cacouna au pays du porc-épic. Disponible sur <http://cacouna.net>. Accédé le 12 Janvier, 2005.
- Cacouna Energy. 2005 (in prep.). 2005 Cacouna Energy TERMPOL Submission. Prepared by Sandwell Engineering for submission to Marine Safety of Transport Canada.
- Camiré, Lucie, Jacques Roy and Hector Ouellet. Décembre 1994. Les jeunes et l'exode dans Le Bas-Saint-Laurent. Étude de cas : territoires des MRC Matane et Témiscouata. Centre de recherche sur les services communautaires, Faculté des Sciences sociales, Université Laval.
- Cantin, Hugues. 2005. Aventure Québec Appalaches. Conversation téléphonique. 4 janvier, 2005.
- Caron, Régis. 2005. Chef pompier. Municipalité de Saint-Épiphanie. Conversation téléphonique. 25 janvier, 2005.
- Castonguay, Marjolaine. 2005. Biologiste. Pesca Environnement. E-mail. 11 janvier, 2005.
- Cégep de Rivière-du-Loup. 2004. Cégep de Rivière-du-Loup. Un pas déterminant. Disponible sur <http://www.cegep-rdl.qc.ca>. Accédé en novembre 2004.
- Charette, Jean-Yves. 2005. Coordonnateur aux évaluations et aux permis, Division des habitats. Service canadien de la faune. Courriel. 25 janvier, 2005.
- Chassé, Anika. 2005. Advisor of Port Authorities, Transport Canada. Conversation téléphonique. 4 mars, 2005.

- Commission de l'économie et du travail. 2004-11-18. Consultation générale. Le secteur énergétique au Québec – Contexte, enjeux et questionnements. Disponible sur <http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/commissions/CET/avis1.html>. Accédé 22 décembre, 2004.
- Commission municipale du Québec. 2003. Rapport au gouvernement du Québec sur les avantages et les inconvénients du regroupement de la Ville de Rivière-du-Loup, des paroisses de Notre-Dame-du-Portage et de Saint Antonin, du Village de Saint-Georges-de-Cacouna et de la Paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna. Transmis au Ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. CM-58732.
- Conseil du statut de la femme. Janvier 2002. Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Bas-Saint-Laurent. Avis du Conseil du statut de la femme. Collection « Femmes et développement des régions. »
- Corbin. Yves. 2004. Directeur. Corps policier municipal de la ville de Rivière-du-Loup. Conversation téléphonique. 23 décembre, 2004.
- Côté, Serge. 1997. Migrer: un choix ou une nécessité. Une enquête à l'échelle d'une région. In Madeleine Gauthier (sous la direction de). Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui. Sainte Foy, QC: Les presses de l'université Laval. 63-86.
- CRCO (Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent). Juin 2000. Vision 2000-2015 : plan stratégique régional 2000-2005. Rimouski, QC: CRCO du Bas-Saint-Laurent.
- CSKRDL (Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup). 2003. Rapport annuel 2002-2003.
- Daigle, Guy. 2005. Capitaine de port. Port of Gros-Cacouna. Conversations téléphoniques. 12 janvier, 2005.
- D'Amours, Gilles. Maire. Village de Saint-Georges-de-Cacouna. Conversation téléphonique. 1 janvier, 2005.

- DFO (Ministère des Pêches et Océans). sans date. Le projet de zone de protection marine Estuaire du Saint-Laurent. Disponible sur <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/ZPMEstuaire/fr/proj.asp>. Accédé le 22 décembre, 2004.
- DFO (Ministère des Pêches et Océans). 2000. Green sea urchin of the inshore waters of Quebec. DFO – Science, Stock Status Report (4-13).
- DFO (Ministère des Pêches et Océans). March 2004. Quebec Marine Fisheries. Annual Statistics Review 2001-2002. Quebec, QC: Department of Fisheries and Oceans. Fisheries Management Branch, Statistics Service.
- Desrosiers, Hélène. 2005. Chargée de projet. Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire. Conversation téléphonique, 4 janvier, 2005.
- Dionne, Michèle. 2004. Directrice-générale. Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Conversation téléphonique, 25 novembre, 2004.
- Dionne, P. 2005. Propriétaire. Motel Le Barillet, L'Isle-Verte. Conversation téléphonique, 31 janvier, 2005.
- Dionne, Lynda et Georges Pelletier. 1995. Cacouna. Les randonnées du passé. Guide d'interprétation du patrimoine. Heritage Walk Interpretation Guide. Québec: Éditions Continuité.
- Dionne, Lynda et Georges Pelletier. mai-juin 1996. Souvenances de l'île du Gros-Cacouna. Dossier-Journal Epik de Cacouna.
- Doré, Mélanie. 2005. Responsable des communications. Société Duvetnor. Conversation téléphonique, 18 janvier, 2005.
- Doucet, Jérôme. 2005. Biologiste. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de l'aménagement de la faune du Bas-Saint-Laurent. Courriels. 6 et 10 janvier 2005, 2005.
- Dubé, Thérèse. 2005. Secrétaire-trésorière. Municipalité de la Paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna. Lettre, 26 janvier, 2005.
- Dumont, Luc. 2005. Ministère des Affaires municipales, Sport et Loisir, Direction du soutien aux opérations régionales. Conversation téléphonique, 17 janvier, 2005.

- Environment Canada. sans date a. Îles de l'estuaire NWA, map and legal description. Disponible sur http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/nwa_ie_map.html. Accédé en janvier, 2005.
- Environment Canada. sans date b. Îles de l'estuaire NWA, general information. Disponible sur http://www/qc/ec/gc/ca/faune/faune/html/nwa_ie_info.html. Accédé janvier, 2005.
- Environment Canada. sans date c. Îles de l'estuaire National Wildlife Area. Disponible sur http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/nwa_ie.html. Accédé Janvier 2005.
- Environment Canada. sans date d. Migratory Bird Sanctuaries (MBS). Disponible sur <http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/mbs.html>. Accédé décembre, 2004.
- Environment Canada. sans date e. L'Isle-Verte Migratory Bird Sanctuary. Disponible sur http://www/qc/ec/gc/ca/faune/faune/html/mbs_lisle-verte.html. Accédé décembre, 2004
- Environnement Canada. sans date f. Le réseau d'observation de mammifères marins du Bas-Saint-Laurent (ROMMBSL). Disponible sur http://biosphere.ec.gc.ca/site.asp?1=fr@dossier=/roab/proj/romm&page=romm_00000. Accédé 2 février, 2005.
- Environment Canada. 2004a. RNF de la baie de L'Isle-Verte, informations générales. Disponible sur http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rnf_biv_informations.html. Accédé décembre 2004.
- Environment Canada. 2004b. RNF de la baie de L'Isle-Verte, informations générales. Disponible sur http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rnf_biv_biologie.html. Accédé décembre 2004.

- FAPAQ (Société de la faune et des parcs du Québec). 1^{er} novembre 2002. Plan de développement régional associé aux ressources fauniques du Bas-Saint-Laurent. Rimouski, QC: Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune du Bas-Saint-Laurent.
- Fédération des clubs de motoneigistes du Québec. Map of Snowmobile Trails. Disponible sur <http://www.mapguide.cimainfo.com/fcmq/index-en.htm>. Accédé décembre 2004.
- Fournier, Nelson. 2005. Biologiste. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Conversation téléphonique. 18 février, 2005.
- FQCK (Fédération québécoise du canot et du kayak). sans date. Sentier maritime du Saint-Laurent. Feuillet d'information.
- Gagnon, M. 1998. Regional Assessment: South Shore of the St Lawrence Upper Estuary. Priority Intervention Zones 15, 16 and 17. Montreal, QC: Environment Canada – Quebec Region, Environmental Conservation, St Lawrence Centre.
- Galego, Rosa. 2005. Responsable des statistiques de pêche commerciale. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Courriel et conversation téléphonique. février 2005.
- Gillespie, Beverly. 2004. Sales Account Development Officer. Canadian National Railway. Conversation téléphonique, 2 décembre, 2004.
- Grondin, Jacques and Richard LaRue. 1999. Chapitre 7. Risques naturels et marche. Dans Éric Dewailly, Jacques Grondin and Suzanne Gingras (editeurs). Enquête santé sur les usages et perceptions du Saint-Laurent. Risques naturels et marche. Ste-Foy, QC: Volet santé de Saint-Laurent vision 2000. 149-162.
- Harbour Technical Data. 2004. Disponible sur http://cacouna.net/portFichetech_e.htm. Accédé août 2004.
- Harvey, Capitaine Marc. 2004. Traverse Rivière-du-Loup Saint-Siméon Ferry. Conversation téléphonique. 22 novembre, 2004.
- Hétu, Steeve. 2005. Service de l'aménagement du territoire. MRC de Rivière-du-Loup. Courriel. 18 janvier, 2005.

- Hotel Levesque. sans date. Affaires & congrès. Disponible sur http://www.hotellevesque.com/Sitefr/index_fr_fichiers/page0004.htm. Accédé 3 février, 2005.
- Hotel Universel. sans date. Convention center. Disponible sur http://www.hotuniverdl.com/a_convention.htm. Accédé 4 février, 2005.
- Huot, Marie-Josée. 2005. Directrice-générale. Centre local de développement de la MRC de Rivière-du-Loup. Conversation téléphonique, 11 janvier, 2005.
- Institut de la statistique du Québec. 2004. Édition 2000: mise à jour du scénario A de référence. Municipalités régionales de comté et régions administratives 1996-2021. Disponible sur http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers96-2021. Accédé novembre 2004.
- Jean, Sylvain. 2004. Chef pompier. Ville de Rivière-du-Loup. Conversation téléphonique, 23 décembre, 2004.
- Labonté, Serge. 2004. Biologiste. Service Canadien de la Faune. Conversation téléphonique, 22 novembre, 2004.
- Lajoie, Michel. Coordinateur Assistant, Comité ZIP du Sud-de-L'Estuaire. Courriel. 14 janvier, 2005.
- Larouche, Gaétane. 2005. Adjointe administrative et agente de recherche. CLD de la région de Rivière-du-Loup. Courriel. 1 février, 2005.
- Lavoie, Jean-Guy. 2005. Agent immobilier. Royal LePage, Rivière-du-Loup. Lettres, 12 janvier, 2005.
- Lebel, Colbert. 2005. Propriétaire. Hôtel Chute Couette & Café, Notre-Dame-du-Portage. Conversation téléphonique, 31 janvier, 2005.
- LeBlanc, Claude. 2005. Biologiste. Marine Fish Section, Oceans and Science Branch, Gulf Region, Department of Fisheries and Oceans. Courriel. 28 janvier, 2005.
- LeBlanc, Claude. 2005a. Biologiste. Marine Fish Section, Oceans and Science Branch, Gulf Region, Department of Fisheries and Oceans. Conversation téléphonique, 20 janvier, 2005.

- Légaré, Robert. 2005. Gestionnaire. Hôtel/Motel Thrift Lodge, Saint-Antonin. Conversation téléphonique, 31 janvier, 2005.
- Lehoux, Denis. sans date. Le marais de Cacouna et son importance dans le contexte du Saint-Laurent. Manuscrit.
- Lehoux, Denis. 2005. Biologiste. Service canadien de la Faune. Conversation téléphonique, 18 janvier, 2005.
- Le Registraire des entreprises. sans date. Regroupement d'information. Disponible sur <http://ssl.req.gouv.qc.ca/igif-bin/is108tr1/cidreq/>. Accédé le 24 janvier, 2005.
- Lévesque, Madeleine. 2005. Directrice-générale. Municipalité du Village de Saint-Georges-de-Cacouna. Conversation téléphonique, 19 janvier, 2005.
- Bureau municipal de L'Isle-Verte. 2004. Conversation téléphonique, 23 décembre, 2004.
- Lortie, Joanna. 2005. Présidente. Motel au Fleuve d'Argent et Chalets, Rivière-du-Loup. Conversation téléphonique, 31 janvier, 2005.
- Lussier, Suzanne. 2005. Adjointe administrative. Fédération québécoise du canot et du kayak. Conversation téléphonique, 5 janvier, 2005.
- Malo, D. 1978. Villégiature et Récréation. Report to the Comité d'étude sur le fleuve St-Laurent by the Service de Protection de l'Environnement du Québec. Québec, QC. Cité dans TransCanada Pipelines. 1982. TransCanada Pipelines Arctic Pilot Project, LNG Receiving Terminal Application. Volume III Environment Socio-Economic. Revision 2. January 1982.
- MENV (Ministère de l'Environnement du Québec). October 2004. Directive Regarding the Cacouna Energy Project : Installation of a Natural Gas Terminal and Ancillary Infrastructure. Government of Québec 3211-01-41.
- Michaud, Gérard. 2004. Environnement et développement durable, projet terminal méthanier, Énergie Cacouna. Rapport non-publié. Soumis à John Van Der Put (TransCanada) le décembre, 2004.
- Michaud, Gérard. 2005. Conversation téléphonique, 12 janvier, 2005.

Michaud, Jacques. 2005a. Maire. Paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna. Conversation téléphonique, 11 janvier, 2005.

Michaud, Richard. 2004. Directeur-général. Traverse Rivière-du-Loup-Saint-Siméon. Conversation téléphonique, 13 décembre, 2004.

MRC (Municipalité régionale de comté) de Rivière-du-Loup. 20 mai 2004. Projet de schéma d'aménagement et de développement révisé. Premier projet.

MRNFP (ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs). 2004a. Statistiques de chasse au Québec. Disponible sur http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/statistiques/ours_2004.htm. Accédé décembre 2004.

MRNFP (ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs). 2004b. Statistiques de chasse au Québec. Disponible sur http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/statistiques/cerfs_2004.htm. Accédé décembre 2004.

MRNFP (ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs). 2004c. Statistiques de chasse au Québec. Disponible sur http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/statistiques/originaux_2004.htm. Accédé décembre 2004.

MRNFP (ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs). 2004d. Statistiques de piégeage au Québec. Disponible sur http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/statistiques/piegeage/tab_2003_2004.htm. Accédé décembre 2004.

MTQ (Ministère des Transports du Québec). 2004. Plan de Transport du Bas-Saint-Laurent. Rimouski, QC: Ministère des Transports du Québec, Direction du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

MTQ (Ministère des Transports du Québec). 2004a. Site web Officiel. Disponible sur <http://www1.mtq.gouv.qc.ca/fr/reseau/structures/limitations/cartes/303373.pdf>. Accédé novembre 2004.

Office municipal de Saint-Arsène. 2004. Conversation téléphonique avec un officiel non identifié. 23 décembre, 2004.

- Office municipal du Village de Saint-Georges-de-Cacouna. 2004. Conversation téléphonique avec un fonctionnaire non identifié. 23 décembre, 2004.
- Office municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. 2004. Conversation téléphonique avec un fonctionnaire non identifié 23 décembre, 2004.
- Office municipal de Saint-Paul-de-la-Croix. 2004. Conversation téléphonique avec un fonctionnaire non identifié. 23 décembre, 2004.
- Municipalité de L'Isle-Verte. sans date. Site Web officiel. Disponible sur <http://www3-sympatico.ca/isle.verte/histo.htm>. 21. décembre, 2004.
- Municipalité de Notre-Dame-du-Portage. sans date. Site web officiel. Disponible sur <http://www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca/accueil.htm>. Accédé le 23 décembre, 2004.
- Murray, J. Dennis, Peter A. Keller, Bruce J. McMorran and Barbara L. Edwards. 1983. Future Expectations of Rural American Youth: Implications for Mental Health. *International Journal of Mental Health* 12(1-2) 76-88. Cited in Jacques Roy. La quête d'un espace sociétal. In Madeleine Gauthier (sous la direction de). Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui. Sainte Foy, QC: Les presses de l'université Laval. 87-104.
- Murray, P.C., The Honourable Lowell and Butts, Sister Peggy. June 1999. The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. Final Report on Social Cohesion.
- Nadeau A. 1978. Les Ressources halieutiques dans l'Estuaire et le Golfe du Saint-Laurent, Annexe E. Étude de Gros Cacouna comme superport pour vrac solide au Québec. Rimouski: Institut national de la recherche scientifique – Océanologie de Rimouski. Cited in TransCanada Pipelines. 1982. TransCanada Pipelines Arctic Pilot Socio-Economic. Revision 2. January 1982.
- Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup. sans date. Rivière-du-Loup. Le vrai fleuve. True to Nature. Édition 2003-2004.
- Paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna. 1995. Plan d'urbanisme.

-
- Pêches et Océans Canada. Mars 2000. Étude socio-économique d'un secteur retenu pour l'identification d'une zone de protection marine pilote: Estuaire du Saint-Laurent.
- Pelletier, Denis. Secrétaire, La Coop de kayaks de Mer des Iles. Conversation téléphonique, 10 mars 2005.
- Pelletier, Michel. Propriétaire. Auberge du Porc-Épic. Courriel. 10 janvier, 2005.
- Pettigrew, Pierre. Mars 2002. Pêche commerciale et sous la glace à l'éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) à L'Isle-Verte en 1999-2000. Société de la faune et des parcs du Québec.
- Port de mer de Gros-Cacouna. 2004. Disponible sur <http://www.riviereduloup.ca/fr.decider/cle/cacouna.html>. Accédé août 2004.
- Port de Gros-Cacouna. 2004. Disponible sur <http://www.qsl.com.eng/cacou.html>. Accédé août 2004.
- Québec PME. sans date (a). Répertoire des régions, MRC et municipalités du Québec. Disponible sur <http://www.quebecpme.ca/repertoires/template.asp?org=249&zone=1&type=Province&no...> Accédé août 2004.
- Québec PME. sans date (b). Répertoire des régions, MRC et municipalités du Québec. Disponible sur <http://www.quebecpme.ca/repertoires/template.asp?org=250&zone=1&type=Province&no...> Accédé août 2004.
- Radio-Canada. 2004. Le village et la paroisse de Cacouna de nouveau à couteaux tirés. Disponible sur <http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/nouvelles/200412/20/003-cacouna-chicane.asp>. Accédé décembre 2004.
- Ramsar Sites Database. 2004. A Directory of Wetlands of International Importance. Disponible sur http://www.wetlands.org/RDB/Ramsar_Dir/Canada/CA020D02.htm and <http://www.wetlands.org/reports/dbdirectory.cfm?site-id=470>. Accédé décembre 2004 et février 2005.
- RCGT (Raymond Chabot Grant Thornton). 1999. Village et Paroisse de Cacouna. Étude de faisabilité de regroupement.

-
- Renouf, André. 2005. Président-directeur-général. Service ambulance A.A. Inc. Conversation téléphonique, 17 janvier, 2005.
- Robitaille, J.A., L. Choinière, G. Trencia et G. Verreault. 1994. Pêche sportive de l'Éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) sur la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Directions régionales de Québec et du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. Rapp. tech. ix + 69 p.
- Rodrigue, Jean. 2005. Biologiste. Service canadien de la Faune. Conversation téléphonique, 3 février, 2005.
- Rossignol, Yvan. 2004. Chef pompier. Municipalité de Saint-Antonin. Conversation téléphonique, 10 décembre, 2004.
- Rousseau, Mario. 2004. Directeur adjoint. Sûreté du Québec, poste MRC Rivière-du-Loup. Conversation téléphonique, 23 décembre, 2004.
- Roy, Jacques. 1997. La quête d'un espace sociétal. Dans Madeleine Gauthier (sous la direction de). Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui. Sainte Foy, QC : Les presses de l'université Laval. 87-104.
- Saint-Georges-de-Cacouna. 2004. Cacouna QC – Porcupine Country. Unofficial Site Web officieux de Saint-Georges-de-Cacouna. Disponible sur http://cacouna.net/portNavires_e.htm. Accédé septembre 2004.
- Sarnoff, Paul. 1971. The New York Times Encyclopedic Dictionary of the Environment. New York, NY: Quadrangle Books Inc.
- Sécurité publique Québec. sans date. Bottin des services d'incendie du Québec. Disponible sur <http://msp.gouv.qc.ca/incendie/sidq/formasp/BIResultats.asp?var=68Submit3=Rechercher>. Accédé décembre 2004.
- Seizer, Ralph. 2005. Field Manager, LBCD Consultants. Courriel. 27 janvier, 2005.
- Service de l'aménagement du territoire MRC de Rivière-du-Loup. Juin 2004. Tracé de la Route verte MRC de Rivière-du-Loup.

- Simard, Bernard. 2005. Propriétaire et exploitant. Place St-Georges. Lettre, 13 janvier, 2005.
- Simard, Myriam. 1997. Le discours entrepreneurial de l'État québécois et la rétention des jeunes en région. In Madeleine Gauthier (sous la direction de). Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui. Sainte Foy, QC: Les presses de l'université Laval. 163-188.
- SkyPower Corporation. 2004. SkyPower Corporation announces Plans to develop a \$300 million Project in Rivière-du-Loup Region. Disponible sur http://www.skypowercorp.com/html/wind_projects.html. Accédé décembre 2004.
- Société Duvetnor. sans date a. Excursions en mer dans le Bas-Saint-Laurent. Disponible sur <http://www.duvenor.com/fr/excursions.htm>. Accédé janvier 2005.
- Société Duvetnor. sans date b. La nuitée au phare. Îles du Pot à l'Eau-de-Vie. Disponible sur <http://www.duvenor.com/fr/nuitee.htm>. Accédé janvier 2005.
- Société Duvetnor. sans date c. Randonnée pédestre à l'île aux Lièvres. Disponible sur <http://duvenor.com/fr/sentiers.htm>. Accédé janvier 2005.
- Société Duvetnor. sans date d. Les sentiers de l'île aux Lièvres. Disponible sur <http://duvenor.com/fr/sentiers.htm>. Accédé janvier 2005.
- Société Duvetnor. sans date e. Hébergement sur l'île aux Lièvres. Disponible sur <http://www.duvenor.com/fr/hebergement.htm>. Accédé janvier 2005.
- Société Duvetnor. sans date f. Camping sauvage à l'île aux Lièvres. Disponible sur <http://www.duvenor.com/fr/camping.htm>. Accédé janvier 2005.
- Société Duvetnor. sans date g. Séjours de découverte. Disponible sur <http://www.duvenor.com/fr/sejours.htm>. Accédé janvier 2005.
- SPBBSL (Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent). Mai 1998. Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée de la MRC de Rivière-du-Loup. I Document de connaissance.

- St Lawrence Centre. 1996. State of the Environment Report on the St Lawrence River. Volume 1: The St Lawrence Ecosystem. Montreal, QC: Environment Canada – Quebec Region, Environmental Conservation, and Editions MultiMondes. “St Lawrence UPDATE” series.
- SFPQ (Société de la faune et des parcs du Québec). 1^{er} novembre 2002. Plan de développement régional associé aux ressources fauniques du Bas-Saint-Laurent. Rimouski, QC: Direction de l’aménagement de la faune du Bas-Saint-Laurent.
- Statistics Canada. 2001. 2001 Census Community Profiles. Disponible sur <http://www12.statcan.ca/english/profil01/PlaceSearchForm1.cfm>. Accédé août 2004.
- Statistics Canada. 2003. Why don’t the numbers add up? Disponible sur <http://www12.statcan.ca/english/profil01/Help/dontadd.cfm?SEARCH=@A=@DataType=@TypeNameE=@ID=@D=O@LANG=E@SGC=@CSDNAME=@Province=@PlaceName=@SCRIPT1=/english/profil01/PlaceSearchForm1.cfm@PSGC=@CMA=@CSDType=@ThisPageNo=@Prov=@CSDType=@ThisPageNo=@ThisPage=@Prov.> Accédé janvier 2005.
- STQ (Société des traversiers du Québec). 2003. Rapport annuel de gestion 2002-2003. Quebec, QC: Société des traversiers du Québec.
- Synnott, Serge. 2005. Agent de pêche. Pêches et Océans Canada. Sainte-Anne-des-Monts. Bureau de district. Conversation téléphonique, 14 janvier, 2005.
- TransCanada Pipelines. 1982. TransCanada Pipelines Arctic Pilot Project, LNG Receiving Terminal Application. Volume III. Environment Socio-Economic. Revision 2.
- Transfert Environnement. Décembre 2004. Projet de Port Méthanier à Cacouna. Profil social. Version préliminaire.
- Transport Canada. 2004. Air. Disponible sur <http://www.tc.gc.ca/quebec/en/airports/riviereduloup.htm>. Accédé Novembre 2004.
- Transports Québec. sans date. Réseau routier. Les classes de routes au Québec. Disponible sur <http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/reseau/routes/classes/asp>. Accédé janvier 2005.

- Travaux publics Canada et Garde côtière canadienne. Octobre 1993. Réaménagement du port de Gros-Cacouna. Étude d'impact sur l'environnement.
- Tremblay, Isabelle. 1997. Les migrations actuelles au Québec. In Madeleine Gauthier (sous la direction de). Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui. Sainte Foy, QC: Les presses de l'université Laval. 49-61.
- Turgeon, Stéphane. 2005. Technicien de la faune, Service canadien de la Faune, Cap Tourmente, région de Québec. Conversation téléphonique, 23 février, 2005.
- UQCN (Union québécoise pour la conservation de la nature). sans date. Catégories de sites et entreprises. Disponible sur <http://ecoroute.uqcn.qc.ca/ecot/bdd/categ.htm>. Accédé 26 janvier , 2005.
- Vélo Québec. sans date. La Route verte. Disponible sur <http://www.routeverte.com>. Accédé 15 février, 2005.
- Verreault, Guy. 2005. Biologiste. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Courriel. 6 janvier, 2005.
- Ville de Rivière-du-Loup. 2000. Site officiel. Disponible sur <http://www.ville.riviere-du-loup.qc.ca/aeroport/centre.htm>. Accédé décembre 2004.
- Villeneuve, S. and L. Quilliam. 2000. The Environmental Risks and Impacts of Navigation on the St Lawrence River. Montreal, QC: Environment Canada – Quebec Region, Environmental Conservation, St Lawrence Centre.

5 UNITÉ DE MESURE ET ACRONYMES

%	pour cent
>	plus de
ADRLSSSS	Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
CRCD	Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent
CSKRDL	Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup
SCF	Service canadien de la faune
MPO	Pêches et Océans Canada
et al.	et collègues (plus de deux auteurs)
FAPAQ	Société de la faune et des parcs du Québec
FQCK	Fédération québécoise du canot et du kayak
GQ	Gouvernement du Québec
ha	hectare
c.-à-d.	c'est-à-dire
AINC	Affaires indiennes et du Nord Canada
kg	kilogramme
km	kilomètre
km²	kilomètre carré
kV	kilovolt
GNL	gaz naturel liquéfié
ZEL	zone d'étude locale
m	mètre
m²	mètre carré
m³	mètre cube
MENV	Ministère de l'Environnement du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNFP	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
MTQ	Ministère des Transports du Québec
MW	mégawatt
RNF	Réserve nationale de faune
MRC	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup
ZER	zone d'étude régionale
SFPQ	Société de la faune et des parcs du Québec
sp.	Espèce

SPBBSL	Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent
STQ	Société des traversiers du Québec
UQCN	Union québécoise pour la conservation de la nature
CVE	composante valorisée de l'environnement